Joo
2996

28-03-75 00107 1-H2X 3K6
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL
DEPOT PRINCIPAL

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le jeudi 6 juin

généralement ensoleillé risque d'orages

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Min.: 13	Min.: 55
Max.: 27	Max.: 80

Vol. 1 — No 83 — 16 pages — Il a été tiré, hier, 40,000 exemplaires du JOUR — 20 cents — 1974

québec

MONTRÉAL
Super-fête de la Saint-Jean, au parc Jarry, le 22
page 3

BAIE ST-PAUL
Autobus scolaires à la ferraille
page 2

MONT-BRUN
Le conflit s'étend à trois comtés
page 2

opinions

Second article sur la bataille de l'amiante
page 5

sport

VOLLEY
Les meilleurs joueurs au "Longueuil Beach Band"
page 14

BASEBALL
Au repêchage des agents libres, les Expos choisissent Ronald E Sorey
page 14

Pénurie de viande?

CALGARY (PC) — Les employés de trois importantes salaisons canadiennes se sont heurtés à des portes closes, hier, ces compagnies ayant décrété un lock-out contre leurs employés en dépit du fait que le syndicat des Travailleurs canadiens de l'alimentation et des autres industries avait annulé son ordre de grève.

Canada Packers, Burns Food et Swift Canadian ont ainsi décidé d'aller de l'avant avec leur projet de lock-out général à l'étendue de l'Alberta, prévu pour le 12 juin.

Un porte-parole syndical a commenté la situation en faisant remarquer que les salaisons faisaient complètement fi des intérêts du consommateur comme de l'éleveur. Une pénurie de boeuf et de porc pourrait en résulter à Montréal et à Vancouver.

sommaire

Opinion	4
Vous avez la parole	4-5
Économie	9
Petites annonces	10
Consommation	11
Informations internationales	12
Mots croisés	12
Vie et culture	13
Horaires spectacles	13
Horaires télévision	14
Sports	14-15-16

La régularisation du lac Ontario

Des terres du St-Laurent ont été inondées

Toupin contredit son collègue Masse

par Jacques Guay

QUÉBEC — Contrairement aux Richesses naturelles, le ministère de l'Agriculture est convaincu que la régularisation des eaux du lac Ontario a causé des dommages réels sur les rives du Saint-Laurent à l'été 1973.

C'est ce qu'a confirmé au JOUR, hier, l'attaché de presse du ministre Normand Toupin, M. Gabriel Biron, après s'être informé auprès des principaux responsables du ministère.

Mardi, le ministre des Richesses naturelles, M. Jean-Gilles Massé, a déclaré que l'information publiée dans le JOUR de samedi était "malhonnête et erronée" et que les dommages avaient été "nuls".

Vue de l'Agriculture, la situation est tout autre.

Toute culture a été rendue impossible, notamment dans les basses terres de Nicolet et dans la région de Joliettes. Une trentaine de cultivateurs se sont plaints l'an dernier et un grand nombre, particulièrement l'Union des Producteurs agricoles de la région de Joliette, ont plus récemment demandé des dédommagements pour l'été 1973.

Le ministère de l'Agriculture, qui ignorait que le Québec avait prévu des dédommagements en donnant son accord en mai 1973 à l'opération de l'International St. Lawrence River Board of Control, s'est tourné vers Ottawa.

Négociation

S'ensuivit une longue négociation entre les deux ministères de l'Agriculture, Ottawa prétendant que le problème relevait du Québec seul et Québec qu'Ottawa avait une responsabilité puisqu'il s'agissait des eux d'une rivière navigable.

Personne ne fut indemnisée pour l'été 1973 mais cette année, il existe un programme à frais partagés de $800,000 pour indemniser les victimes d'inondations le long du Saint-Laurent, de l'Outaouais et du Richelieu.

Il semble donc que le ministère des Richesses naturelles n'a pas tenu compte des dommages aux terres arables dans le dossier qu'il a plaidé de novembre 1973 à avril 1974 et qu'il a décidé de fermer sans rien réclamer.

Mieux, le ministère des Richesses naturelles a invité 11 municipalités de la région de Montréal à faire des représentations à la Commission mixte internationale qui siègera à l'automne pour entendre tous ceux intéressés par la régularisation des eaux du lac Ontario.

Le directeur du service des eaux, M. J. André Brisher, affirme dans une lettre aux maires: "On s'attend à des pressions assez fortes de la part des riverains des Grands Lacs (autant dans la partie canadienne que dans la partie américaine) pour obtenir une plus grande régularisation, ce qui ne peut se faire qu'aux dépens du fleuve en aval..."

Le ministère des Richesse n'a cependant pas crue bon d'alerter celui de l'Agriculture qui a appris, hier, par le JOUR, qu'il y aurait des audiences là-dessus.

Selon M. Gabriel Biron, cette situation est typique des relations existant entre les deux ministères.

M. Biron est catégorique: "C'est sûr et certain que les terres ont été inondées l'an dernier lorsque le lac Ontario s'est mis à déborder."

Autres informations, page 3



Marche de 600 milles contre la pauvreté

Un chômeur de Montréal, M. Normand Gagné, à droite, et un ramoneur de Québec, M. Luc-André Godbout, entreprendront demain une marche de 600 milles à travers le Québec afin de sensibiliser les gens aux problèmes de la pauvreté.

Une grande première mondiale du Concorde

18,000 kilomètres en 15 h.

PARIS (d'après l'AFP) — L'avion supersonique Concorde a réalisé hier une grande première mondiale en assurant dans la même journée la liaison Paris-Rio-Paris, soit un parcours total de plus de 18.000 kilomètres (plus de 10,000 milles), en quinze heures.

Le Concorde 02 avait quitté Paris hier matin, à 7h locales, pour regagner la capitale française, à 21h58, hier soir.

L'avion a fait excale à Dakar dans les deux sens pour faire le plein. Il avait douze personnes à son bord.

La plus grande partie du parcours s'est faite à une vitesse supersonique dépassant 1,300 milles à l'heure, à une altitude atteignant à son zénith 58,000 pieds.

Les deux pilotes qui ont accompli la première mondiale du Concorde sont André Turcat et Jean Franchi, deux "vétérans" du vol supersonique sur Concorde.

Très prochainement, Concorde fera la traversée de l'Atlantique Nord en assurant la liaison Paris-Boston et se rendrait à Miami.



René Lévesque

À chacun sa logique

La Fédération des travailleurs du Québec, de par la volonté de son bureau exécutif, appuie le NPD. Bien que son incompréhension de la question nationale soit "aussi condamnable" que celle des autres partis fédéraux, déclare le président Louis Laberge, les travailleurs organisés n'ont que lui pour défendre leurs intérêts à Ottawa.

Cette décision a sa logique. On compte un certain nombre d'indépendantistes parmi ses dirigeants et ils sont légion à la base, mais la FTQ ne demeure pas moins la succursale québécoise du Congrès du travail du Canada. Elle a pris des attitudes passablement "autonomistes" ces derniers temps, et c'est ainsi qu'elle arrachait tout récemment à la maison-mère quelques concessions substantielles sur la voie de ce qu'on pourrait appeler un statut particulier. Mais jamais encore, pour emprunter à M. Laberge une de ses expressions favorites, elle n'a manifesté la moindre intention sérieuse de briser le système...

L'appui au NPD est dans la ligne politique de ce syndicalisme pancanadien.

Il peut également répondre à court terme à des désirs et des frustrations que les syndiqués québécois partagent avec leurs homologues du Canada anglais. Pourvu évidemment que M. David Lewis et les siens parviennent à conserver la balance du pouvoir.

Le Parti québécois, lui, est indépendantiste. Il a lui aussi sa logique. C'est elle qui, en avril, a d'abord amené la décision unanime de son Conseil national de n'accorder aucun appui direct ou indirect, visible ou invisible, à quelque parti fédéral que ce soit. Pas plus au NPD qu'aux autres.

Non pas que l'on ignore certaine longueur d'ondes communes sur le plan socio-économique. Le PQ souhaite même vivement, comme interlocuteur canadien le plus valable au moment de l'indépendance, un régime de ce type.

Mais pour le moment, rien ne saurait masquer le fait que le NPD combat de toutes ses forces notre option politique. M. Lewis ne rate jamais une occasion de proclamer que la victoire du PQ serait une "catastrophe." Et l'on sait quels efforts firent naguère les dirigeants du NPD pour enterrer le débat sur le droit du Québec à l'autodétermination. L'impérialisme interne du Canada n'aurait pu l'avaler. L'"intérêt supérieur" du parti exigeait donc qu'on cessât d'en parler. Tout cela aussi, c'est fort logique...

Aussi farouche adversaire que tout autre parti fédéraliste, le NPD est également plus insidieux. M. Lewis vient par exemple de laisser tomber à Montréal une invitation bien sentie à oublier le national au profit du social. Ce qu'il ne dirait certes pas à ces publics anglophones auprès desquels le NPD s'efforce, méritoirement, de se faire le champion du néo-nationalisme **Canadian...** Mais dans la colonie québécoise, ce n'est pas la même chose, **of course.**

Déprécier le national

Ici, il faut plutôt déprécier le national. Si possible, on dresse ainsi l'une contre l'autre deux dimensions également essentielles de l'émancipation québécoise. Et l'on affaiblit vertueusement celle qui presse le plus, celle qui peut seule encadrer nos aspirations sociales et économiques et leur conférer l'authenticité et la chance de vraiment réussir.

Voilà pourquoi le PQ se devait, logiquement, d'inclure le NPD dans la liste de ces partis qui sont tous instruments du fédéralisme et dans lesquels notre personnel politique s'épuise et nous manipule à deux niveaux en affrontements stériles ou en collusions hypocrites.

La conclusion "électorale" s'imposait d'elle-même. Là encore, c'est à l'unanimité (moins une voix que notre Conseil national a donc recommandé aux péquistes: "d'affirmer clairement et positivement leur citoyenneté québécoise en faisant autant que possible le vide électoral autour du régime actuel. Ce qui commande, au mieux, de se rendre au bureau de scrutin pour annuler son vote; et au minimum, si la date absurde qui a été choisie ne s'u prête pas, de s'abstenir."

M. Laberge a commenté ce mot d'ordre en clamant avec exubérance: "Si on ne vote pas, est-ce qu'on s'achète des fusils"? Inconsciente sans doute, il y a là une répétition sous-entendue des pires calomnies. Car rien n'est plus légitimement démocratique que ce libre rejet du régime, qui constitue à notre avis une priorité non seulement urgente mais existentielle pour le peuple québécois. Qu'ils soient sociaux-démocrates franchement fédéralistes ou même indépendantistes férus à court terme de "social d'abord", ceux qui pensent le contraire n'ont qu'à faire le contraire.

Le bill 22

30 mémoires ont déjà été soumis

par Jacques Guay

QUÉBEC — Les groupes ou personnes intéressées n'ont que jusqu'à lundi prochain le 10 juin, pour faire parvenir des mémoires sur le bill 22 au secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale. Seulement une trentaine de mémoires sont présentement parvenus.

Il se pourrait, que contrairement à l'usage, on refuse le droit de parole devant la commission à tous ceux qui ne se seront pas pliés à cette exigence.

La commission mixte de l'Éducation, des Affaires culturelles et des Communications, formée en majorité de députés libéraux, est cependant maitresse de ses décisions.

En pratique, selon le leader parlementaire du Parti libéral, c'est le ministre responsable, François Cloutier, qui indiquera jusqu'où pourra aller la souplesse de la commission.

Il a été impossible de rejoindre M. Cloutier, hier, et son attaché de presse, Serge Raymond, n'a pu nous dire quelles étaient ses intentions.

Contrairement à ce qu'a déjà déclaré le ministre, il semble bien cependant que des particuliers pourront présenter des mémoires. Au secrétariat des Commissions, on affirme que c'est conforme à la tradition.

Par ailleurs, il est arrivé à plusieurs reprises, sous le gouvernement Bourassa de 1970 à 1973, qu'on permette à des témoins de s'ajouter à la liste après le délai fixé.

les régions

Les paroisses marginales

Le conflit de Mont-Brun s'étend à 3 autres comtés

par Paule Beaugrand-Champagne

Le conflit scolaire du village de Mont-Brun est en train de s'étendre à tout le nord-ouest du Québec: aux dernières nouvelles, le conflit allait sortir des frontières du comté de Rouyn-Noranda pour s'étendre aux comtés d'Abitibi-est, Abitibi-ouest et du Témiscamingue.

Une vingtaine de paroisses de ces comtés ont en effet annoncé au comité d'organisation des contestataires de Mont-Brun que, d'ici samedi, leurs écoles élémentaires et secondaires seraient "occupées". Ces nouvelles occupations d'écoles seront dans certains cas, symboliques, ne durant qu'une journée, mais dans la majorité des paroisses on compte bien occuper jusqu'à ce que le conflit soit réglé à la satisfaction des citoyens.

Ce matin, on comptait reprendre la manifestation d'hier matin qui "a marché sur des roulettes": ce sont près de 4,000 élèves du secondaire et de l'élémentaire qui ont été empêchés de suivre leurs cours à la commission scolaire régionale du Cuivre, à Rouyn, et à la commission scolaire de Rouyn-Noranda.

Avec une quarantaine de voitures, les parents des paroisses révoltées ont bloqué la sortie du terrain de stationnement des autobus scolaires qui font la navette entre les différents villages de la région. Ce terrain de stationnement est situé à quelque 20 milles de Mont-Brun et à huit milles de Rouyn-Noranda.

La bonne humeur

Devant l'absence quasi générale des étudiants, certains directeurs d'écoles ont dû fermer les classes, hier après-midi. Devant l'ampleur que prend le mouvement de contestation dans cette région souvent oubliée du Québec, et qui veut par son geste faire reconnaître par les autorités sises à Québec ses particularités spécifiques, des représentants de la commission scolaire de Rouyn-Noranda se seraient rendus à Québec hier. Mais les contestataires n'ont pu en obtenir confirmation.

Pendant ce temps, à Mont-Brun, Destor et Clériсy, l'occupation des écoles se déroule dans la plus franche bonne humeur. Un petit orchestre est sur les lieux, accompagnant ceux qui ont le goût de chanter ou de danser leur joie de se serrer les coudes. On a vu là de sérieux directeurs d'école et enseignants se joindre aux manifestants pour "pousser" une petite chanson ou une petite gigue!

Le moral est bon et ne semble pas près de lâcher!



(Photo Antoine Désilets)

Suite à la catastrophe de Baie Saint-Paul

Des autobus scolaires sont envoyés à la ferraille

QUÉBEC (PC) — Deux autobus scolaires ont été mis définitivement au rancart depuis lundi, dans la région de Québec, à la suite d'examens effectués par des inspecteurs du ministère des Transports, tandis qu'un autre a été remisé en attendant les réparations nécessaires.

C'est ce qu'a révélé, hier, un porte-parole du ministère en précisant que les services d'inspection avaient reçu plusieurs plaintes depuis le tragique accident survenu, samedi dernier, à Saint-Joseph-de-la-Rive.

Le porte-parole a toutefois souligné qu'il y avait généralement une augmentation du nombre des plaintes de la part des parents chaque fois qu'un autobus scolaire est impliqué dans un accident grave.

Le premier autobus mis au rancart a été intercepté, lundi, à Loretteville, par un agent de la Sûreté du Québec qui avait remarqué que le chauffeur semblait avoir de la difficulté à immobiliser son véhicule aux intersections.

Une vérification au centre d'inspection des véhicules automobiles a révélé que l'autobus était dans un état de décrépitude très avancée.

Les inspecteurs ont notamment décelé des défectuosités des systèmes de freinage et de direction, du silencieux et des phares.

Ils ont aussi constaté que la carrosserie était rongée par la rouille à un point tel que certaines banquettes n'étaient plus fixées au plancher.

L'autre autobus envoyé à la ferraille a fait l'objet d'un examen parce que son arbre de couche s'était détaché pendant que le véhicule était en marche.

Les élections scolaires

A Rouyn-Noranda, un seul poste sur six ira en élection, lundi

(par P.B.C.) Comme nous l'écrivions hier, plusieurs postes de commissaires scolaires sont contestés cette année un peu partout à travers le Québec, et principalement dans la région métropolitaine. Nous avons donné hier la liste des candidatures à Chomedey de Laval et à Brossard, en indiquant (dans la mesure du possible) qui sont ces candidats, Nous tenterons aujourd'hui de voir comment cela se présente dans d'autres commissions scolaires.

Rouyn-Noranda

Cette commission scolaire souffre une contestation de la part de centaines de parents dans les paroisses dites "marginales" qu'elle regroupe. Mais dans le domaine des élections scolaires, la contestation démocratique est presque totalement inexistante: sur six postes mis en élection cette année, cinq ont été comblés lundi dernier, "par acclamation". Dans le quartier no 1, le commissaire Bouchard ne se représentait pas, mais un seul candidat s'est présenté: M. Gérard Bouffard, agent de sécurité.

Dans les quartiers nos 3, 4, 8 et 17, les commissaires Clément Bernier, Célestin Guertin, Suzanne Girard et Conrad Falardeau ont été réélus sans opposition. C'est dans le quartier no 11 qu'il y aura élection: le poste de Mme Marielle Duhaime, mère de famille, est contesté par M. Jean-Marie Sinclair, mécanicien. Mme Duhaime est sympathique à la cause que défendent les parents du village de Mont-Brun.

Dans cette commission scolaire de l'Ile Jésus où les parents sont assez actifs, notamment sur le problème des cours en double horaire à la polyvalente Curé-Antoine-Labelle, les six postes en élection cette année sont contestés.

Le président de la commission, M. Raymond B. Rouleau, ajusteur-conseil, est contesté par M. Richard Gingras, technicien en informatique, dans le quartier no 1. Le commissaire Raymond Barabé administrateur, fait face dans le quartier no 4 à Mme Rita Brault, mère de famille. Le commissaire Ronald Boucier, greffier à la ville de Laval, défendra son poste face à M. Léon Debien, administrateur, dans le quartier no 12.

Dans les quartiers nos 11, 13, et 15, les commissaires sortants ne se représentent pas. Se feront donc la lutte MM. Lucien Côté, électricien, Pierre Renaud, contremaitre, et Mme Lucille Morin mère de famille, dans le quartier no 11; MM Gilles Desrochers, inspecteur municipal, et Marcel G. Tremblay, administrateur, dans le quartier no 13; et enfin, dans le quartier no 15, MM. Jean-Guy Dagenais, gérant et Jean Desjardins, plâtrier.

Québec

Il y aura élection le 10 juin dans les six quartiers désignés par tirage au sort pour l'élection cette année. Dans le quartier no 3, le commissaire Paul Marceau, prêtre, est contesté par M. Joseph Villeneuve, chef de section. Dans le quartier no 9, c'est Mme Jeanne d'Arc Gravel, éducatrice, qui fera la lutte au commissaire sortant, Mme Rollande Papillon, couturière.

Le commissaire Maurice Hébert, agent principal, est contesté par M. Adrien Deraspe, conseiller en assurance-vie, dans le quartier no 10. Trois personnes se feront la lutte pour obtenir le siège no 12, délaissé par celui qui l'occupait: MM. Gérard Lachance, employé civil, Paul-Emile Lebel, chef de bureau, et Angelo Tremblay, retraité.

Le commissaire Thérèse Couillard est contesté dans le quartier no 17 par M. Jacques Robitaille, éducateur, et enfin, dans le quartier no 19, le commissaire sortant Gilbert Readman, devra faire la lutte à M. Gaston Lajeunesse, agent, pour conserver son poste.

La fameuse route de la Gaspésie

Il existe assez d'études et de rapports pour la paver

Depuis des années, les Gaspésiens demandaient au gouvernement québécois que des transformations soient apportées à la fameuse route 6 qui ceinture la péninsule gaspésienne. Cette route est tristement célèbre auprès des Gaspésiens et des touristes qui l'empruntent par sa piètre condition générale.

Selon certains résidents de la Gaspésie, le seul changement notable qui soit survenu depuis une dizaine d'années qu'on parle d'en apporter, c'est le récent baptême de la route 6 qui est connue désormais sous le vocable de route 132.

Des tas de documents

Depuis 1965 plusieurs rapports, documents et manifestes ont tour à tour été présentés par le Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ), par le Conseil régional de développement (CRD) par les firmes d'ingénieurs-conseils etc. Ces rapports réclamaient tous une urgente amélioration du système routier dans la région de la Gaspésie.

Que les rapports et études aient été commandés par le gouvernement québécois ou par des organismes populaires, les conclusions étaient les mêmes. Les sentiers préhistoriques devaient faire place à un système routier planifié.

C'est en fonction de tout ça qu'un Plan de développement a été présenté en juin 66 recommandant certaines priorités comme la réfection du tronçon Matapédia-Gaspé. Par la suite dans le cadre de l'entente générale de coopération Canada-Québec les priorités se sont déplacés vers la construction de routes d'accès aux centres miniers de la région.

Selon le CRD gaspésien il en aurait coûté en 69 de $75 à $100 millions pour le réaménagement du système routier de la péninsule alors que selon l'entente Canada-Québec un montant de seulement $8 millions était disponible.

D'autres projets tout aussi "prioritaires" furent présentés au gouvernement québécois par la suite, demandant par exemple l'amélioration de la route de ceinture au coût de $150 millions.

Des études pour rien

Comme au cours des ans, la plupart des études faites sur le système routier gaspésien en sont venues aux mêmes conclusions que la première étude de 1965, plusieurs citoyens gaspésiens se demandent maintenant si les sommes investies dans les études n'auraient pas été mieux utilisées dans la... construction de routes.

Depuis 1960, il s'est construit en Gaspésie un grand total de 17 milles de route. La Gaspésie demeure toujours une des régions où les taux d'assurance-automobile sont les plus élevés.

Un "Plan" pour l'Outaouais

QUÉBEC (PC) — La région de l'Outaouais fera l'objet, au cours de l'année, de travaux spéciaux de la part de l'Office de planification et de développement du Québec, révèle le rapport de cet organisme pour l'année 1972-73, publié hier.

L'Outaouais est la dernière des régions du Québec qui reste à explorer du point de vue planification et développement. L'OPDQ poursuivra aussi l'analyse de dossiers sectoriels prioritaires qui éclairent ses actions de développement, dit le rapport. "Les dossiers "transports" sont plus particulièrement importants: le cargo aérien, le port de Québec, le traversier rail-route dans l'Est, les liaisons aériennes directes Québec-New York."

RÉUNION DES LECTEURS DU JOUR

AU SALON DE LA MAISON DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOIS DE L'EST DU QUÉBEC
BOULEVARD ARTHUR-BUIES
RIMOUSKI

INVITÉS:

M. JACQUES PARIZEAU,
PRÉSIDENT DE SODEP
M. RENÉ DAIGNEAULT,
DIRECTEUR GÉNÉRAL, S.N.E.Q.
PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT
Dc. Georges Raymond
M. GUI CARON,
PRÉSIDENT DES AMIS DU JOUR
MME ISABELLE FECTEAU,
MEMBRE DE L'EXÉCUTIF NATIONAL DU PARTI QUÉBÉCOIS

VENDREDI, 7 JUIN, 8 P.M.

SOUS LES AUSPICES DES AMIS DU JOUR

les amis du jour

387 boul. Lebeau, Montréal
H4N 1S2, tél.: 331-8961

le BOTTIER
PLACE LONGUEUIL

25
au gallon jaune
PEUGEOT
504
Biarritz
10825, Racette - 323-1900.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 par six mois. Édition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier
Chef de pupitre: Pierre Godin: adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation: Marie Vallée.
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et Culture: Alain Pontaut Michel Beaulieu
Sports: Alain Gerbier, Christian Nobert.
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand.
Photographie: Antoine Désilets
Caricature: Berthio
Documentation: Ginette Hétu
Agences: Maurice Beaulieu.

Administration

Contrôleur: Robert St-Jean
Comptable: Marcel Latendresse

Tirage

Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné.

Publicité

Directeur: Ronald Lamoureux
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger
Jean-Pierre Tison
Francine Tremblay Robert Pepin
National: Gérard Lapointe
Maquettiste: François Delaney

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

LE JOUR

Victimes d'une inondation en juillet

175 agriculteurs attendent toujours d'être dédommagés

par Rose-Anne Giroux

Il y a au moins 175 producteurs agricoles qui restent convaincus, depuis l'été dernier, que les inondations ne sont pas toujours des "acts of God".

C'est ce qu'un représentant de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Joliette, M. André Legault, a souligné au JOUR, cette semaine, en rappelant que les producteurs des paroisses riveraines de Berthier, les Iles, Saint-Sulpice, Saint-Barthélémy et Saint-Cuthbert ont subi des pertes d'au moins $300,000, l'an dernier, à cause d'un débordement du fleuve Saint-Laurent qui, d'après l'UPA, n'était pas dû à des pluies excessives.

Comme LE JOUR a rendu public un document gouvernemental indiquant que le gouvernement Bourassa a contribué, l'an dernier, aux inondations, en acceptant que le débit du Saint-Laurent soit augmenté, de façon à protéger les rives du lac Ontario, le représentant de l'UPA en a profité pour remettre en lumière un mémoire que les producteurs agricoles de Joliette ont soumis au ministère de l'Agriculture, le 19 mars dernier, afin d'appuyer une demande d'aide financière aux victimes d'inondations.

D'après le représentant de l'UPA, M. Legault, ce mémoire et le document du JOUR concordent parfaitement, dans la mesure où ils font ressortir que les inondations de l'an dernier n'étaient pas toutes dues à des causes naturelles, tandis que les victimes n'ont toujours pas été dédommagées.

En plein mois de juillet...

D'après le mémoire, "le niveau du fleuve a été maintenu à une moyenne de deux pieds et demi au-dessus de la normale (de 35 pieds tout au cours de l'été 1973, causant une inondation constante des terres basses de ces paroisses". Quand? En plein mois de juillet, dans ce qui est habituellement une période de sécheresse.

En 1973, les inondations se sont produites au cours de la période de régularisation du lac Ontario qui s'est déroulée entre juin et novembre, d'après ce que le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, a déclaré en Chambre, cette semaine.

Bien plus, d'après les documents que M. Massé a lui-même rendu publics, histoire de contredire le JOUR, c'est au cours du mois de juillet que le niveau du Saint-Laurent a été le plus élevé. Précisons que les réclamations de l'UPA portent sur 1972 et 1973. En 1972, cependant, les inondations étaient dues à des pluies excessives.

A la suite du débordement du fleuve, plusieurs des producteurs de la région de Joliette ont subi des pertes totales; par rapport à ceux qui ont été acculés à la faillite, l'UPA souligne dans son mémoire, que les plus fortunés n'ont réussi à sauvegarder leur troupeau que par l'achat de moulée et de grains à des prix exorbitants ou, encore, en liquidant une partie de leur troupeau pour rencontrer leurs obligations.

Bref pour 1972 et 1973, l'UPA calcule qu'environ 10,000 arpents de terres arables ont été rendues inutilisables, ce qui représenterait des dommages de l'ordre de $600,000, dont la moitié auraient été subis l'été dernier.

Malgré tout, les producteurs agricoles n'ont reçu aucune aide financière, car d'après l'UPA, le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, n'a toujours pas donné suite à une promesse de dédommagements qu'il a faite le 19 mars dernier. Depuis, il y a bien eu quelques échanges entre le ministère et l'UPA, mais rien de concret ($$$). Le 30 mai, le député Michel Denis (Berthier) s'est engagé, d'après l'UPA, à multiplier les démarches en faveur des producteurs, lors d'une assemblée où ces derniers en ont profité pour dénoncer les gouvernements qui ont voulu les faire "jouer à la marionnette".

"Un jeu de marionnettes"

C'est ce qui s'est produit quand l'UPA s'est d'abord adressée aux ministères de l'Agriculture et des Transports du Canada "qui nous avaient aussitôt référés au ministère de l'Agriculture du Québec sous prétexte que les affaires relatives aux inondations (débordement) tombent sous la compétence des provinces, alors que le Québec rétorquait aussitôt "... comme ces dommages sont dus au débordement d'une voie navigable qui relève du fédéral, nous ne croyons pas qu'il est du ressort du Québec de voir au dédommagement de ces cas".

L'UPA a finalement choisi de négocier "directement et exclusivement" avec le ministre québécois de l'Agriculture, M. Normand Toupin, qui n'était pas au courant lui, du dossier des Richesses naturelles, comme le démontre aujourd'hui, un autre article du JOUR.

Innondations: Québec précise les modalités de son aide

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement a annoncé hier, sa politique d'aide financière aux victimes des inondations depuis le début de l'année. Le gouvernement accordera des dédommagements pour les dommages à la résidence principale des particuliers, pour les meubles de nature essentielle, aux agriculteurs et aux petites entreprises.

Le cabinet des ministres a décidé mardi soir de défrayer les dommages aux immeubles jusqu'à concurrence d'un montant de $5,000.

Dans le cas des dommages aux meubles, l'aide sera égale aux dommages admissibles réclamés jusqu'à concurrence d'un certain maximum dans différentes catégories de biens.

L'indemnisation aux agriculteurs portera sur les pertes à leurs immeubles, au matériel d'exploitation, au cheptel, aux stocks et aux frais d'exploitation.

Le montant maximum sera de $5,000, mais pourra être ajouté aux dédommagements versés pour la résidence du fermier.

Les petites entreprises qui pourront recevoir l'aide du gouvernement sont celles qui emploient moins de 30 travailleurs à l'année et qui ont un chiffre d'affaires annuel ne dépassant pas $750,000.

Dès le début de la semaine prochaine, des formules de demande d'aide seront disponibles dans les hôtels de ville des municipalités.

Les réclamants devront remplir une formule et exposer clairement les pertes subies par suite des inondations. Des agents de réclamation feront ensuite sur place une évaluation des dommages.



Photo Antoine Désilets

Attention aux enfants!

La semaine prochaine, 20 milles à l'heure

En collaboration avec une trentaine d'organismes populaires de Montréal, le "Point Action Citizen Council" de Pointe Saint-Charles organise pour la semaine qui vient, la "Semaine du 20 milles à l'heure".

Ceci afin de protester contre la non-application dans certaines zones scolaires du règlement municipal 1319, qui limite à 20 milles à l'heure la vitesse de la circulation automobile aux abords des écoles.

Depuis plus de deux ans, les parents de Pointe Saint-Charles protestent contre l'absence de passages pour piétons et de signalisation aux abords des écoles Saint-Gabriel, Lorne et Riverside, qui rend dangereuse pour les enfants, la sortie de l'école.

Selon les membres du "Point Action", depuis deux ans, au moins deux accidents de la circulation par mois impliquant des enfants, ont été signalés dans ces secteurs.

Il y a deux jours une manifestation avait été organisée par les membres du "Point Action" devant les trois écoles précitées. Trois commandos de parent, d'une vingtaine de personnes chacun, se sont présentés devant les trois écoles en question et ont distribué des tracts aux chauffeurs des autobus scolaires. Ces tracts dénonçaient la situation actuelle qui permet la circulation à 30 milles à l'heure.

Les manifestants ont commencé à faire circuler une pétition demandant à la Ville de faire respecter l'application du règlement 1319. Au cours de la "Semaine du 20 milles à l'heure" qui se tiendra du 7 au 14 juin, une demande officielle sera adressée au maire Drapeau afin qu'il remédie à la situation présente en faisant installer des panneaux de signalisation et des passages pour piétons.

Journée de solidarité des travailleurs de Sorel

SOREL — C'est aujourd'hui jeudi, proclamé "journée de solidarité avec les gars de Sorel Steel", qu'auront lieu en soirée une manifestation de solidarité avec les grévistes et, dans l'après-midi, une assemblée syndicale ouverte aux visiteurs.

Les manifestants, dont les grévistes de Canadian Gypsum, ont rendez-vous à 19 heures, devant le 900 rue de l'Église à Tracy. À l'assemblée générale de l'après-midi, qui s'ouvre à 14 heures, les syndiqués attendent notamment la visite de M. René Lévesque, président du PQ.

Bâtiment: plusieurs chantiers au ralenti

Des ralentissements de travail sont survenus hier sur divers chantiers de construction, dont ceux de l'aéroport Mirabel et de la Place Desjardins à Montréal.

Le mouvement est relié de toute évidence à la revendication syndicale de rajustement des salaires au coût de la vie. La FTQ construction, qui avait réuni à ce sujet les associations patronales jeudi dernier a essuyé un refus presque unanime.

L'Association des sous-entrepreneurs en construction, créée il y a à peine un mois, a été la seule à accepter le principe d'une reprise des négociations sur les salaires et aurait convoqué les autres associations patronales à une réunion hier soir pour tâcher de trouver une position commune face aux événements.

Le mouvement n'est pas général mais des sources syndicales indiquent qu'il pourrait prendre de l'ampleur dans les prochains jours, par contagion d'un chantier à l'autre.

D'autres des résistances, même au sein de la FTQ construction, a un ralentissement de travail à cette période particulièrement active de la saison et alors que les chantiers ont déjà été paralysés peu auparavant par la grève des cimenteries.



Photo Antoine Désilets

Neuf artistes, comme au baseball

Le spectacle du 24 juin aura lieu le 22 au parc Jarry

par Gisèle Tremblay

Jean-Pierre Ferland, Pauline Julien, Renée Claude, Pierre Lalonde, Gilles Valiquette, Harmonium, Renée Martel, Michel Pagliaro et Clockwork (sans le fruit): ils ne seront que neuf le 22 juin, mais on les entendra près d'une demi-heure chacun.

Cette année, en effet, le spectacle de la St-Jean innove: un nouveau nom, "La grande soirée"; un nouvel emplacement, le parc Jarry; un nouveau droit, celui de s'asseoir sur la pelouse et de dire "le ciel est à nous"; un nouveau son, qui sera québécois, de manière que les artistes puissent parler aux techniciens et se faire entendre; et un nouveau climat, doux et sec, si sont exaucées les neuvaines présentement en cours.

Car si le spectacle de la St-Jean est devenu une tradition, c'est presque surtout qu'on attend chaque année le moment de constater si la pluie sera plus abondante que l'année précédente, si le son parviendra au neuvième gradin, et si la foule qui envahit la pelouse quand elle devient musique sera ou non repoussée.

La Fête a déjà eu lieu au parc Jarry, dans les premiers temps, avant les Expos. C'étaient des kiosques à chansons. Cette fois, c'est la place des jeux et des arts.

Près de 4,000 billets seraient déjà vendus: d'ici le 22, Loto-Québec les offre à prix réduit, pour deux portraits officiels de la Reine. Le 22, aux guichets, ce sera 50 cents de plus.

Chaque artiste invité sera présenté par un animateur différent. Il y aura Jean Duceppe, co-président des Fêtes de la Saint-Jean, ainsi que Robert Boulanger (CHOM-FM), Claude Poirier (canal 10), Claude Quenneville (Radio-Canada), Emile Genest (CJMS), Jacques Proulx (CKAC), Robert Arcand (CKLM) et Jacques Letendre (CKVL-FM).

À Notre-Dame

Les parties acceptent l'enquêteur du ministère du Travail

par Marcelle Bourque

Le ministère des Affaires sociales, de qui relève le réseau des hôpitaux de la province, semble agir dans le conflit de Notre-Dame. On attend toutefois toujours la nomination de l'enquêteur que ce ministère du Travail parle, depuis avant-hier, de dépêcher sur les lieux.

Au moment d'aller sous presse, il n'y avait rien d'autre de nouveau à ce chapitre que l'acceptation de principe de l'administration de l'hôpital.

M. Lacoste affirmait: "Le conseil d'administration de l'hôpital Notre-Dame, conscient de ne pas avoir en mains les pouvoirs dont il aurait besoin pour régler ce conflit, a accepté sans hésitation, lors d'une réunion spéciale, la nomination d'un enquêteur dont le choix et le mandat restent à préciser. Le conseil d'administration souhaite que les employés cessent leurs grèves rotatives puisque l'enquête a pour but de faire la lumière sur les causes du conflit et conséquemment d'en accélérer la solution.

Les grévistes à la salle du Conseil

À une centaine de travailleurs qui se sont rendus, hier midi, à la réunion des administrateurs, M. Plourde, administrateur général, aurait cependant affirmé que le problème actuel était celui de Notre-Dame, pas celui du ministère des Affaires sociales. Le syndicat en conclue que l'hôpital aurait reçu carte blanche de M. Forget. Il décèle une contradiction dans le fait d'accepter l'intervention du ministère du Travail.

Les travailleurs, sous l'oeil attentif de la police, sont sortis déçus de leur rencontre. Ils considèrent n'avoir obtenu aucune réponse claire à leurs questions et rejettent les propositions d'arbitrage que leur soumet la partie patronale. Selon eux, l'arbitrage est un cercle vicieux: il règle les problèmes pour un temps seulement. Quand, quelques mois plus tard, des conflits semblables à ceux qui ont déjà été vidés se reposent, tout est à recommencer. Ils veulent d'une formule capable de régler les différends une fois pour toutes.

Un conflit réglable en trois jours

Les syndiqués se méfient. D'autant plus que M. Plourde aurait, au cours de la séance d'hier, affirmé à M. Jules Lévesque, qu'il pourrait, en trois jours, mettre un terme à la grève. Il s'y refuse cependant parce qu'il serait alors forcé d'accorder trop de pouvoirs aux travailleurs. Cela ouvrirait la porte à l'anarchie.

La partie patronale continue, en attendant des éléments nouveaux, à distribuer des suspensions. Il y en a eu deux nouvelles hier. On a, par contre, réadmis M. Jules Lévesque, représentant suspendu des usagers au conseil d'administration, au séance du conseil.

Des séances d'information continuent de se tenir, pendant les heures de travail, dans les autres hôpitaux de la métropole. On a débrayé hier à St-Benoit, à Fleury, à Villa Medica, et au Mont-Providence.

À Notre-Dame, les employés de l'entretien ménager protestent contre les tracasseries dont ils sont l'objet: changement de département, travail à faire deux fois, etc... Ils ont quitté leurs postes pendant 7 heures la nuit dernière.

Le syndicat affirme que ce genre de tactiques pratiquées par les cadres visent à provoquer les travailleurs pour les pousser à la grève générale. Tout est prêt pour cela. L'hôpital est presque vide. Ils n'ont pas l'intention de modifier d'un iota leur mode d'action cependant.

au jour le jour

● Manoir Richelieu à Pointe au Pic, congrès annuel de la chambre de commerce de Montréal.

● Au Cercle universitaire de Montréal, Cité du Havre (près d'Habitat jusqu'au 13 juillet, exposition de peintures et sculptures de: Monique Parizeau, Pauline Bouthillette-Spénard, François Brosseau, Marc Duquet. Tous les jours, sauf le dimanche, de 10h. à 23h.

● Conférence de l'Institut des Ingénieurs en électricité et en électronique, au Reine Elizabeth.

● Exposition des oeuvres de Claude Vallée, à la librairie Hugo, 2735, avenue Van Horne de 9h. à 21h.

● Au Montréal Airport Hilton, conférence nationale sur les leucémies aigües.

● Exposition des travaux et concepts de Buckminster Fuller au Centre Saidye Bronfman, 5170, Chemin de la Côte Sainte-Catherine.

● Exposition Carette-Dufour au Centre d'Art du Mont-Royal, Chemin Remembrance.

● Exposition "Images d'Afrique noire" et "artisanat d'Afrique contemporain" au Centre culturel de Pointe-Claire, de 15h à 17h.

SPÉCIAUX
DU 6 AU 13 JUIN
TONDEUSE À GAZON
"Moto-Mower"
Modèle 147-100
4 cycles, 31/2 c.v.
Spécial: $74.59
Super Valspar
VERNIS EXTÉRIEUR SPAR
Vernis spécialement conçu pour toutes les surfaces de bois extérieures. Résiste aux intempéries et aux rayons de soleil.
ORD. $17.95 SPÉCIAL $14.95
ÉVIER EN ACIER INOXYDABLE
QDL203
Dim. ext. 31" x 20 1/2" x 7"
ord $75.10 spécial $52.95
SCIE-À-CHAÎNE McCULLOCH
MINI MAC 35 AUTOMATIQUE
Moteur de 2 pouces cubes
Équipée d'une lame et d'une chaîne de 14 pouces
Incomparable pour la ferme ou le foyer
Ord. $139.95 SPÉCIAL $122.95
QUINCAILLERIE Lambert
6524, PLAZA SAINT-HUBERT, 274-3521
PRÈS DE LA SORTIE DU MÉTRO BEAUBIEN
SUCCURSALE: 5200, AV. GATINEAU, Côte-des-Neiges — 731-6833

éditorial

Le combat des chefs

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier

Ce qui crée dans une large mesure l'intérêt d'une campagne électorale à la mode "canadian", c'est la performance des chefs de parti. Tout le reste — programmes électoraux compris — n'est que velléité, illusion, égarement momentané, attente du lendemain.

Car la logique a ses lois même si, à court terme, elle paraît boiteuse, impopulaire voire irréaliste. Pour les indépendantistes comme pour les fédéralistes.

Si l'on met à part les "inconditionnels" du beau grand Canada uni (qui excluent de leur panorama électoral le Québec indépendant) ou encore les coupeurs de cheveux en quatre qui, tout en se disant indépendantistes, persistent néanmoins à jouer le jeu "canadian" sous le prétexte trop facile que les décisions outaouaises touchent directement la vie des Québécois (comme s'ils pouvaient y changer quelque chose!), que peut-on attendre de partis et de programmes, aussi gris qu'uniformes, et qui ne répondent en rien aux problèmes et préoccupations fondamentales des Québécois?

Pour un Québécois qui est finalement arrivé à trancher son dilemme, c'est-à-dire qui a décidé une fois pour toutes, et quoi qu'il advienne, que son pays, c'est le Québec, envers et contre tous, le seul attrait réel d'une campagne électorale fédérale réside finalement dans la qualité du spectacle qui lui est offert par les sirènes fédéralistes...

Or à un mois du scrutin du 8 juillet, il faut bien se rendre à l'évidence: le show est platte à mort! Les chefs comme les partis ne sont pas à la hauteur de "leur" situation. Ce qui fait que leur bataille n'a rien des chefs d'Astérix.

Jusqu'ici tout au moins, la campagne électorale est mortelle. Pour s'en convaincre, il ne suffit que de s'en rapporter aux reportages des journalistes ou au climat de la campagne électorale fédérale de 1972, où l'ennui et la platitude actuels n'étaient guère de mise. Il est vrai qu'en 1972, le Parti québécois était omniprésent: assemblées publiques parallèles aux assemblées fédérales, divulgation fantasque de documents secrets fédéraux, duel Trudeau-Lévesque-Parizeau sur les vertus comparées des régimes souverainiste et fédéraliste.

Aujourd'hui, avec la consigne d'annulation lancée dès le départ par le PQ, et le retrait "officiel" sinon officieux qui en est découlé, les chefs et les partis fédéraux sont en quelque sorte laissés à eux-mêmes. C'est peut-être pour ça, qu'on s'ennuie si fort en milieux journalistiques!

Cela dit, il reste que les chefs de parti affichent des images différentes par rapport à la campagne de 1972.

Trudeau a changé d'écorce. Il n'a plus rien du froid provocateur intellectuel de 1972 à la fois désireux de mater le Québec et de "protéger l'intégrité du Canada", selon le slogan de la campagne électorale de 1972.

Trudeau a oublié ses obsessions antipéquistes et son intellectualisme. Il cherche maintenant à faire peuple. Il a oublié aussi le Québec. Il se fait accompagner de sa Margaret, à qui il a enseigné les choses de l'amour (dit-elle), et de son rejeton qui épate les foules. Le Trudeau idéoloque et constipé a fait place au Trudeau de tous les jours, au Trudeau bon enfant qui cherche à conquérir le Canada anglais après avoir mis le Québec dans sa poche.

Stanfield joue toutes les cartes possibles et imaginables pour élargir au Québec la base électorale qui lui assurera le pouvoir au Canada anglais. Il parle de plus en plus et de mieux en mieux le français ("Salut Trudeau, nous on débarque le 8 juillet"). Il a remis à sa place le maire Jones. Il s'est attribué l'image de chevalier de l'anti-inflation. Et s'est entouré d'une équipe de Québécois (Masse-Wagner-Lasalle) aussi prestigieuse et inutile que l'équipe québécoise de Trudeau.

David Lewis, qui a failli à la tâche de regrouper autour de son parti une partie importante du vote péquiste à cause de son "incompréhension" volontaire ou simulée du problème national des Québécois, embrasse maintenant à satiété les petits enfants et porte à la boutonnière une marguerite qui, en 1968, à l'époque de la trudeaumanie était un oeillet! Triste retard à la fois historique et électoral.

Quant à Réal Caouette, dont la performance est sérieusement hypothéquée par une santé de plus en plus vacillante, il erre de ce temps-ci dans la baie de Vancouver pendant qu'au Québec, contre l'armée libérale, ses députés ferraillent de peine et de misère.

Pierre Godin

vous avez la parole

Le N.P.D. doit absolument composer avec le Québec

Je comprends facilement la frustration de M. David Lewis, à l'effet que le parti québécois ait décidé de n'appuyer aucun candidat dans la présente élection, du fait, que le NPD ne parviendra jamais à prendre les rennes du pouvoir, sans le Québec.

Cependant, je comprends également la position de M. Lévesque à l'effet que le Québec n'a rien à voir avec la politique fédérale, et ce, même avec le NPD, puisque ce parti demeure dans la grande bébelle nationale.

Il est un peu tard pour le NPD de s'apercevoir que le soutien des Québécois ne lui sera pas accordé, tous les quatre ans, sans démontrer d'abord un intérêt à la cause québécoise. S'il est vrai que l'ouest et l'est doivent s'unir pour faire face aux orangistes du sud de l'Ontario et pour se débarrasser de la main mise américaine sur notre économie, il est aussi vrai que le Québec ne doit pas exister dans leur esprit (à moins que ce ne soit par intérêt politique avare) seulement en période électorale. Je crois que les Québécois pourront songer au NPD (comme un moindre mal) quand les premiers ministres supposément socialistes appuieront le Québec quant à se faire respecter dans leurs droits linguistiques et leur droit à l'autodétermination, si la population le décide ainsi. Jusqu'à maintenant, c'est malheureux, mais le Québec doit faire cavalier seul.

Le bill 22 a, il y a quelques jours, fait verser beaucoup d'encre aux journaux de Vancouver (même s'ils déforment complètement la réalité) et pourtant, le NPD même s'il savait que les faits étaient faussés n'a rien fait pour faire ressortir la vérité. M. Barrett aurait pu alors se prononcer sur le droit au Québec d'être unilingue français puisque sa propre province est unilingue anglaise. Il n'a pas bougé puisqu'il n'y avait pas encore d'élection. OK! Tant que le Québec n'intéressera l'ouest qu'en période électorale par son nombre de votes, le Québec n'a rien à en retirer. Une entente, ça demande d'abord un intérêt commun. Bravo au PQ.

Jean Simoneau
Montréal

Trudeau a beau jeu

M.P. Trudeau connaît bien la naïveté, la sentimentalité et l'absence de sens critique d'une partie de ses compatriotes. Depuis que le gouvernement a été renversé, on entend "ânonner", à gauche et à droite, que le N.P.D. est irresponsable de déclencher une élection en plein mois de juillet! Plusieurs de ceux qui tiennent ce langage croient émettre une opinion originale et ne se souviennent déjà plus que c'est M. Trudeau lui-même qui la leur a soufflée, au moment opportun.

M. Lalonde mise également sur les "bons sentiments" des Québécois. Son premier commentaire n'a-t-il pas été que le Parti libéral comptait sur les Québécois? On sait pourquoi. On compte sur les Québécois mais on devra compter **avec** les Ontariens.

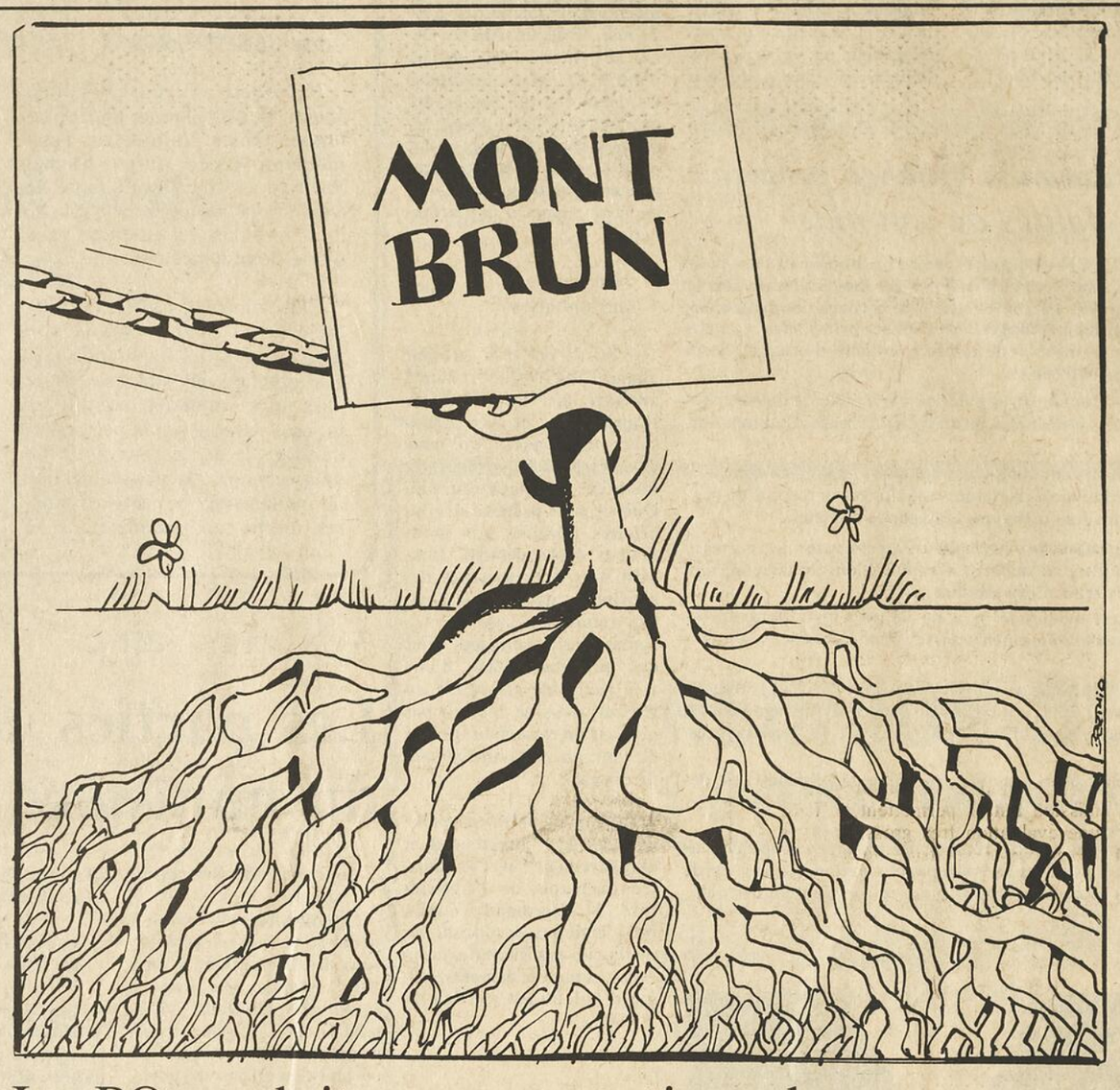
M. Trudeau aura beau claironner le contraire, beaucoup d'électeurs seront convaincus qu'il a méticuleusement **calculé** et **choisi** le moment de sa chute, c'est-à-dire le plus propice à lui attirer la sympathie ou la pitié. Faut-il être bête ou malhonnête pour remettre toute la responsabilité d'une élection à un tiers parti! Le gouvernement Trudeau a présenté un budget qu'il savait inacceptable pour l'opposition. M. Trudeau a ensuite joué au chef indigné, soucieux du fardeau qu'une élection impose à la nation.

Mais, si les électeurs le prenaient au sérieux et s'ils en déduisaient qu'un tiers parti, qui rallie la majorité de la Chambre (car il a bien fallu que la majorité des élus du peuple votent contre le budget Turner pour que le gouvernement tombe!) possède une certaine "allure"... S'ils décidaient d'appuyer le NPD qui savait fort bien n'avoir rien à gagner auprès du peuple qui vote le plus souvent pour la couleur des yeux d'un candidat plutôt que pour sa compétence réelle ou même présumée...

Micheline Carrier
Mont-Joli

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.



Le PQ ne doit pas sous-estimer la maturité politique des Québécois

Le Conseil national du Parti québécois, face aux prochaines élections fédérales, a adopté comme politique, entre autres, l'annulation du vote ou tout au moins l'abstention.

Il me semble que cette stratégie visant à exprimer le rejet d'un fédéralisme qui diminue le Québec est vouée à l'échec,du moins à cause du vote de juillet alors que l'absentéisme sera évalué par les adversaires en termes de vacanciers, plutôt qu'en termes de protestataires.

Sérieusement, j'accepte difficilement de poser un geste aussi déconcertant devant les problèmes aigus qui nous assaillent quotidiennement. Je pense à la hausse inquiétante des prix des aliments, du coût prohibitif de l'habitation, la persistance du chômage régional, la spéculation foncière inacceptable. D'autant de considérations qui me portent à appuyer le NPD pour renforcer l'opposition sociale-démocrate à Ottawa et minimiser autant que possible ces maux sociaux.

Sans vouloir jouer au prophète, je ne me tromperais guère si j'affirmais que le PQ aura à mener possiblement deux élections avant de prendre le pouvoir, c'est-à-dire huit ans encore à l'intérieur des institutions canadiennes. Dans ces conditions, il ne faut pas jouer à l'autruche et maintenir au pouvoir d'une façon condescendante les libéraux ou, par accident, les "tories".

"Ce serait nous jeter dans l'ambiguité que d'appuyer le NPD" affirme M. René Lévesque, soulignant le caractère nettement fédéraliste des néo-démocrates. Je me demande, avec tout le respect que j'ai pour M. Lévesque, si on ne sous-estime pas la maturité politique des Québécois. Je pense surtout à ces 900,000 Québécois qui ont appuyé le parti de la souveraineté en misant sur la liberté et la confiance en soi et pour qui l'appui objectif au NPD n'entrainerait pas nécessairement de "blacklash" néfaste pour le PQ.

J'admettrai qu'un endossement national et inconditionnel au NPD comporterait des risques sérieux à cause de la faiblesse de ce dernier au Québec. Ainsi, dans ces circonstances, on aurait pu considérer un appui plus nuancé en laissant par exemple à chaque comté le soin de déterminer les modalités de son apport au candidat néo-démocrate. D'aucuns prétendront que des votes aux Gautrin, Laliberté, Boudreau, Stanton ne constituent pas un geste favorable à l'autodétermination de la personnalité québécoise.

Appui conditionnel

Je soulignerai quelques points qui me portent à favoriser un appui conditionnel au NPD:

1. Amener les péquistes à reconsidérer leur faveur implicite accordée aux créditistes fédéraux en 1972 et accentuer ainsi l'élimination progressive de la carte électorale les créditistes tant fédéraux que provinciaux.

2. Un appui au NPD permettrait de secouer tant soit peu la machine électorale libérale au fédéral et par ricochet celle du provincial.

3. Refuser catégoriquement de considérer un appui à des hommes ou un parti oeuvrant sur la scène fédérale c'est mettre en veilleuse, d'une certaine façon, la deuxième partie fondamentale du programme du PQ, celle de l'association avec le reste du Canada. L'élaboration d'une politique bien définie de soutien au NPD serait dans la **conjoncture actuelle** un geste concret qui engagerait le parti de M. Lévesque dans la dualité conforme à son programme: souveraineté et association. Qui alors aux élections provinciales pourrait accuser le PQ de vouloir emmurer les Québécois s'il a déjà tendu la main à des Canadiens dont le respect mutuel ne fait aucun doute (je pense à la rencontre Barrett-Lévesque).

4. Un appui moral au NPD permettrait au PQ d'atténuer son anti-campagne et de canaliser ses énergies sur la bataille linguistique qui s'annonce à Québec.

5. Favoriser l'éclosion d'une meilleure démocratie parlementaire à Ottawa. Trudeau et cie sont des hommes dangereux qui n'hésiteront pas à la rigueur à poser des gestes qui s'inspirent du fascisme face aux forces vivantes de la société québécoise. L'expérience nous l'a déjà démontré.

Michel Beauséjour
Terrasse-Vaudreuil

Professeur d'économique au Centre de perfectionnement en administration aux HEC et ex-candidat du NPD dans Vaudreuil-Soulanges aux élections de 1972.

Réflexion faite j'annulerai mon vote le 8 juillet

La semaine dernière, j'écrivais au JOUR pour dire que je me dissociait de la décision du Conseil national du Parti québécois face au scrutin fédéral; mais voilà que depuis, notre psychiâtre national François 1er nous a prescrit une forte dose d'assimilation. Étant encore lucide, j'ai refusé cette prescription; du même coup, j'ai constaté que M. Lewis n'était pas aussi lucide que j'osais le croire. En voulant garder la confiance de l'Ouest, M. Lewis a perdu le potentiel d'appui qu'il aurait pu retirer du Québec. Ne pas reconnaître le désir d'indépendance des Québécois pouvait être passager, mais ne pas reconnaître ce droit élémentaire que nous ne possédons pas encore constitue une autre de ces effronteries que nous procure le système fédéraliste.

J'annulerai!

Claude Lebeau
Rosemont, Montréal

Un devoir d'aller voter le 8 juillet

Comment diable faire son devoir de citoyen responsable lors des prochaines élections fédérales si, comme moi, on n'a pas envie d'être fédéraliste canadien? Comment voter selon sa conscience quand l'objet même de la lutte électorale ne nous atteint pas? Pour qui voter, si l'on considère qu'aucun des partis en présence ne répond à l'essentiel de notre démarche politique: la souveraineté politique du Québec. Que voilà un sérieux dilemne.

Les politiciens fédéraux viendront nous faire une cour assidue: Chacun nous dira à sa façon que le Québec a sa place dans la confédération; on nous parlera sans doute du "Great Canadian Dream", lequel ne peut se réaliser sans la "belle province"; on nous fera miroiter la "Canadian Social Democracy"; on cherchera à nous attendrir en nous décrivant la situation des minorités françaises du Canada, etc. etc. Comment donc faire un choix rationnel?

Le Canada continuera, pour un certain temps encore, à administrer nos richesses, aiguiller notre culture, influencer notre organisation sociale et dominer notre cheminement politique. Le gouvernement canadien sera notre premier interlocuteur quand le temps sera venu de négocier les conditions de l'accession à notre indépendance. Ce même gouvernement sera en mesure d'ici-là (il a d'ailleurs bien entrepris cette tâche depuis quelques années) de poser des gestes qui entraveront notre marche vers la libération.

Pour ces raisons et pour bien d'autres encore, je crois qu'il est essentiel que tous les Québécois manifestent leur volonté le 8 juillet prochain. Il faut envoyer à Ottawa des hommes sincères, larges d'esprit, afin que notre lutte politique ne se bute pas à l'arrogance et l'intolérance de nos propres élus.

Jean Sauvé
St-Lambert, Qué.

Lewis poignarde son aile québécoise

Par son intervention en faveur de la langue anglaise au Québec alors que c'est la langue française qui est menacée, David Lewis vient de poignarder son aile québécoise du N.P.D.

J'estimais que le N.P.D. pourrait peut-être prendre un certain pourcentage de votes au Québec.

Après ce crachat en plein figure des Québécois francophones, le vote N.P.D. au Québec sera n ul et je crois bien que certains candidats se retireront avant même les mises en candidature.

J'espère que David Lewis s'abstiendra de venir au Québec. Une insulte de ce genre par campagne électorale, cela suffit. Merci quand même, M. Lewis, de nous avoir montré votre gai visage d'anglophone raciste anti-Québécois.

Après les insultes des deux autres chefs de partis fédéraux aux francophones québécois, le seul choix logique pour les vrais Québécois, c'est l'annulation telle que préconisée par le Parti québécois.

Paul-Henri Bertrand,
Montréal.

Le tableau d'honneur du francais langue officielle



le fond des choses

Les Québécois entreprennent la bataille de l'amiante



2-

Un compromis malgré une position de force

Le ministère des Richesses naturelles a rédigé un premier rapport sur l'amiante il y a maintenant trois ans. Le ministre Massé en prit connaissance et décida qu'il ne serait pas publié. C'est alors qu'il commença à parler de la confection d'un livre blanc sur les mines du Québec.

Un an plus tard, c'est un livre blanc sur l'Estrie qui fut rédigé par l'Office de planification et de développement du Québec. De nouveaux délais furent cependant enregistrés avant la parution officielle de celui-ci. On a pu prendre connaissance hier d'une évaluation de ce document. Aujourd'hui, on trouvera une proposition beaucoup plus élaborée qui retient l'adhésion de la plupart des intervenants de la région de l'amiante. Voici le texte de cette proposition tel que formulé l'automne dernier et distribué ces jours-ci aux mineurs d'Asbestos et de Thetford.

Nous n'étions, sans doute, pas beaucoup plus avancés après lecture et analyse du Livre blanc mais nous étions néanmoins convaincus qu'il fallait éviter d'emprunter les mêmes voies. Il s'agissait, pour nous, de trouver un mécanisme qui permette de faire varier les termes économiques de la localisation des usines de transformation dans le but de favoriser les implantations locales ou régionales. Il devait aussi permettre de récupérer une plus grande partie des profits reliés à l'extraction. Les hypothèses et moyens de solutions énoncés par la mission Estrae sont ici écartés.

Il convient, comme on l'a déjà dit, d'accroître le degré de transformation locale. Certaines contraintes limitent cependant les possibilités:

—Dans le cas des usines de tranformation d'amiante, la localisation optimale est au marché et le marché n'est pas au Québec.

—Toute variation à la hausse du prix des produits d'amiante engendrée par une localisation sur la ressource ou par un accroissement du prix unitaire de la fibre rend cette fibre moins concurrentielle.

—Il existe des produits à base d'amiante que leur valeur unitaire libère des contraintes de localisation au marché. Les corporations étrangères, propriétaires des mines d'amiante au Québec, qui sont les seules avec lesquelles nous sommes actuellement en position de négocier, ne sont pas directement engagées dans ce type de production.

—À l'heure actuelle, les producteurs canadiens ne parviennent pas à s'assurer une bonne part des nouveaux marchés.

—L'amiante subit deux types de concurrence: il existe des produits finis qui peuvent remplacer ceux dans lesquels l'amiante entre comme composant et il existe aussi certaines fibres synthétiques qui peuvent remplacer l'amiante comme sous-produit.

—Les compagnies productrices d'amiante sont intégrées à des corporations américaines ou britanniques dont elles doivent suivre les directives. Elles obéissent donc d'abord aux contraintes de la maison mère qui ne sont pas nécessairement les leurs.

—En cette matière, il existe un conflit de juridiction entre le fédéral et le provincial. Le Québec a juridiction sur la ressource alors que la mise en marché internationale relève du fédéral. Il est évident qu'Ottawa n'est pas intéressé à intervenir, de peur de s'exposer à des représailles commerciales.

—Le doute qui persiste quant aux effets nocifs des poussières d'amiante rend le marché plus fragile.

Tout cela tend à prouver que la situation actuelle ne saurait être améliorée. C'est bien sûr, le point de vue des producteurs et il est, en fait, partagé par les pouvoirs publics. Les fonctionnaires en charge de ce dossier ne peuvent, en aucun temps, présenter une argumentation assez étayée pour infirmer ou même contourner les énoncés des compagnies privées. Ils sont, en effet, réduits, à cause du manque de données, à ne formuler des hypothèses que sur des bases purement intuitives et ne peuvent, par conséquent, proposer de moyens pour améliorer la situation

Par ailleurs, il existe une série d'éléments qui permettent de dire que la situation est loin d'être idéale et qu'il y a place à amélioration. Ainsi:

—Le Québec est en situation de monopole virtuel dans le domaine de la production d'amiante. La production canadienne compte pour plus de 70% du marché international. La part québécoise du total canadien équivaut à plus de 80%. La production de la seule mine Jeffrey compte pour 37% de la production canadienne et pour 13% de la production mondiale. Le Québec est effectivement en situation de monopole puisque les Russes consomment plus de 75% de leur production totale et qu'ils n'en exportent, par conséquent, que 25%.

—Les études préliminaires de la mission Estrae permettent de faire une évaluation très grossière mais néanmoins révélatrice du taux de profit relié à l'extraction et à la vente de l'amiante. Ces profits sont évidemment très intéressants pour les compagnies mais leur incidence sur l'économie régionale est dérisoire.

—L'importance des investissements consentis récemment par les producteurs prouve qu'ils entrevoient l'avenir avec beaucoup d'optimisme.

—On s'achemine cette année vers de nouveaux records de vente d'amiante et à une exception près il n'y a jamais eu de récession depuis 1967. La croissance de la valeur des expéditions est toujours supérieure à la croissance en volume, sans qu'il y ait nécessairement de changements qualitatifs. Cela prouve que la pression de la demande est très soutenue.

—La balance commerciale du Canada sur les produits finis en amiante est déficitaire de $10,000,000 et ce déficit tend à s'accroître rapidement dans le temps.

—La rentabilité de manufactures de produits finis d'amiante (garnitures de friction et tuyaux d'amiante ciment) établies au Canada est prouvée dans une étude faite par le gouvernement fédéral en 1968.

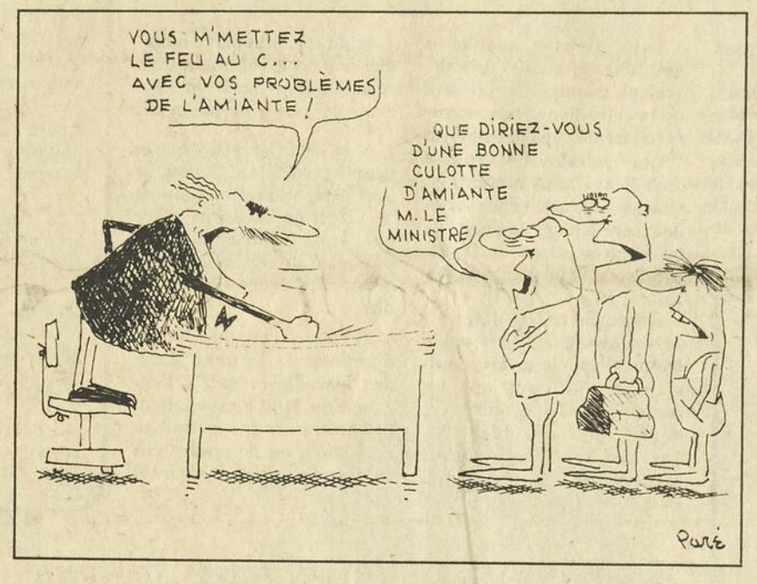
—L'argument selon lequel l'amiante n'entre que comme composant dans des produits hautement pondéreux ne vaut, à la limite, que pour 60% du marché. Dans le cas du 40% restant, la teneur en amiante du produit fini ou la valeur de ce produit le libère des facteurs de localisation au marché.

—Le prix des matières plastiques qui sont des dérivés du pétrole, est appelé à subir de fortes hausses. Le plastique étant l'un des principaux concurrents des produits d'amiante, il s'ensuivra un accroissement du pouvoir concurrentiel de ces produits.

—Les compagnies minières jouissent de privilèges fiscaux très étendus, si bien, qu'elles contribuent fort peu aux budgets provinciaux et nationaux.

—Dans le cadre du pacte confédératif actuel, les provinces ont pleine et entière juridiction sur les ressources naturelles. Il ne tient qu'à elles d'exercer cette juridiction.

En résumé, il est possible que le Québec ne puisse accroître les revenus qu'il tire de ses mines d'amiante. Il se pourrait, cependant, que notre manque de connaissances en ce domaine nous réduise à ne percevoir la réalité que de façon biaisée ou à nous laisser induire en erreur par certains groupes dont les intérêts diffèrent des nôtres. De toutes façons, de par notre ignorance du sujet, nous sommes strictement impuissants et cela est d'autant plus grave que nous ne pourrons sans doute jamais disposer des données pertinentes puisque les seules à être en mesure de les connaître sont les maisons mères des compagnies d'amiante en opération au Québec. Il n'est évidemment pas dans leur intérêt de divulguer les éléments dont elles disposent.



L'Office de mise en marché

Du côté des pouvoirs politiques, il existe une volonté certaine d'intervenir dans ce secteur particulier. N'en retenons, pour exemple, que des déclarations du ministre Massé, dont la dernière, pour peu compromettante qu'elle soit, n'en demeure pas moins très révélatrice.

"Ceci ne signifie pas qu'à court terme, nous resterons inactifs. En effet, dès cette année, ***nous mettons l'accent sur la recherche*** *de moyens pour augmenter la production de produits finis à base d'amiante au Québec"*

Les ministres fédéraux sont tout aussi pressés d'intervenir, et, bien que la gestion des ressources ne soit pas sous leur juridiction (ce qui explique la prudence de leurs déclarations), ils semblent beaucoup plus disposés à agir rapidement.

Le ministre Don Jamieson nous dit, en page 63 de son livre jaune sur la situation économique du Québec: *"Un autre domaine où l'on pourrait envisager un accroissement substantiel du traitement du minerai est celui des produits de l'amiante... L'augmentation à 20% de la proportion du minerai extrait au Québec en produits finis résulterait en une création de 6,000 nouveaux emplois"*

Le ministre McDonald déposait récemment un document intitulé "Objectifs d'une politique minérale canadienne" où il est dit: *"Comme une bonne partie des exportations canadiennes est sous forme de minéraux bruts ou partiellement transformés, il va de soi qu'un objectif impliquant la transformation prend beaucoup d'importance".*

Enfin, la population, le syndicat de l'amiante et la ville d'Asbestos insistent depuis fort longtemps sur la nécessité de transformer sur place une plus grande partie de ce qui est extrait.

Il se trouve, cependant, que malgré toutes ces interventions et toutes ces déclarations de principe, personne n'a jamais pu proposer un moyen valable d'en arriver à des résultats concrets.

La situation qui prévaut actuellement:

—Les producteurs d'amiante se plaignent de la concurrence étrangère sur les marchés internationaux. Nous perdons effectivement certains marchés. Ils se plaignent aussi de devoir produire une trop grande variété de catégories d'amiante pour répondre aux besoins de la consommation.

—Les hauts fonctionnaires disent ne pas pouvoir proposer de solution cohérente parce qu'ils n'ont pas de données. Seules les compagnies sont à même de les avoir et il n'y a aucun intérêt pour elles à évaluer la rentabilité d'une usine de transformation locale puisqu'elles savent pertinemment que les profits sont maximum au marché. Cela ne veut, cependant, pas dire qu'il n'y ait pas de profits réalisables dans le cas d'une localisation près de la source d'approvisionnement.

—Il peut aussi se faire que la capacité de production des usines américaines de transformation ne soit pas complètement utilisée. Cela entrave le développement d'usines de transformation au Québec.

—Les pouvoirs de décision échappent évidemment aux cadres locaux et sont aux mains de la haute administration des compagnies mères aux États-Unis. En fait, on ne s'occupe ici que d'extraction.

Pour toutes ces raisons, il est difficile de demander que l'on force les compagnies à transformer plus d'amiante sur place. Personne ne peut avancer une argumentation solide et les spécialistes gouvernementaux ne peuvent, d'aucune façon, se vanter de connaître réellement les marchés de l'amiante.

En fait, on n'a pu énoncer un moyen concret et réaliste de maximiser les revenus que nous pourrions tirer de l'exploitation de l'amiante.

Le comité des mines du CRD en est venu, après avoir fait l'état de la situation, à proposer la solution suivante: il s'agirait de créer un Office de mise en marché, contrôlé par le gouvernement québécois qui achèterait l'amiante des compagnies et se chargerait de le vendre sur les marchés extérieurs.

—On créerait ainsi un véritable monopole qui n'existe pas actuellement puisqu'il y a huit ou neuf vendeurs d'amiante brut. On pourrait ainsi mieux entrer en compétition avec les Russes qui exportent beaucoup moins que nous mais qui le font par l'intermédiaire d'un organisme unique. De même, la politique de mise en marché serait plus efficace et plus dynamique, ce qui ferait croître les ventes.

—L'Office de mise en marché serait, dans l'exercice de son travail, amené à découvrir et à tester la solidité des marchés. Il pourrait voir dans quelle mesure on peut majorer les prix. On pourrait enfin parvenir à connaître la situation qui prévaut en ce domaine.

—Ça briserait la chaîne de l'intégration verticale des compagnies qui peuvent actuellement déplacer des profits d'une unité de production à l'autre en fonction des variations du taux de taxation.

—Cet Office permettrait à chaque mine de se spécialiser dans la production de catégories spécifiques d'amiante auxquelles la nature du gisement exploité la prédispose le mieux. Cette rationalisation de la production entraînerait de grosses économies puisque les compagnies n'auraient plus à produire une multitude de catégories d'amiante pour le seul besoin de rencontrer les exigences de leur clientèle paritculière.

—Cela permettrait à de nouvelles compagnies minières d'entrer en production. Actuellement, elles peuvent difficilement pénétrer sur un marché bien contrôlé par les vieux producteurs.

—Cela permettrait aussi une meilleure planification à long terme de la production et un usage plus rationnel de cette ressource non renouvelable.

—Le processus d'intégration en amont a toujours été guidé par une volonté d'assurer les approvisionnements et cela est particulièrement vrai dans le domaine de l'amiante, à cause du peu de sources possibles d'approvisionnement. Dans cette perspective, la création d'un Office de mise en marché garantissant l'approvisionnement ne peut qu'être dans l'intérêt le plus immédiat des firmes consommatrices.

—La centralisation des opérations amènerait une diminution dans les coûts de vente. La marge bénéficiaire s'en trouverait accrue.

—On aurait un marché international avec trois vendeurs dont un seulement peut nous faire concurrence. Nous serions cependant avantagés par le volume de vente et pourrions facilement nous entendre avec lui pour former un cartel.

—On laisserait aux firmes privées, le domaine de l'extraction dans lequel elles ont déjà acquis une certaine expérience.

—L'Office de mise en marché financerait un Centre de recherches dont la tâche serait de trouver de nouvelles applications à la fibre d'amiante.

—Cela permettrait de récupérer la majeure partie des profits que font les compagnies privées en vendant l'amiante québécois.

Dans un deuxième temps:

—Il serait dans les pouvoirs de cet Office de mise en marché, de créer une double structure de prix. La fibre d'amiante vendue sur le marché québécois le serait à un prix inférieur à celui du marché international. Cela changerait les termes économiques de la localisation des usines de transformation en rendant beaucoup plus onéreux l'achat d'amiante à l'extérieur du territoire québécois. L'implantation d'usines locales de transformation en serait grandement favorisée. Le but le plus immédiat de cet Office étant, avec la récupération des profits liés à l'extraction, l'accroissement rapide du degré de transformation sur place, l'instauration de la double structure de prix devient une priorité absolue. On pourrait, plus tard, envisager l'application d'autres moyens pour en arriver à ce but.

—Si, par exemple, il était absolument impossible de localiser les entreprises de transformation d'amiante ailleurs qu'au marché, l'Office, pourrait lui-même financer l'établissement à l'étranger et ainsi récupérer les profits liés à la transformation.

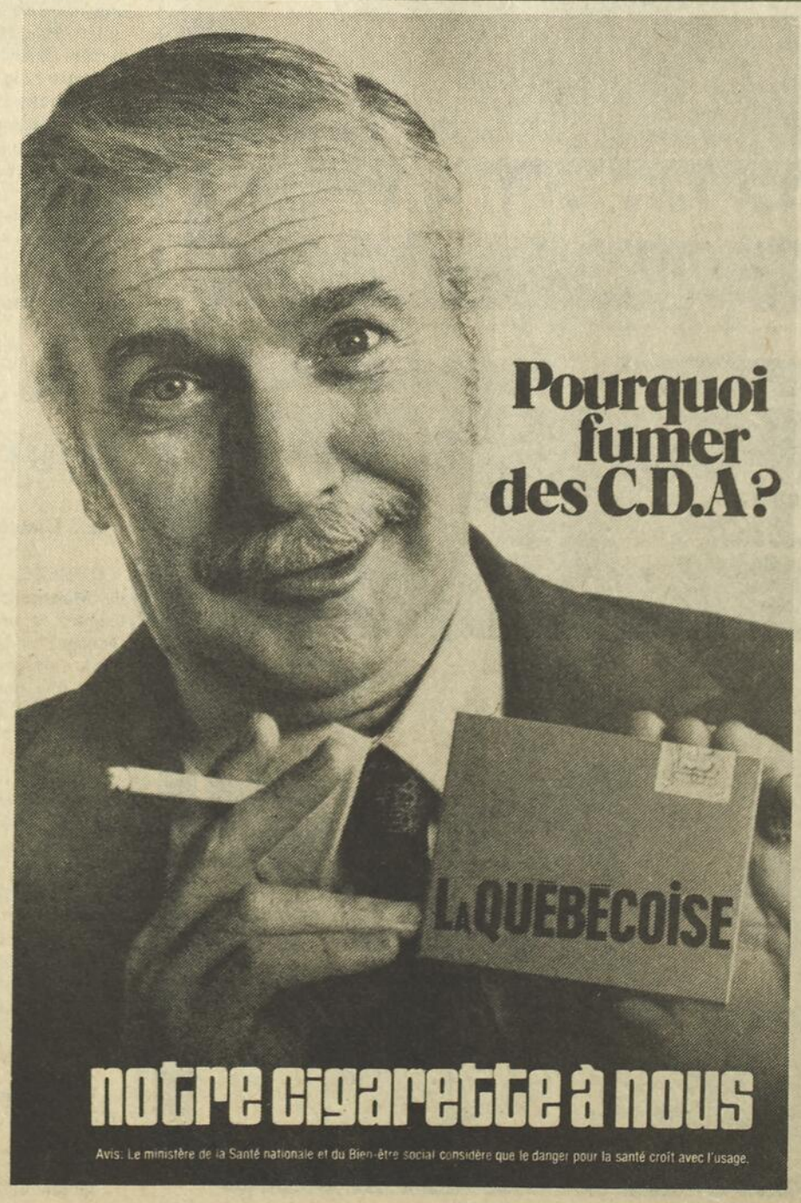
—L'Office aurait son mot à dire sur l'ouverture de nouvelles mines et pourrait diriger les campagnes de prospection.

—L'Office de mise en marché verrait aussi à réinvestir une partie de ses profits dans la réalisation de plans de diversification de la base industrielle des villes minières spécialement celles où l'on extrait de l'amiante, de façon à en assurer la survie advenant la fermeture des mines.

La position du Québec étant solidement établie dans le domaine de l'amiante, il est préférable d'y mener cette première expérience. Car, il s'agirait vraiment là d'une expérience pilote. On pourrait, plus tard, envisager de l'étendre à toutes les substances minérales produites sur le territoire québécois. On aurait ainsi une véritable société de gestion des ressources minérales.

Cela suppose évidemment une refonte radicale des lois minières en usage et un changement dans les mentalités qui ont permis de les tolérer jusqu'à aujourd'hui.

D'autres structures parallèles, comme l'Hydro-Québec, SOQUEM ou SOQUIP furent créées quand vint le temps d'agir sérieusement. Il est d'ailleurs révélateur que toutes ces nouvelles sociétés aient empiété sur le domaine de juridiction du ministère des Richesses naturelles. Le temps est venu de régler le problème de l'amiante et il est urgent de créer un organisme comme celui que nous proposons.



le salon de la race

par Jacques Guay



Deux mots à ce terne ministre des Richesses...

Et si nous parlions un peu, aujourd'hui, de ces choses qui, selon le ministre des Richesses naturelles, sont erronées et malhonnêtes?

Dans un texte qu'il a balbutié en Chambre, mardi, le terne Jean-Gilles Massé, a affirmé que les dommages causés, à l'été 1973, par le déversement dans le Saint-Laurent du trop plein du lac Ontario étaient "nuls".

"Il est erroné et malhonnête, a déclaré le gris personnage, de conclure que le Québec a accepté que soient provoquées des inondations pour protéger les rives du lac Ontario".

Et là-dessus, le ministre (il l'est, paraît-il) a déposé des documents prouvant que le gouvernement québécois, son ministère en l'occurence, avait accepté que pour "régulariser" les eaux du lac Ontario, on élève le niveau de l'eau dans le Saint-Laurent, ses lacs et ses tributaires.

Mais sur la foi des études effectuées par l'International St-Lawrence River Board of Control, l'organisme "régularisateur soi-même", le ministère concluait, en avril dernier, que les dommages étaient "nuls".

Le plus beau de l'histoire, c'est que le ministère de l'Agriculture n'est pas d'accord. Effectivement, le long du Saint-Laurent, tout particulièrement dans la région de Nicolet où les terres sont particulièrement basses, les rives ont été à ce point inondées que toute culture fut impossible.

Personne n'a été indemnisé pour l'été 1973, les deux gouvernements, celui de Québec et celui d'Ottawa, s'étant renvoyé la balle; l'un affirmant que le gouvernement fédéral était responsable des eaux, le second que l'agriculture relevait de Québec.

Mais cette année, il existe un programme conjoint prévoyant l'indemnisation des agriculteurs victimes d'inondations.

Au ministère de l'Agriculture, on est très affirmatif: les inondations de l'été 1973 ont été causées par l'opération de l'International St-Lawrence River etc.

Mais alors pourquoi le ministère des Richesses naturelles n'en a-t-il pas tenu compte dans ses réclamations?

Nous sommes loin des villégiateurs du lac Saint-Louis, heureux, selon le sous-ministre des Richesses naturelles, Jean Guy Fredette, de pouvoir joueir d'une bonne nappe d'eau pour les sports nautiques.

Mais comme le dirait le dénommé Jean-Gilles Massé, ministre, imaginez-vous donc, "il va tout à fait à l'encontre des intérêts du Québec que ces dossiers deviennent publics pendant qu'ils sont en pleine évolution".

Tu parles! Il devrait expliquer ça aux cultivateurs des rives du Saint-Laurent. Je parie qu'il serait mieux accueilli sur les berges du lac Ontario.

Mais je doute que sur ces berges ce monsieur soit ministre.

Amendement au Code du travail

Le ministre se réserve le droit d'intervenir en tout temps

par Claude Grégoire

QUÉBEC — Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a l'intention de se donner plus de pouvoirs, en apportant divers amendements au Code du travail.

Un amendement en particulier, permettra au ministre d'intervenir à n'importe quel moment, même en-dehors de la convention, s'il juge qu'il existe un problème dans les relations de travail d'une entreprise.

C'est M. Cournoyer lui-même qui a expliqué les amendements qu'il désire apporter, lors de la réunion de la Commission du travail qui a commencé à siéger hier, avec une heure et demie de retard.

Les députés ministériels et ceux de l'opposition ont dû attendre le ministre qui n'a pu partir à temps de Montréal.

Par ailleurs, M. Cournoyer ne croit plus à l'injonction comme façon de régler les conflits dans le secteur public. C'est pourquoi il annoncé son intention de modifier l'article 99 de façon à "obliger tout le monde à négocier". C'est dans ces termes, en tout cas, que le ministre a précisé l'attitude qu'il préconise maintenant dans la solution des conflits.

"L'injonction n'a jamais donné les résultats qu'on escomptait, cela a débordé sur d'autres choses et ça a causé, très souvent, plus de problemes que ça en a résolu dans le passé", a-t-il déclaré.

Selon lui, le Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre est unanime et pense qu'il faut s'attarder davantage à trouver une solution aux conflits "plutôt que de trouver des solutions aux résultats des conflits".

Rappelons que les injonctions ont constitué l'arme essentielle du gouvernement lors du front commun de 1972 dans le secteur public, en plus de l'arrestation des trois chefs syndicaux.

M. Cournoyer a plutôt insisté sur le fait que "pendant la dernière année", il a refusé de consentir à ce que les injonctions soient obtenues. Il a donné l'exemple de la Corporation du gaz métropolitain, à Montréal, où il a dit non à une telle mesure.

Le ministre a expliqué qu'à l'avenir, si les amendements sont acceptés, les employés devront négocier et établir les services essentiels à la santé ou à la sécurité publique, pendant qu'ils exerceront leur droit de grève.

Le député péquiste de Maisonneuve, M. Robert Burns, a alors fait remarquer que ces éventuels amendements ressemblent, en fait, au projet de loi 89.

M. Cournoyer a déclaré plus tard qu'il le met de côté à ce moment-ci et qu'il espérait, pour la prochaine ronde de négociation qu'on aura trouvé une solution différente.

"Le bill 89, a-t-il précisé, tel qu'il s'était dirigé dans l'opinion des syndicats, si nous l'adoptions immédiatement tel quel, c'est l'opinion ferme du ministre qu'il serait lui-même la cause d'un affrontement. Au lieu de discuter d'un contenu de convention collective comme il se doit, on discutera beaucoup plus de la façon de contourner le bill 89, s'il était adopté dans son intégrité".

"Le bill, je ne peux pas dire, aujourd'hui, que je ne l'adopterai jamais, a toutefois ajouté le ministre. Je ne vais toujours pas dire qu'il n'existe pas, il a été déposé".

Les amendements que se propose d'apporter le ministre touchent également le droit de grève. Ce dernier sera acquis avec un avis de 90 jours avant ou suivant l'expiration d'une convention collective et sans qu'il soit nécessaire de faire appel à un conciliateur.

Formule Rand

Roy dénonce le premier projet de loi du PQ

QUEBEC — Le député créditiste de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, a violemment dénoncé, hier, le premier projet de loi présenté par le Parti québécois cette session et qui vise à imposer la formule Rand dans toutes les entreprises où les syndicats sont accrédités.

Cette décision signifierait que tous les employeurs devraient déduire l'équivalent de la cotisation syndicale sur le salaire de chaque employé.

Une quizaine de députés seulement étaient présents en Chambre lors du débat sur la deuxième lecture du projet de loi 99, présenté par le député péquiste de Maisonneuve, M. Robert Burns.

Seulement trois députés, un de chaque parti, ont eu le temps d'exprimer leur opinion sur la question. Le porte-parole du partilibéral et député de Saint-Jean, M. Jacques Veilleux, ne s'est prononcé ni contre ni pour et s'est montré prudent.

Selon lui, il importe d'étudier à fond le jugement qu'a rendu le juge Rand en 1946 avant de voter le projet, de loi.

A la surprise générale, le député créditiste s'est pour sa part catégoriquement opposé au projet de loi Burns parce que, selon lui, il ne faut pas présenter de législation pour brimer les droits des individus.

M. Roy croit que le fait d'imposer la formule Rand aux travailleurs irait à l'encontre du droit d'association. "Si on transforme le droit en obligation, on ne rendra pas service aux travailleurs" a-t-il expliqué.

Le gouvernement canadien refuse l'entrée à une délégation sud-vietnamienne

par Evelyn Dumas

Le gouvernement canadien a refusé des visas d'entrée à une délégation du Gouvernement révolutionnaire provisoire (G.R.P.) du Sud-Vietnam.

M. Georges Lebel, porte-parole du Comité international pour la libération des prisonniers politiques sud-vietnamiens, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse que ce refus confirmait la politique partiale du gouvernement canadien, qui ne reconnaît que le "gouvernement fantoche" du général Thieu au Sud-Vietnam, en violation des accords de Paris que le Canada a pourtant entérinés.

La demande de visa, faite par les sections québécoise et canadienne du Comité pour la libération des prisonniers, était appuyé par la CEQ, la CSN, la FTQ, le Conseil québécois de la paix, la JOC, SUCO, OXFAM-Québec, Anti-War Porject, Amnistie internationale (section Québec), la Ligue des droits de l'homme et la Voix des femmes.

M. Lebel a souligné que les accords de Paris, en février 1973, stipulaient qu'il ne pouvait y avoir de paix au Vietnam sans la réconciliation des deux gouvernements existant au Sud-Vietnam.

Lorsque la section torontoise du Comité pour la libération des prisonniers a demandé, le 7 mai, des visas pour trois représentants du GRP qui se trouvent présentement à Paris, elle s'est fait répondre, quelques jours plus tard, que le Canada ne pouvait pas émettre de visas sur des passeports non reconnus diplomatiquement.

Les délégations du GRP qui sont venues au Canada jusqu'ici l'ont fait avec des passeports émanant du Nord-Vietnam. Mais un des invités cette fois était un ministre du GRP qui ne pouvait voyager avec un passeport autre que de son propre pays.

Samedi dernier, le comité de Montréal, avec l'appui des organismes déjà mentionnés, a renouvelé la demande de visas, réclamant une réponse avant mardi, puisque l'invitation était valable du 7 au 12 juin. Comme il n'a reçu aucune réponse, il estime avoir essuyé un refus.

M. Lebel, qui est professeur de droit à l'Université du Québec à Montréal, a signalé d'autres exemples de ce qu'il qualifie de partialité du gouvernement canadien à l'endroit du régime Thieu, lequel est soutenu à coup de milliards de dollars par les Américains. L'un est la participation du Canada aux ententes de production de défense avec les États-Unis, en vertu desquelles le Canada fournit du matériel de guerre au Sud-Vietnam, l'autre, que le Canada tolère la présence à Montréal de Le Van Le, que M. Lebel a qualifié de "sbire" qui espionne les activités des Sud-Vietnamiens à Montréal et monte des dossiers qui ont servi à l'Immigration canadienne dans des cas d'expulsion.

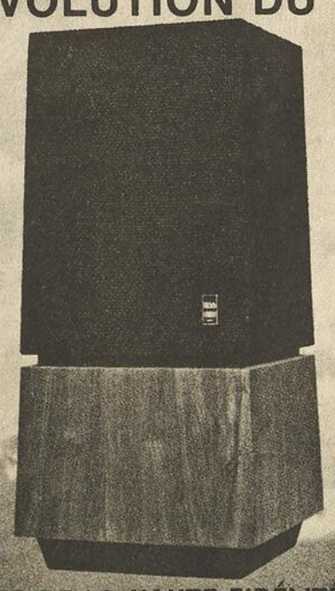
Au cours de la conférence de presse, on a annoncé la tenue, vendredi, samedi et dimanche, d'une conférence sur le Vietnam organisée par l'Association des patriotes Vietnamiens au Canada, à l'occasion du 5e anniversaire de fondation du GRP.

La conférence s'ouvrira vendredi à 20 heures, au Pavillon Lafontaine de l'UQAM (1301 est, Sherbrooke), avec une allocution de l'actrice Jane Fonda, qui parlera de sa récente visite dans les zones du Sud-Vietnam contrôlées par le GRP où elle est allée tourner un film. MM. Georges Lebel, et Roger Pelletier du syndicat de la Firestone à Joliette, prendront également la parole.

Samedi pendant la journée il y aura des travaux en atelier et samedi soir à 20 heures, à l'audotorium du Plateau, il y aura une soirée culturelle de solidarité avec le Vietnam, à laquelle participeront notamment Raymond Lévesque, le Théatre Solidaire, Barbara Dane, et des artistes québécois, laotiens, chiliens, africains, haïtiens et vietnamiens.

Dimanche après-midi au pavillon Lafontaine il y aura projection de films, dont **le 17e parallèle** de Joris Ivens.

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L' ESS
LA RÉVOLUTION DU SON...



LES SPÉCIALISTES DE LA HAUTE-FIDÉLITÉ DANS L' ESS
SONOTRONIC ltée
472, Notre-Dame Repentigny 581-8050

Améliorer l'anglais langue seconde

Le sous-ministre Baron se porte à la défense du plan Cloutier

CAP-ROUGE (PC) — Le sous-ministre adjoint à l'Éducation, Mlle Thérèse Baron, a déclaré hier qu'il importe d'améliorer la qualité de l'enseignement de l'anglais comme langue seconde dans les écoles françaises afin que les parents cessent d'envoyer leurs enfants dans les écoles anglaises pour qu'ils deviennent bilingues.

"C'est la raison pour laquelle le plan de développement des langues accorde priorité au perfectionnement des maîtres de français et d'anglais, langues secondes", a ajouté Mlle Baron à l'ouverture d'un stage provincial à l'intention des conseillers pédagogiques en français de l'élémentaire, qui se poursuivra jusqu'à vendredi à Cap-Rouge, dans la banlieue de Québec.

La situation est urgente, a poursuivi Mlle Baron, car de plus en plus de parents tiennent à ce que leurs enfants apprennent l'anglais. Devant la médiocrité de l'enseignement de cette langue dans les écoles françaises, ils préferent envoyer leurs enfants dans les écoles anglaises, a-t-elle souligné.

Une autre raison pour laquelle le programme de perfectionnement des maîtres de langues secondes est déjà commencé, c'est qu'il était prêt, ce qui n'est pas le cas pour le perfectionnement des maîtres de français, langue maternelle, a-t-elle ajouté.

Mlle Baron a déclaré en outre qu'il était faux de prétendre que le plan de développement des langues accorde, de façon globale, la priorité aux langues secondes.

"Bien au contraire, puisque la moitié des $100 millions devant y être consacrés serviront à l'amélioration du français langue maternelle".

Le programme de perfectionnement des maîtres de langues secondes, commencé en septembre dernier, accorde un congé payé de cinq mois à un certain nombre de professeurs pour leur permettre d'aller se perfectionner à l'université.

Quant aux enseignants de la langue maternelle, le programme devra les atteindre tous, mais ils ne pourront obtenir un congé.

maison corbeil
5692 EST, JEAN-TALON, MONTRÉAL • TÉL.: 254-9951



Une marche de 600 milles pour dénoncer la pauvreté

par Claude Grégoire

QUÉBEC — Un chômeur de Montréal, M. Normand Gagné, et un ramoneur de Québec, M. Luc-André Godbout, entreprendront dès demain une marche d'environ 600 milles à travers le Québec, afin de dénoncer la pauvreté.

Aujourd'hui, les deux hommes devaient se rendre en camion à Sainte-Flavie, d'où ils commenceront le périble qui les mènera jusqu'à Montréal. M. Godbout, ramoneur bénévole, est très connu dans les milieux populaires de Québec, comme le rappelle l'ACEF, pour ses idées et ses actions humanitaires. Il promènera sa charrette sur les routes du Québec.

Récemment, il a refusé d'être décoré de l'Ordre du Canada.

Quant à M. Gagné, il est oroginaire de l'Ile d'Anticosti et travaillait récemment comme animateur social dans le quartier de Saint-Henri, à Montréal.

Ce n'est que cette semaine qu'il a décidé d'accompagner Luc-André Godbout dans la "longue marche" contre la pauvreté.

En fait, le voyage a été divisé en trois étapes précises. De Sainte-Flavie à Québec, il aura comme but principal de dénoncer la pauvreté au Québec, "l'oeuvre du capitalisme."

De Québec à Trois-Rivières, la marche sensibilisera les citoyens à la solidarité avec les démunis du Tiers-Monde.

Enfin, de Trois-Rivières à Montréal, les deux marcheurs veulent dénoncer les régimes militaires et les dictatures au Chili, au Brésil, en Angola, en Haiti et "dans tous les autres pays où le peuple est bafoué."

Une autre raison s'est récemment ajoutée pour entreprendre cette marche à travers le Québec. M. Godbout insiste sur le fait qu'il veut dénoncer le bill 22, cette "trahison nationale."

Il appuie également tous les travailleurs du Québec en lutte, comme les grévistes du Pavillon Saint-Dominique et les employés de Pollack qui ont perdu leur emploi.

Entre chacune de ces étapes, les deux hommes feront une journée de jeûne pour manifester leur solidarité avec tous les affamés du monde "alors qu'il y a tant de gaspillage."

La longue marche durera environ six semaines.

Le JOUR en vacances

Les Krauss nous invitent à Sherbrooke où... ils perdent vite leur anglais!

"Les JOUR en vacances", c'est un projet qui emballe bien du monde: pas seulement l'équipe du journal ou des politiciens comme Camille Samson et Denis Hardy, mais aussi un paquet de gens qui nous invitent à aller faire un tour chez eux, que ce soit à Victoriaville, Montebello, Saint-Charles-sur-le-Richelieu, etc...

Et parmi les invitations qu'on a reçues, toutes si sympathiques, il y en a une qui vient d'un couple de Sherbrooke, Michel et Cindie Krauss. Michel s'est présenté et a présenté Sherbrooke comme suit:

Je vous écris afin de vous inviter chez nous lorsque "En vacances" sera dans l'Estrie. "Nous", c'est mon épouse et moi (...) Je suis un néo-Québécois et elle est d'origine anglo-saxonne, mais nous avons réussi à nous intégrer à un tel point que nous perdons vite notre anglais!

Il nous ferait plaisir d'héberger vos reporters et de leur faire visiter notre région que nous croyons être l'une des plus belles du Québec (...) La cuisine est bonne et nous avons deux sacs de couchage supplémentaires. J'espère donc que vous accepterez notre invitation. Québécoisement vôtre. Michel Krauss.

PS: Certainement qu'on va y aller!

les élections fédérales



Maurice Giroux

Tout est concentre à Toronto

La caisse des conservateurs québécois est vide

Un candidat conservateur de la région de Québec a pleuré mardi après avoir appris que le parti ne lui octroyait qu'un montant de $2,000 pour sa campagne électorale. Un autre candidat, de la région de l'Abitibi, n'accepte pas lui non plus qu'une maigre somme de $1,500 lui soit allouée. Un certain nombre d'autres candidats vont "réfléchir" sérieusement d'ici l'appel nominal du 17 juin pour décider s'ils vont accepter d'être des "poteaux" avec un budget de campagne aussi minime.

1. Que se passe-t-il donc au sein de l'aile québécoise d'un parti qui "compte sur le Québec", du moins selon les déclarations officielles des derniers mois, pour s'assurer la majorité des sièges au Canada et la prise du pouvoir?

D'une part, les dirigeants québécois du parti affirment que le Parti conservateur a plus d'argent à dépenser cette année qu'il n'en avait en 1972. D'autre part, ces mêmes dirigeants déclarent aux candidats que "la caisse est à sec" et qu'il faut concentrer les efforts dans une quinzaine de comtés prioritaires. (Ce chiffre a été gonflé à 27 au cours des derniers jours parce que certains ont exigé comme condition de leur candidature que leur comté soit "bien classé".)

Mardi dernier, à Montréal, ce n'était pas seulement l'occasion de présenter les 60 candidats déjà choisis de l'équipe conservatrice du Québec, présentation faite en conjonction avec un grand ralliement sous la présidence de M. Stanfield. C'était également l'occasion d'une séance de négociations entre l'organisation et les candidats pour déterminer le montant auquel chacun "aura droit" pour mener sa campagne électorale.

Le Reine Elizabeth a été la scène de ces pourparlers financiers et c'est là que les candidats ont appris les "bonnes" et les "mauvaises" nouvelles.

Les budgets

Sous toute réserve, c'est-à-dire sans avoir pu obtenir la confirmation officielle des chiffres avancés ici (c'est une affaire de régie interne", répondent les dirigeants du parti lorsqu'il est question de chiffres), nous donnons ici l'ordre de grandeur des budgets de la campagne conservatrice au Québec.

• Il faut situer entre $400,000 et $500,000 les sommes qui seront dépensées au Québec par l'organisation. Les deux-tiers de cette somme vont aux candidats pour leur comté et l'autre tiers est dépensé par l'organisation centrale et ses comités.

• Un montant de $900,000 sera dépensé en frais de publicité télévisée et radiodiffusée au Québec, le plus gros de cette somme allant vers la télévision et le reste dans les postes de radio locaux, selon une formule adaptable pour les candidats.

• Au total, c'est donc un montant de $1.4 million au maximum qui sera dépensé au Québec par le Parti conservateur. Ceci exclut les sommes qu'un candidat pourra recueillir dans son comté pour assumer des dépenses supplémentaires.

• Dans l'ensemble du Canada, le Parti conservateur national a un budget total de $4.2 millions. (Ce chiffre est officiel.)

Budget réduit de moitié

Selon nos estimations, le budget du Québec en 1972 était de $800,000 environ. En 1972, cette somme a été entièrement dépensée par l'organisation québécoise. Montréal avait la pleine autorité à la fois sur la publicité, sur les sommes à donner aux candidats et sur les dépenses du comité central.

Cette année, un vent de centralisation a ramené à Toronto les budgets de publicité, c'est-à-dire les $900,000 dont il est question plus haut.

Cette année, Montréal ne contrôle plus que $400,000 à $500,000, soit la moitié seulement de ce qui avait été prévu au début de la campagne électorale.

Le budget total pour le Québec a été augmenté, mais la part du lion a été accordée à la publicité et dépensée par Toronto. Ce qui explique le maigre budget qui reste ici pour les candidats et pour l'organisation.

Les candidats favorisés

Du côté des candidats, les comtés "privilégiés" sont par exemple Saint-Hyacinthe, où Claude Wagner disposerait d'une somme de $25,000 environ. Dans Joliette, Roch LaSalle aurait $20,000. MM. Heward Grafftey (Missisquoi) et Marcel Masse (Labelle) pourraient recevoir entre $15,000 et $18,000.

Également dans les environs de $15,000 les candidats Georges Valade (Sainte-Marie), Jean-Marc Lavoie (Chicoutimi) et Frenchie Jarraud (Saint-Henri).

Entre $8,000 et $12,000 se situeraient des candidats comme Jacques Lavoie (Hochelaga), Henri Casault (Montmorency), Jean Chevrier (St-Jacques) et Gilles Guay (Lac-St-Jean).

Après ce palier, les montants alloués fondent rapidement. Une cinquantaine de candidats auraient à se partager une somme de $100,000 puisque les 20 premiers se partagent $200,000.

(Tous ces chiffres sont publiés sous la même réserve, à savoir qu'ils n'ont pu être confirmés par les dirigeants du parti.)



Le conservatisme rentable

A côté de candidats "prioritaires" comme MM. Claude Wagner, Heward Grafftey, Roch LaSalle, qui se partageront avec une quinzaine d'autres candidats un montant de $200,000 environ, les 50 autres candidats "ordinaires" se partageront $100,000 environ.

En revanche, on sait de source sûre que des comités de l'organisation centrale ont vu leur budget considérablement diminué, sinon complètement effacé.

Une campagne parapluie

Les arguments invoqués en faveur d'une plus grande centralisation des finances conservatrices à Toronto découlent du style de campagne adopté par M. Stanfield et de la structure du Parti conservateur.

L'organisation centrale ayant décidé de faire une campagne "parapluie", tous les efforts sont mis au niveau "national" et les candidats locaux doivent attendre les retombées en terme de votes. Par ailleurs, les autres provinces étant dotées de partis conservateurs provinciaux, les structures locales du parti sont permanentes et plus en mesure de recueillir des fonds locaux.

C'est d'ailleurs la réponse que l'on fait aux candidats conservateurs du Québec: "Collectez vos propres fonds dans votre comté pour arrondir votre budget".

Ce que nombre de candidats québécois ignorent cependant c'est que les grandes sociétés du Québec contribuent pour environ 35% à 40% de la caisse électorale conservatrice nationale. Selon nos calculs, il ne revient droit au Québec que 25% à 30% du budget total.

Du conservatisme rentable. Quoi!

Trudeau se fait copieusement huer à Calgary

CALGARY (PC) — Plus de 2,000 employés de l'industrie pétrolière ont hué le premier ministre Trudeau à son arrivée dans le centre-ville de Calgary, hier.

"Viva la Alberta Libre", "Vous jouez avec le gagne-pain de ma famille", "Les libéraux feront de Calgary la prochaine ville-fantôme", telles étaient quelques inscriptions sur les pancartes flottant au-dessus de la mer de manifestants hostiles mais fort disciplinés qui se sont dispersés aussitôt que l'ordre en fut donné par micro par l'organisateur de la manifestation.

Les situations de conflit tirent du premier ministre le meilleur de lui-même, ça ne fait aucun doute et, émaillant de farces sur les séparatistes albertains un discours donné quelques instants plus tard devant 200 militants libéraux, sur l'industrie du pétrole et les efforts du gouvernement fédéral pour en arriver à une solution de partage des surprofits créés par la situation internationale entre l'industrie, les provinces et le gouvernement fédéral, le premier ministre a déclaré que "comme politicien, premier ministre et comme Canadien tout simplement, il ne pouvait être que dévoué à la cause de l'industrialisation et au développement de l'industrie de transformation au Canada.

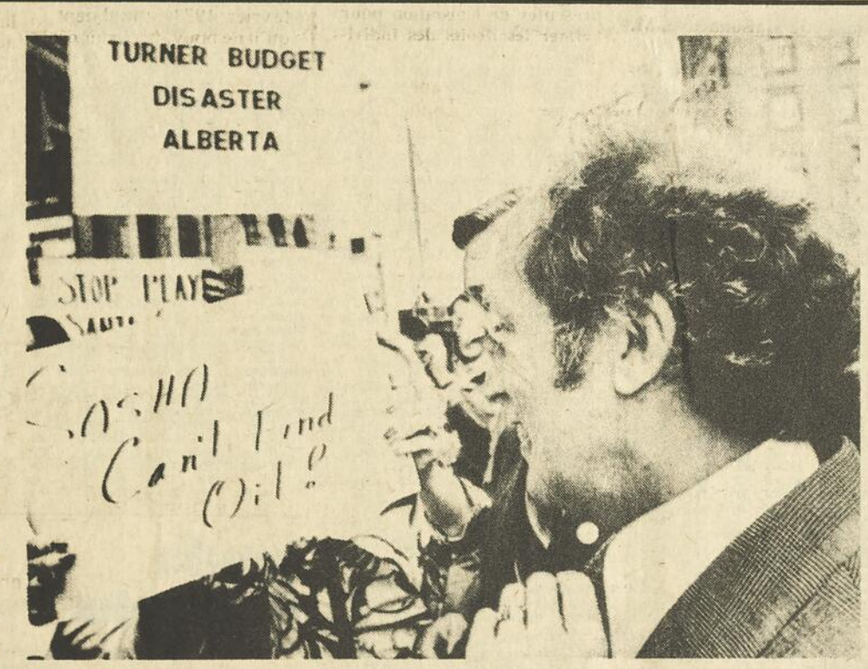
Intentions

"Aucun dirigeant de l'industrie pétrolière n'est en droit de dire que le gouvernement libéral a des intentions qui feraient du tort à l'industrie et, encore moins, à l'industrie pétrolière", a dit M. Trudeau.

Les 19 sièges de l'Alberta aux Communes sont tous détenus par des députés conservateurs.

L'industrie pétrolière et les provinces productrices ont subi deux secousses majeures ou le gouvernement fédéral a joué un rôle de premier plan depuis un an.

—D'abord, l'écrémage des "sur-profits", par une taxe à l'exportation égale à la différence entre le prix international et le prix domestique gelé par le gouvernement fédéral, ce qui rapporte plus de $1.5 milliard par an au Trésor fédéral, principalement aux dépens des multinationales exportatrices et, dont la plus grande partie sert à subventionner le prix du pétrole dans l'est de l'Ontario, au Québec et dans les Maritimes.



Loi C-18

Le projet de loi C-18 sur l'administration du pétrole, qui, finalement, n'a pas été adopté à cause de la chute du gouvernement et qui avait pour but de servir de cadre législatif aux arrangements des dernières conférences fédérale -provinciales sur l'énergie, a soulevé l'hostilité de l'industrie et des provinces productrices qui s'objectent "à l'ingérence fédérale dans une matière de juridiction exclusivement provinciale: les richesses naturelles".

Le président de Imperial Oil et le ministre de la Justice de l'Alberta sont venus eux-mêmes devant un comité des Communes exposer leurs points de vue en la matière, il y a environ un mois et demi.

La deuxième secousse fut le budget du ministre John Turner des Finances, cause de la chute du gouvernement minoritaire, qui porposait un réaménagement de l'assiette fiscale pour les industries des mines, du gaz et du pétrole, retirant le droit de déduire à titre de dépenses sur les impôts fédéraux les royalties payées aux provinces, mais allouant en contrepartie un abattement de 10 points supplémentaires uniforme à travers tout le pays sur l'impôt fédéral.

L'industrie, les provinces productrices et le parti conservateur voient dans cette mesure l'empiètement du fédéral en matière provinciale.

Accord-essence

À Calgary, le premier ministre a rappelé que les présents accords fédéraux provinciaux, d'une durée de 18 mois, sur le prix canadien gelé, la taxe à l'exportation et les subventions à l'est du pays, ont été ratifiés par tous les premiers ministres du pays, y compris celui de l'Alberta, M. Peter Lougheed et que, des trois projets d'industrie pétrochimique prévus pour l'avenir au Canada, deux s'installeraient en Alberta.

Le troisième projet est celui de Sarnia, en Ontario.

Caouette met ses troupes en garde contre les compromis

EDMONTON (PC) — C'est par un appel au ralliement, demandant à ses troupes de n'accepter aucun compromis avec d'autres partis, que le leader du Crédit social, M. Réal Caouette, entend orienter sa campagne en Alberta, province d'origine du mouvement créditiste au Canada.

"Personnellement, je préfère être défait tel que je suis, fidèle à mes idées qu'élu, allié avec un autre parti", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à son arrivée à Edmonton.

À sa descente d'avion, en provenance de Vancouver, le leader créditiste a été accueilli par une trentaine de sympathisants arborant des pancartes électorales créditistes.

M. Caouette a expliqué que les partisans créditistes fédéraux devaient cesser de composer notamment avec le parti conservateur "qui n'a décidément rien à nous offrir".

"Il faut cesser de jouer à la politique avec les autres", a-t-il dit. Si les conservateurs veulent se joindre à nous, ils sont les bienvenus, mais nous, nous resterons ce que nous sommes."

Lors du dernier parlement, le parti conservateur détenait la totalité des sièges en Alberta avec 56.8 pour cent des suffrages populaires. Les libéraux récoltaient en part 24.6 pour cent les néo-démocrates 12.4 et les créditistes 4.4 pour cent.

Pour M. Caouette, il n'est absolument pas utopique de croire que le Crédit social pourra obtenir la faveur populaire en Alberta lors du scrutin du 8 juillet: "Puisque si on a déjà fait élire plus d'une dizaine de députés créditistes dans cette province au cours de plusieurs élections fédérales, il est fort possible qu'on en fasse élire à nouveau."

M. Caouette s'est par ailleurs prononcé en faveur de la décentralisation des pouvoirs notamment dans le domaine des ressources naturelles.

"Je félicite le premier ministre albertain M. Peter Lougheed, d'avoir tenu tête à Ottawa sur la question du pétrole", a-t-il affirmé, précisant toutefois que le désir d'autonomie des provinces ne devait pas mener à la dissension.

Bill 22

La Chambre de commerce proteste contre les délais trop courts

La Chambre de commerce du district de Montréal proteste contre le trop court délai laissé aux organismes pour présenter un mémoire sur le bill 22 devant la commission parlementaire de l'Éducation, des Affaires culturelles et des Communications.

Dans un télégramme envoyé hier au président de la commission parlementaire, le président de la Chambre, M. Roger Charbonneau, demande un délai supplémentaire jusqu'au 30 juin pour la soumission de son rapport "à défaut de quoi, il lui sera impossible, devant les délais trop courts qui lui sont accordés, de soumettre un tel rapport".

La Chambre espère obtenir une réponse rapide afin de déterminer si elle doit continuer son étude sur le bill 22 dont elle a constaté non seulement l'importance, mais aussi l'ampleur et la complexité, et duquel elle veut faire une analyse "valable".

COLLOQUE INTERNATIONAL DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

du 10 au 15 juin 1974
au Pavillon des Sciences sociales,
3150, rue Jean-Brillant
Apports de la psycholinguistique et de la sociolinguistique à la formation des maitres de français"

Renseignements: Colloque International de la F.I.P.F.
Sciences de l'éducation,
a/s Mme M. Berger,
C.P. 6128,
"niversité de Montréal,
.: 343-6191

Inscription: **$10.00.** On pourra s'inscrire jusqu'au 11 juin de 9 à 12 hres.
M. le ministre de l'Éducation adressera la parole au banquet de clôture.

AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES TECHNICIENS DENTAIRES DU QUÉBEC

Par suite de la récente mise en vigueur de la Loi sur la denturologie, les personnes qui, en date du 1er juin 1974, étaient membres de l'Association des techniciens dentaires du Québec, sont priées de prendre note qu'elles ont jusqu'au 1er juillet 1974 pour faire une demande écrite d'inscription aux examens de l'Office des professions du Québec sur la denturologie. La réussite de ces examens permettra d'obtenir un permis d'exercice délivré par le Bureau de la future Corporation professionnelle des denturologistes du Québec.

Faire parvenir la demande d'inscription à:
Le secrétaire
Office des professions du Québec
930 Chemin Ste-Foy — 7e étage
Québec G1S 2L4

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

les placements

toronto

TORONTO (PC) — L'indice de l'or à la Bourse de Toronto a enregistré mercredi son meilleur gain depuis le 7 janvier dernier et le troisième gain en importance de toute son histoire.

Une grande activité a régné sur tout le marché.

Les aurifères ont fait une ascension de 49.1 et atteint 467.17, les métaux de base ont monté de 2.54 et atteint 84.09 et les pétroles de l'Ouest, de 2.11 et atteint 193.34. Par contre, l'indice industriel a reculé de .06 et est tombé à 191.56.

Le prix de l'once d'or a monté considérablement en Europe et l'on voit là la raison de la hausse de l'indice de l'or à Toronto.

Le virement a été de 2.52 millions d'actions d'une valeur totale de $15.98 millions, au regard de 1.98 million d'actions d'une valeur totale de $18.36 millions la veille.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Ventes Haut Bas Ferm Chang

Abby Glen	3827	400	385	400	+25
Abitibi	13195	$11½	11⅛	11¼	– ⅛
Abitbi 7k4p	z50	$45½	45½	45½	
Acklands	800	$11⅞	11⅜	11⅞	+ ¼
Acres Ltd	730	$7	6⅞	7	
Acres A pr	160	$39¼	39¼	39¼	
Acres wt	1560	37½	37	37	
Adanc	80000	40	40	40	+ 5
Advocate	5000	100	100	100	– 5
A.G.F.M	235	200	200	200	
Agnico E	2760	$7⅜	6¾	7⅜	+ ⅜
Agra Ind	500	$7½	7¼	7¼	
Ahed M	z100	70	70	70	
Akaitc o	6200	175	160	175	+20
Albany	3000	42	40	40	– 2
Alt East G	1500	$5½	5⅜	5½	
Alta Gas A	9148	$13¼	13	13	– ⅛
Alta G D p	z5	$140	140	140	
Alta G E p	z25	$23	23	23	
Alcan	5050	$27	26¼	26⅝	– ⅜
Alcan pr	105	$22	22	22	
Algo Cent	300	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅜
Algma	29320	$28	27½	27⅞	+ ½
Allarco Dv	500	$8	8⅜	8½	+ ¼
Alliance B	400	$7	7	7	– ¼
Alminex	1000	$5⅜	5⅜	5⅜	– ⅛
Alum 4 pr	z20	$16	16	16	
Alum 4½ p	z75	$32½	32½	32½	
Am Bonza	560	179	170	175	– 4
Am Larder	2600	70	68	70	+ 1
Am Eagle	3500	105	105	105	– 1
A Quasar P	550	$12	12	12	+ ½
Andres W	150	$12½	12½	12½	
Anglo-cn	750	$19¾	19⅛	19¼	+ ¼
AngUDev	7600	135	130	135	+K ¾
Aquitaine	1050	$26½	25½	26½	+ 1
Argus B pr	100	$28¼	28¼	28¼	+ ¾
Asamera	5325	$9	8⅜	8⅞	– ⅛
Asbestos	599	$18¼	18¼	18¼	
Ashland C	300	$8⅞	8⅜	8⅞	
Asoc Porc	851	115	111	115	+ 4
Atco A	1500	$15	15	15	+ ½
Atl C Cop	z171	45	45	45	
Atlas Yk	1000	17	16	16	+ 1
Auto El	1020	450	450	450	+1
Ato Hard A	100	$10½	10½	10½	
Bad Boy	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Banister C	800	$8⅜	57¾	8	– ½
Bankeno	1800	325	320	325	+ 5
Bank B C	800	$23	23	23	
Bank Mtl	6163	$17¼	16⅞	17¼	
Bank N S	3308	$33¾	33¼	33¾	+ ¾
B Cdn Nat	3050	$18⅛	17¾	18⅛	– ¼
Bathst p	z50	$12¼	11½	11½	
Baton B	300	450	450	450	
Becker B p	500	325	325	325	+15
Bell Canad	6484	$41⅜	41½	41⅜	+ ¼
Bell A pr	z140	$42⅛	41⅜	41⅜	
Bell pr	615	$43	43	43	+ ½
Beth Cop	1550	$12½	11¾	12½	+ 1
Big Nama	3000	21	20	21	+ 1
Bl Hawk	3300	42	42	42	– 2
Blkwod A	200	420	400	420	
Block B	15800	310	310	310	
Bombrder	200	265	255	255	–20
Bovis Cor	810	163	156	160	+ 1
Bow Valy	5905	$21⅛	20	21	+ ½
BP Can	1813	$13⅝	13⅜	13⅜	– ¼
Bralor Res	2600	148	145	145	+ 4
Bramalea	800	$5¼	5¼	5¼	
Brscn A	14711	$16⅞	16¼	16½	– ⅛
Brenda M	2400	$5⅞	5⅝	–	⅛
Brdg Tnk p	100	$40	406	40	
Bright A	100	$16	16	16	+ ½
Brinco	4475	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
BC Forest	1600	$16	16	16	– ½
BC Sugar A	545	$19	18⅝	19	
BC Sugar p	z26	$11½	11½	11½	
BC Phone	z120	$52¼	51¾	52	
BCPh 4.8	100	$13	13	13	
BCPh 5.15	z45	$53¼	52¾	53¼	
BCP 7.04 p	200	$20¼5	20¼5	20¼	+ ¼
Broul R	1500	52	51	51	+ 1
Brunswk	935	420	410	410	
Budd Auto	150	$7½	7¼	7½	+ ⅜
Budd A w	900	320	310	310	+10
Bulora Cor	300	150	142	150	+ 5
Burns Fds	400	$11¼	11¼	11¼	– ¼
		C			
Cad Dev	935	$15	14½	14½	
Cal Pow	13505	$23	22⅜	23	+ ⅜
Calmor IB	5200	64	64	64	.5
Calvert	1500	18½	18½	18½	– ½
Camfil	14225	$16	14⅞	16	+1⅛
CKAMChib	1700	$6¼	6	6⅛	+ ¼
Camp RL	550	$36	35	36	+ 4
Can Cem L	300	$12¾	12⅜	12⅝	– ⅛
C Geother	7800	110	102	105	– 5
Can Malt A	350	$27¼	27	27	
C Nor West	7650	$6¼	5⅞	5⅞	– ⅜
Can Perm	7805	$16	15⅞	16	+ ⅛
CS Pete	3870	360	345	345	–15
CSL pr	200	490	490	490	+10
C Tung	505	380	380	380	–15
Cdn Arrow	z25	25	25	25	
Cdn Can A	z50	$8¼	8¼	8¼	
Cdn Cel	1700	$5¼	5⅛	5¼	
Cdn Equty	200	$16½	16¼	16¼	– ¼
C Ex Gas	1900	275	270	270	– 3
CGE pr	300	$23	23	23	
C Homestd	1900	460	440	450	+ 5
C Imp Bank	5790	$26⅜	26	26⅛	
C Ind Gas	2000	$7¼	7⅛	7¼	+ ¼
CIL	2700	$20½	20	20	– ⅜
CLI Pete	2000	30	28	28	–3½
C Manoir	600	415	415	415	+15
Coseka R	800	157	156	157	2
Costain R	700	$7¾	7⅝	7¾	
Craigmt	200	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Crain R L	1100	$9½	9½	9½	+ ⅛
Cstland	2000	19½	19	19	+ 4
Crwn Life	100	$60	60	60	– 2
C Zelrba A	459	$20¾	20½	20¾	– ⅜
Crush Intl	400	$8⅜	8¼	8¼	– ¼
Cuvier M	6850	170	167	170	
		D	to	G	
Dalmy A	z50	$5¼	5¼	5¼	
Daon Dev	320	$9⅜	9½	9⅜	+ ⅛
Decca R	500	275	275	275	+ 5
D Eldona	2000	40	40	0	
Denison	640	$40	39⅝	40	+ ½
Dicken	19225	$9⅜	8¼	9¼	+ 1
Digtech	1000	90	90	90	–10
Discovry	1200	235	210	235	+34
Eisti Seag	5425	$37¾	37½	37⅝	+ ⅛
Doman I	z50	$5¾	5¾	5¾	
Dome	2015	$50	47	50	+ 5
Dome Pete	2611	$27⅜	26½	27⅜	+ ⅞
D Bridge	633	$42¼	42¼	42¼	
D Explor		See list below.			
D Fdry	11961	$31	30⅛	)1	+
Dom Store	2400	$15	15	15	+ ⅜
D Textie	5163	$11¼	11	11¼	+ ¼
Domtar	3921	$24⅝	24½	24½	– ¼
Donlee M	100	425	425	425	
Dr Mc C A	350	$18¼	18¼	18¼	
Dunraie	1050	20	20	20	–1½
Du Pont	1100	$29	29	29	
Dylex L A	1400	$5⅝	5⅜;	5⅝	+ ¼
Dynasty	4625	$8	7¾	7⅞	– ⅛
Estn Prov	150	400	400	400	+20
East Mal	6515	$5¾	5¼	5¾	+ ½
East Sull	400	269	265	269	+ 4
E-L Fin	200	$5	5	5	
E-L Fin p	200	$8¾	8¾	8¾	–1¼
E-L Fin w	200	110	160	160	+10
Electro A	600	$64	6⅜	6⅜	
Elect Asoc	200	250	245	250	+10
Elks Stors	300	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Emco	440	$7	7	7	+ ½
Exquisite	100	199	199	199	+ 4
Extndcar	300	$6½	6⅜	6⅜	– ¼
Fairview	1100	$20	19⅞	19⅞	– ⅛
Falcon C	3275	$10⅝	10½	10½	– ⅛
Falcon	1075	$48¼	7¾	7¾	– ¾
Fed Diver	100	120	120	120	– 5
Fed Ind Ltd	100	$6⅛	6⅛	6⅛	– ¼
Fields	13	$16	16	16	
Finning T	z30	$9	8⅞	8⅞	
Fl City Fin	1000	57¾	7¾	7¾	+ ¼
F City F wt	500	400	400	400	
Fittings	100	$22¼	22¼	22¼	
Foodex S	z75	420	42	420	
Ford USA	150	$50¾5	50¾	50¾	+1¼
Fort Relnc	z400	18½	18½	18½	
F Seasons	350	$5¼	5¼	5¼	+¼
rancana	60	$10	10	10	– ¼
Fraser A	05	$2	24	24	+ ¼
Fobex	11500	20½	19	19	–1½
GH Steel	650	$7¾	7½	7¾	+ ¾
Gaz 5.40 p	z25	$57½	57½	57½	
Gaz 5½ p	100	$60	60	60	
Gaz M 66w	500	82	82	82	+ 2
Gen Distrb	1400	$9⅜	9¼	9¼	
GMC	657	$50	49¼	49½	– ½
Genstar L	415	$18⅜	18¼	18⅜	– ⅛
Gnstar L w	100	$5½	5½	5½	
Gesco Dis	100	430	430	430	–10
Rnt Masct	1000	115	113	113	+ 2
Giant Yk	1400	$15¾	14¼	15⅜	+2⅛
Gibraltar	710	$8⅝	8½	8½	+ ⅛
Goldund M	800	55	55	55	
Goldray	z267	40	40	40	
G,odyear	1505	$14¼	14¼	14¼	– ¼
Gozlan	200	$7½	7½	7½	
Graft G	950	$27½	27⅜	27½	+ ⅛
Granduc	1500	230	225	225	– 8
GL Nickl	1400	170	160	160	–10
GL Paper	900	$22	21¾	21¾	+ ¼
GL Pap w	400	$5¼	5	5¼	+ ¼
Gr Plains	2893	$38½	38¼	38¼	
Gt W Life	z14	$57	56⅞	57	
Gt West S	3400	465	450	465	+20
Green A L	300	160;	155	155	+ 5
Greyhnd C	z200	54	54	54	
Greyhnd	110	$15⅝	15⅜	15⅝	+ ¼
GSW C pr	z10	$80	80	80	
Guar Trst	1136	$67⅛	67⅜	67⅜	
Guard Iap	z10	265	265	265	
Gulf Can	3150	$29	28¼	29	+ ⅞
Gulf Corp	500	$19⅝	19½	19½	+ ¼
Gulfstrem	5500	73	69	71	+ 2
		H	to	L	
Hambro C	248	270	266	266	– 4
H Group	2300	475	450	475	+25
Hardee	500	101	101	101	+ 2
Harlequin	225	$12	12	12	+ ½
Harris J S	9750	$11½	10½	11⅜	+ 1
Hawker S	)25	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Hayes D A	618	$6¼	6¼	6¼	+ ⅜
Hedway C	100	385	385	385	+ 5
Hollinger	100	$32	32	32	
Homco Ind	200	400	400	400	+ 5
Home A	1410	$37	36¼	37	+ ½
Home B	350	$34	33½	34	
Horne Pit	100	325	325	329	+1
H Bramor	200	470	450	470	+50
Houston O	5572	180	173	177	+ 2
Hud Bay A	1735	$20⅛	1.¾	2;	– ¼
H Bay Co	2300	$17	16⅞	17	
HB Oil Gas	5888	$29	29	29	– ⅜
HB Oil G pr	z45	$44¼5	44¼5	44¼	
Lasitr Km	1175	50	48	50	+ ½
Laura Sec	800	$7¼	57⅛	7¼	+ ⅛
Laurasia	1000	65	65	65	
Lau Fin	460	$8½	8½	8½	+ ⅛
Lau Fn 140	100	$17	17	17	
Lau F 2.0	z25	$22	22	22	
L J A	225	$16½	16½	16½	– 1
L J B	10	$109	109	109	– 3
Leigh Inst	1900	235	215	235	+20
Leons Frn	400	$9½	9⅜	9⅜	+ ⅜
Levy A pr	150	$5¼	5¼	5¼	– ¾
Liberian	100	$97⅛	97⅛	97⅛	– ⅛
LL Lac	2305	235	225	230	+10
Lob –o A	1550	$7	6⅞	6⅞	
Lob Co B	4725	$7	6¾	7	
Lob Co pr	425	$24¼	24¼	24¼	– ¼
Lob Ltd Ai	z15	$15½	15½	15½	
LobLtdBp	100	$16½	16½	16½	+ ¼K
Lob Inc	1000	410	41;	410	+10
Lochiel	2900	155	155	155	+ 1
Loeb M	230	335	335	335	
Lost River	1000	315	300	315	+10
Lytton M	700	171	170	170	– 5
		M	to	O	
Mclan H A	1350	$7¼	7	7¼	+ ¼
M Cable	120	$10¾	10¾	10¾	
MB Ltd	1535	$26⅞	26¾	26¾	– ¼
Madeline	284	455	455	455	⅜ 5
Madsen	9400	204	195	201	+21
Magna Int	100	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅜
Magnason	200	240	240	240	
Magnetcs	600	57	57	57	+ 1
Maj Wil	13900	$6	5½	6	+ ¼
Major H D	800	360	345	3606	+15
Malartic	7025	155	142	152	+12
Man Bar	6000	109	109	109	– 1
Maplex M	300	210	210	210	+10
Marcana	2566	17	17	17	+ ½
Maritime	z4	$16	16	16	
Markel F	3005	410	410	41	– 5
Martin	1430	36	35	36	+ 3
Martin r	562100	2½	1	2½	+ 1
Mass Fer	8060	$16¾	16¾	16	+ 3
Mattgmi	4050	$13¼	13	13¼	+ ⅜
Mi Adam	3400	35	34½	35	
Mc Intyre	305	$36	36	36	
McLaghlin	556	$15⅛	5	15	
Melton R E	300	340	340	340	+20
Mentor	3500	200	185	200	+19
MEPC	3400	$7¾	7½	7¾	+ ⅜
MEPC w	800	250	250	250	+15
Mercantil	1080	$18¼	18¼	18¼	
Meta Uran	1000	16	166	16	– 1
Met Trust	342	$20¼	20¼	20¼	– ⅛
Microsyst	2905	$5½	5⅜	5⅜	– ⅛
Midrim	z100	13	13	13	
Milt Group	700	250	250	250	–30
Minda	3040	212	206	208	+ 1
Moffat A	100	$7	7	7	+ ⅛
Molson A	1150	$23	22⅜	22⅜	– ¼
Molson	34	$20	20	20¼	– ¼
Mon A	19000	25	20	24	+ 5
Moore	7000	$50	48¾	50	+ 1
MTS Inter	3000	37	35	37	+ 2
ulti-Mi	2000	59	59	59	
Multi Acc	00	440	440	440	
Murphy	z30	$6¾	6¾	6¾	
Mymar M	1500	63	62	63	+ 3
Nabrs					D
g	200	$15	14½	15	+ 1
NaChrs I	1750	$7	6⅞	6⅞	– ⅛
Nat Drug	z50	$5	5	5	
Nat Pete	4000	30	29	30	
Nat Sea A	265	$15	15	15	
Nat Trust	100	$13¼	13j2	13¼	
N B Cook	450	260	255	255	+ 5
NBU Mine	1900	335	325	325	–10
Neonex	1800	190	186	190	
New Ath	3250	23	23	23	+ 4
NB Tel	972	$13	12¾	13	
New Cal	3500	526	25½	21	+ 1
N Gvue	110006	15	14	15	+ 2
N Kel	26500	39	37	39	+ 3
N Que Ragl	200	455	440	455	+30
N Senator	2000	18	18	18	
N Yok Oil	1463	58	58	58	
Nfld LP	420	$10½	10¼	10¼	
Nia Wire B	900	$13	13	13	
Nick Rim	30;0	9;	9	9	+ ½
Noble M	1000	58	58	58	
Noranda A	3277	$41¾	41¼	41⅜	– ½
Norlex	2500	22	22	22	– 1
Normick P	100	380	380	380	+ 5
NC Oils	1600	395	380	380	–10
N Canada	1600	68	67	60	– 2
Nor Ctl G	770	$11⅜	11⅛	11⅛	
Nor C'l B p	500	$20¼	20	20¼	+ ½
Nor Ct 150 p	350	$20¼	20¼	20¼	–?¼
Nor Col w	1000	260	255	255	–15
Nor Elect	z10	$21⅝	21⅜	21⅜	
Northgat	1860	$6	5¾	5¾	– ⅛
NR Rock	z250	18	18	18	
NS Savngs	625	$15	14¾	15	+ ¼
Nowsco W	200	$8	8	8	
NRD Min	1000	36	36	36	+ 1
NSI Mark	1500	110	110	110	+ 5
Numac	2750	$12	11⅜	12	
Nu-Wst A	100	$6½	6½	6½	– ¼
Nu-Wst B	300	$6⅝	6⅝	6⅝	
NW Fin	600	130	125	130	
Okwd	0400	159	150	150	– 7
Obrien	2500	80	77	80	+ 3
Ocdentl Pt	5000	$9¼	9	9¼	+ ⅛
Ocelot Ind	100	440	440	440	+ 5
Oil Patch	200	220	22	220	+20
Okanagan	z50	$5¼	5¼	5¼	
Ontario Tr	200	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Orchan	300	405	405	409	
OSF Ind	z90	$5⅞	5½	5⅞	
Oshawa A	1070	$6¼	6	6¼	+ ¼
Oshawa w	z10	30	30	30	
Overlnd pr	z50	$30½	30½	30½	
		P	to	S	
Pac Pete	9674	$21⅞	21¼	21⅞	+ ⅛
Pac West A	2000	$8	7½	8	+ ½
Pac WA A p	300	$30	30	30	+ 1
Page Pet	1000	200	200	200	
Pmour	34335	$13½	12½	13⅜	+1⅜
Pancana I	400	120	115	115	– 5
PanCdn P	280	$10	10	10	+ ¼
Pan Centr	500	150	145	145	– 5
Pan Ocean	8189	$11⅛	10¾	11⅛	
Patino N V	300	$21	21	21	+ ¾
leel Elder	100	$11⅛	11⅛	11⅛	
Pennant	1600	140	135	135	–15
P Dept S	200	$5¾	5¾	5¾	– ⅛
P Jewl A	1740	$5½	5	5½	+ ⅛
Petrofina	z30	$20⅛	20⅛	20⅛	
Petrol	600	155	150	150	+ 4
Peyto Oils	2750	$6¼	5⅝	6	+ ⅜
Phillips Cb	100	$11⅞	11⅞	11⅞	
Pick Crow	6721	70	66	68	+ 4
Pine Point	380	$30½	30½	30½	+ ¼
Ilace G	10300	47	41	42	– 2
Plcer	26326	$20	20	20	+ 1
Pominex	2000	66	64	64	– 3
Pow Corp	720	$11¼	11⅛	11⅛	– ⅜
Cow C 5 pr	400	$11⅜	11⅜	11⅜	
Prado Exp	2800	235	225	230	– 5
Precamb	6500	155	140	150	+12
Prec w	12000	85	66	85	+12
Pre Cable	100	$6½	6½	6½	– ⅛
Preston	825	$13½	13⅜	13½	+ ⅛
Price Co	)08	$1)⅜	1) ¼	13⅜	+ ¼
Prov B Can	700	$15⅜	14⅞	15⅜	+ ⅞
Pure Silv	7300	235	210	235	+25
P Srsides	190	130	125	130	+10
Qasar Pet	500	325	325	325	
Que Man	3500	20½	20	20½	+3½
Q Sturg	14900	$5⅞	7	7⅜	+ ⅜
Que Tel	100	$16½	16½	16½	
Ram	600	220	215	220	
Ranger	3600	$29	28¼	28¼	– ½
Rnk Org A	5900	$5	5¼	5½	+ ¼
ayrock	500	125	120	125	+10
Readers D	2600	$13¾	13½	13¾	+ ¾
Realty A	250	365	365	365	+25
Redpath I	300	$21	21	21	0
Reed Oslr A	100	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Reichhold	625	$25¾	25½	25¾	+ ¼
Reich wt	100	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅜
Remb					
ant	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅜
Repub Res	z200	55	55	55	
Revnu					P
p	7470	145	131	137	5 –11
Rileys D	2700	125	125	125	– 5
Rio Algom	322	$27½	27½	27½	
Rolland	100	$58⅜	8⅜	8⅜	+ ¼
Roman	1820	$10¼	9⅞	10¼	+ ¼
Ronald Fd	1450	$19	19	19	+1⅛
Ronyx Cor	100	17	107;	107	– 3
Rothman	100	$12	12	12	– ⅛
Rothm 2p	315	$15	14½	14⅝	– ⅜
Rothmn w	1300	180	180	180	+10
oyal Bnk	9088	$33¼	32⅞	33⅛	+ ⅜
Royal Trst	3237	$23½	23⅛	23½	+ ¼
Russel A	3213	$19¼	18⅞	19	
StL Cem A	5100	$20	20	20	+ ½
Satelrite	4000	5	5	5	– 1
Sayvette	200	200	200	200	
Schneid b p	z90	$8⅞	8⅞	8⅞	
Scot York	3300	180	175	180	+ 5
Scot Paper	200	$20	20	20	
Seaway pr	200	$5	5	5	
Seco Cem	200	$8⅜	8⅜	8⅜	– ⅛
SelkirkA	5005	$13⅜	13⅛K	1⅜	
Shaw LE A	100	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ¼
Shaw Pipe	100	$6⅞	6⅞	6⅞	
Shell Can	5500	$14⅜	13⅞	14	– ¼
Sherritt	6538	$9½	9¼	9½	
Siebens	800	$13⅜	5	13½	13½	– ½
Sigma	350	$31½	31	31½	+1⅛
Silmq	78500	34½	32½	34½	+1¼
Silverwd A	100	210⅜	10⅜	10⅜	
Simpsons	8888	$8	7⅞	7⅞	– ⅛
Simpson S	1147	$11¼	11	11	– ¼
Sklar M	1450	495	485	495	+ 5
Sklar W	300	300	295	300	+35
Skye Res	500	365	365	365	
Skyline H	200	365	355	355	–10
Slat W Can	325	$6	6	6	+ ⅛
Sogepet	600	219	215	216	– 4
Somville p	z25	$32	32	32	
S,nor I A p	100	485	485	485	+10
Southm A	800	$28	28	28	
Spar Aero	300	235	235	235	+ 5
Spooner	2300	30	30	30	
Stafford	400	325	325	325	
St BRODCST	¾??	!	– ½	8½	8½
Stelco A	4430	$31⅜	31⅛	31⅜	+ ½
Steep R	12800	157	190	157	+ 6
Steetley I	100	$14½	14½	14½	+ 1
Steinbg A	350	$21	21	21	+ ¼
SKTEINTRON		¾?	!	¾¼	6¼	6¼
Strathrn A	350	160	160	160	
Sud C	14200	77	75	77	
Sullivan	350	270	270	270	+ 40
Sunbrst E	500	13	13	13	+1½
Sundale O	1100	$7	6⅞	7	
Superior E	1200	135	130	135	+ 5
Surpass C	100	110	110	110	
Systems D	550	$6¾	6½	6⅜	– ⅛
		T	to	Z	
Tamblyn	100	$15	15	15	
Teck Cor A	1000	350	340	340	–19
Teck Cor B	633	330	325	325	
Teledyne	500	400	400	400	–10
Texaco	375	$38½	38½	38½	+ ½
Texasglf	9725	$26¾	26⅜	26½	+ ⅛
Texmont	30;0	19	19	19	
Texore	12500	21	20	21	+ 3
Thd CGInv	1200	$13	12¾	13	+ ¼
Thom L	1400	33	33	33	
ThomNA	16505	$12¼K	⅛	⅛	¼
Thom N pr	z40	$42½	42½	42½	
Tor Dm Bk	2323	$37⅜	37	37¼	+ ¼
Tor Star B	1770	$15	14¾	15	
Total Pet	7025	$8¼	8	8¼	+ ¼
Total P A p	700	216½	16⅛	16½	+ ¼
Traders A	5535	$9¾	9¼	9½	– ½
Trader 66 w	300	285	285	285	+20
Trader 69 w	100	360	360	360	+100
Trnsair w	3000	35	35	35	+ 2
Tr C Glass	200	$5	5	5	+ 5
TrCan PL	1985	$29⅞	29½	29k4	
TrCan B pr	z50	$31¾	31¾	31¾	
TrCan C pr	550	$36½	36	36½	
Tr Can	37200	105	97	97	– 4
Trans M'	1025	$13½	13	13	– ¼
Tribag	500	41	41	41	+ 2
Trimac	1200	$5¾	5½	5⅝	
Trizec Crp	190	$20½	20½	20½	+1¼
Trizec w	1000	53	53	53	+03
UAP A	200	$24	24	24	
Ulster Pet	2200	94	92	92	– 1
Un Carbid

l'économie

Malgré la crise du pétrole

La balance américaine des paiements s'assainit

La balance des paiements des États-Unis a connu au mois d'avril un surplus de $92.8 millions grâce à une augmentation des exportations, en particulier dans le domaine des machines-outils et du matériel de transport. Ces résultats assez inattendus sont dûs à la dévaluation récente du dollar, à l'augmentation de certaines commandes et à la stabilisation des postes d'importation.

Le département du Commerce américain annonce que le total des exportations pour avril a représenté un montant de plus de $8.2 milliards alors que les importations se sont élevées à environ $8.1 milliards. Pour les quatre premiers mois de 1974, c'est d'abord la balance commerciale qui est favorable. Elle se solde par un surplus de $778 millions contre un déficit de $607 millions pour la période correspondante de l'année dernière.

Ces résultats sont assez inattendus car l'augmentation des prix du pétrole avait fait craindre une sévère détérioration de la balance commerciale. Il faut noter qu'en contrepartie de la progession des importations de pétrole il y a eu diminution des importations de produits alimentaires et manufacturés.

Pour sa part, le Morgan Guaranty Trust estime que la balance commerciale devrait enregistrer un déficit de l'ordre de 4 1/2 à 5 1/2 milliards de dollars pour l'année. Autrement dit, on prévoit le renversement pour le prochains mois. Toutefois, l'ampleur du déficit devrait être allégée par une progression des exportations de produits manufacturés et, dans une moindre mesure, des équipements industriels de même que des produits agricoles.

Le département du Commerce précise que la balance des paiements continue d'être pratiquement équilibrée, la levée des contrôles sur les sorties de capitaux n'ayant eu jusqu'ici que peu d'impact. Il souligne, en outre, l'influence dans des sens différents, d'autres facteurs parmi lesquels il cite: la suppression des restrictions sur les mouvements de capitaux par d'autres pays, la hausse des prix du pétrole et l'embargo arabe ainsi que l'affaiblissement du dollar en fin de trimestre.

Un gros changement

Selon les résultats provisoires publiés, la balance des paiements a enregistré au premier trimestre un surplus de $865 millions sur la base des transactions officielles et un déficit de $544 millions sur la base des liquidités nettes.

Ces résultats se comparent avec un surplus de $2.7 milliards sur la base des transactions officielles au dernier trimestre de 1973, et un déficit de $10.47 milliards au premier trimestre de la même année. Sur la base des liquidités, le déficit avait été de $1.13 milliard au dernier trimestre de 1973, et de $6.55 milliards au premier trimestre.

Il faut noter que la dévaluation du dollar a eu un effet compensatoire non négligeable en regard de l'augmentation des prix du pétrole. De plus, si les importations et les exportations de produits finis continuent à progresser au même rythme, la balance pour cette catégorie de biens devrait permettre d'enregistrer un bénéfice net de $5 1/2 milliards ou plus.

Si les sorties nettes de capitaux par les banques américaines ont atteint $3 milliards à la fin du premier trimestre, ce mouvement a été entièrement annulé par des rentrées nettes de capitaux provenant d'entreprises et d'autres transactions financières non couvertes par le réseau statistique de l'administration. Ce poste est ainsi passé d'un déficit de $1.2 milliard, au dernier trimestre de 1973, à un surplus de $2.2 milliards au premier trimestre de cette année.

Le lait industriel à $10.09

Les cultivateurs n'obtiennent pas l'appui du mouvement coopératif

LÉVIS (PC) — Impuissants à mettre à exécution leur menace de stockage, les producteurs de lait industriel du Québec ont accepté, bien à regret, de s'en remettre à de nouvelles négociations afin d'obtenir un prix plus équitable pour leur lait, au cours d'une assemblée générale spéciale tenue à Lévis.

En avril dernier, ils avaient décidé de stocker la poudre de lait, le beurre et le fromage pour forcer le gouvernement à leur accorder le prix de $10.09 les 100 livres de lait. Cette menace devait être appliquée à compter d'hier mardi, mais les producteurs de lait industriel ont appris que le mouvement coopératif agricole n'entendait pas soutenir le rôle qui lui était dévolu dans cette menace, non plus que de supporter les coûts de l'entreposage ou risquer de perdre le marché qu'il détient à plus de 90 pour cent.

Négociations

Le ministre André Ouellet, porte-parole du ministre de l'Agriculture Eugène Whelan, au Québec, s'est adressé aux quelque 300 producteurs réunis pour rendre compte des négociations entreprises depuis plusieurs semaines entre le gouvernement, la Commission canadienne du lait et plusieurs fédérations de producteurs de lait industriel, dont celle du Québec.

Selon M. Ouellet, c'est sur le tarif de base correspondant au coût de production actuel que les parties ont de la difficulté à s'entendre. Aux producteurs qui lui demandaient d'accorder une augmentation immédiate de $1.00 ou plus les 100 livres de lait et de procéder à un ajustement additionnel plus tard, pour finalement atteindre les $10.09, le ministre Ouellet a répondu qu'il était essentiel de vérifier les calculs des producteurs puisque l'augmentation réclamée équivaudrait à des déboursés additionnels de $120 millions.

Les producteurs reçoivent actuellement $8.50 les 100 livres de lait, prix qu'il jugent nettement insuffisant.

Les institutions financières contournent la Banque du Canada

—La Banque de la Nouvelle-Écosse

(D'après la PC) — La Banque du Canada n'a que très peu de pouvoirs pour contrôler les activités des institutions financières autres que les banques à charte, de sorte que 20% du marché financier à court terme est contrôlé par des filiales de banques étrangères.

C'est ce que révèle une étude rendue publique par la Banque de la Nouvelle-Écosse. L'institution bancaire ajoute que "si aucune mesure n'est prise rapidement, le contrôle des activités étrangeres dans des secteurs-clés de notre marché financier risque de nous échapper".

La banque ajoute que théoriquement la législation empêche les étrangers de posséder plus de dix pour cent du capital-actions des banques à charte. Toutefois, le gouvernement, soutient la BNE, ne tient pas compte du fait que ces institutions peuvent prendre part de façon indirecte à l'activité bancaire.

On estime à 150 le nombre de ces "quasi-banques" dont une vingtaine disposent de fonds garantis par des grands de la finance internationale. À partir du moment où des établissements ne portent pas le nom de banque, commente l'institution financière, ils échappent aux stipulations de la loi sur les banques.

Pour la deuxième fois en une semaine

Gulf fustige le budget Turner

OTTAWA — Gulf Oil (Canada) estime que les changements d'imposition du récent budget fédéral auraient coûté à l'industrie pétrolière canadienne un montant additionnel d'un milliard de dollars par année et auraient mis en sérieux péril la capacité de l'industrie à faire les investissements considérables nécessaires en vue de répondre aux besoins futurs du Canada en matière d'énergie.

M. Jerry McAfee, président de la société, a déclaré devant les membres des associations de concessionnaires d'automobiles de l'Ontario qu'en vertu de la présente structure d'imposition, de 60 à 65 pour cent de tous les revenus provenant de la production de pétrole et de gaz vont déjà aux gouvernements provinciaux ou fédéral. C'était la deuxième fois en une semaine que le président de Gulf s'en prenait de façon virulente au budget Turner.

"En vertu des propositions du budget, a-t-il déclaré, la part de l'État serait passée au pourcentage incroyable de 90 pour cent des revenus de production nets de l'industrie après déduction des dépenses en argent de poche pour l'exploration et la mise en valeur, ne laissant que 10 pour cent à l'industrie".

M. McAfee précisait que la hausse d'impôts aurait coûté à l'industrie pétrolières $525 millions durant les huit derniers mois de 1974 pour ensuite atteindre environ un milliard de dollars l'année suivante, en tenant compte des revenus plus élevés de l'industrie et des taxes de l'Ontario et du Québec sur les sociétés. Ce qui est encore plus grave, soulignait-il, est la proposition visant à forcer les sociétés productives à payer des impôts sur le revenu sur l'argent versé aux provinces sous forme de redevances.

M. McAfee a déclaré qu'en dépit de la présente perspective politique et fiscale qu'il considère plutôt obscure, Gulf Canada ne cedera pas à la "forte tentation" de réduire ses dépenses en immobilisations et exploration au montant de $187 millions pour 1974, une hausse sensible sur les $97 millions consacrés à ces fins en 1973. Il a fait remarquer que l'amélioration marquée des bénéfices de la société en 1973 avait été un facteur important de cette augmentation.

Il expliqua les récentes hausses sensibles des bénéfices en faisant remarquer qu'elles étaient survenues après une période prolongée de faibles bénéfices dans l'industrie pétrolière. Gulf Canada, a-t-il dit, a eu un rendement moyen sur le capital utilisé de 6.7 pour cent pendant 10 ans avant d'atteindre 10.1 pour cent en 1973. Et, étant donné que les améliorations découlent de circonstances spéciales, il est fort probable que les hausses de bénéfices seront "illusoires et éphémères".

$400 millions la raffinerie

"On a besoin de bénéfices vivifiants dans le but de financer les nouvelles constructions et pour le remplacement des installations dont le coût a monté en flèche au cours des dernières années. Vers la fin des années 1960, on pouvait construire une raffinerie de 100,000 barils par jour pour environ $100 millions. La construction d'une raffinerie semblable exigerait aujourd'hui quelque $400 millions".

Faisant remarquer que l'industrie n'a pas participé aux discussions qui ont abouti à l'accord entre le premier ministre fédéral et les premiers ministres provinciaux sur les prix plus élevés du pétrole brut canadien qui est entré en vigueur le 1er avril, il a déclaré qu'il n'y avait pas suffisamment de gens qui savaient que l'augmentation de 9.2 cents le gallon à la mi-mai comprenait une augmentation de 8.2 cents du pétrole brut et une augmentation de six dixièmes par gallon de la taxe de vente fédérale qui avait été imposée en même temps, alors qu'en vertu des lignes de conduite du fédéral on n'allouait que quatre dixièmes par gallon aux sociétés pétrolières en raison de la hausse des frais d'exploitation en vigueur depuis l'imposition du gel volontaire des prix en septembre dernier.

M. McAfee a poursuivi en disant: "Bien que les contrôles de prix semblent politiquement attrayants à court terme, ils entraînent inévitablement des pénuries et la détérioration des installations et des services. Les pénuries entraînent par la suite les marchés noirs et les marchés gris à l'intérieur desquels on se préoccupe très peu des hausses de prix. La façon la plus sûre d'assurer des approvisionnements suffisants aux prix les plus bas possible est de permettre aux prix de s'ajuster par eux-mêmes à l'intérieur d'un marché concurrentiel".

Au sujet du contrôle des échappements, il a déclaré: "Nous pouvons être reconnaissants qu'Environnement Canada ait fait preuve d'un bon jugement en décidant que les exigences rigides en matière d'échappement qui entreront en vigueur aux États-Unis en 1975 n'étaient pas nécessaires à l'heure actuelle au Canada qui est moins peuplé et où les conditions climatiques sont extrêmement défavorables.

La récupération secondaire du pétrole

Elle ne représente encore que cinq pour cent en Alberta

TORONTO — Par l'extraction uniquement naturelle, moins d'un cinquième du pétrole de l'Alberta serait hissé à la surface. Plus de 25 milliards de barils demeureraient prisonniers du sous-sol. Toutefois, des méthodes nouvelles permettent aux pétroliers d'accroitre la récupération; ces méthodes mettent à concours le gaz, l'eau, les solvants, la vapeur et même le feu.

Cette récupération secondaire porte à la surface plus de pétrole brut que la pression naturelle seule n'aurait pu y en entrainer. C'est ce que décrit dans son dernier numéro la revue Imperial Oil.

"Pour bien apprécier la récupération secondaire, précise celle-ci, il faut comprendre qu'on n'extrait jamais tout le pétrole ou le gaz naturel d'un réservoir souterrain".

La récupération des hydrocarbures par la pression naturelle peut varier de 4 pour cent jusqu'à 50 pour cent de ce qui est contenu dans le gisement. Ainsi, on estime à 33 milliards de barils les réserves de pétrole de l'Alberta. Jusqu'ici onze milliards de baril sont jugés récupérables, y compris le pétrole brut. Toutefois, sans la récupération secondaire, on n'en tirerait que 7.3 milliards de barils.

La revue mentionne que 350 installations de récupération secondaire sont actuellement à l'oeuvre en Alberta.

Si la récupération secondaire s'impose "c'est que le pétrole brut lui-même n'a pas de force de poussée. Laissé à lui-même, il dormirait dans les pores de la roche sédimentaire. C'est la pression qui le hisse à la surface".

Cette pression peut venir de l'eau sous le gisement de pétrole, du gaz naturel sous pression qui le surmonte, ou du gaz qui y est mélangé.

"Certains gisements possèdent une forte pression naturelle; d'autres en sont dépourvus" commente l'auteur.

L'article mantionne plusieurs champs pétrolifères où la récupération secondaire a été fructueuse. Ainsi, au champ de Golden Spike, découvert en 1949 à 25 milles au sud-ouest d'Edmonton, la pression naturelle a commencé à baisser après cinq années d'extraction et les savants ont conclu que, à moins d'intervention de l'homme, la pression s'épuiserait alors qu'il resterait environ 45 pour cent du pétrole dans le sous-sol.

On peut aussi injecter un surcroît d'eau dans la nappe d'eau sous-jacente de la plupart des gisements afin d'accroître ou de maintenir la pression naturelle de cet agent.

Le feu même peut servir à déloger le pétrole rebelle, On y a eu recours pour la première fois au Canada au champ de Swift Current en Saskatchewan en 1967. À cette fin, on a pompé de l'air dans un puits d'injection et on a déclanché un incendie dans la formation pétrolifère à l'aide d'un allumeur électrique. Les gaz issus de la combustion se sont déplacés vers l'ouverture des puits de production en réchauffant le pétrole, rendu ainsi plus fluide, et en accentuant la pression.

D'autres méthodes existent: injection d'un solvant d'origine pétrolière qu'on force à s'enfoncer en entrainant avec lui le pétrole; usage combiné du feu et de l'eau en vue de créer de la vapeur qui éclaircit le pétrole et le fait s'écouler plus facilement; légères explosions souterraines et réactions nucléaires réglées. L'explosion nucléaire n'a été utilisée qu'aux États-Unis et le Canada ne se propose pas d'expérimenter dans ce secteur. "C'est déjà un défi suffisant d'améliorer les moyens de récupération secondaire plus classiques "commente l'auteur "Le problème actuel est de savoir quelle partie du pétrole dit récupérable on pourrait encore tirer du sol".

bref économie

Le papier Kraft se fait rare

La pénurie de papier Kraft, utilisé surtout pour l'emballage et l'expédition des marchandises, devient inquiétante en Colombie Britannique.

Alors que la production pour l'année dernière avait été de 150,000 tonnes, dont 70 pour cent furent exportées, le manque pour l'année 1974 est estimé actuellement à 30,000 tonnes.

Les principaux utilisateurs se demandent quelle va être l'attitude des gouvernements à propos des stocks exportés.

Opel met 36,000 travailleurs à pied

RUESSELSHEIM, Allemagne fédérale (Reuter) — Le marasme qui règne sur le marché de l'automobile contraint une nouvelle fois la firme ouest-allemande Adam Opel, filiale de la General Motors, a mettre trente-six mille travailleurs en chomage technique du 4 au 12 juin prochain.

La société avait déjà procédé à une telle mise à pied temporaire au cours de cette année.

Mardi, Volkswagen et Audi-NSU Auto Union avaient annoncé des réductions de temps de travail affectant plus de cinquante mille personnes, dans cinq usines pour les trois mois à venir.

Les Simard travaillent pour Cuba

MONTRÉAL–Un contrat d'une valeur d'environ $30 millions a été signé à la Havane entre la Société Maritime de Cuba et Marine Industrie Limitée pour la construction par le chantier de Sorel de trois pétroliers de 10,000 tonnes destinés au cabotage le long des côtes de Cuba.

Ces navires auront une longueur de 468 pieds, une largeur de 60 pieds et un tirant d'eau de 29 pieds. Ils seront dotés d'un moteur diesel de 5,000 chevaux et auront une vitesse de croisière de 13 1/4 noeuds.

Ces navires seraient livrés à l'armateur en 1977 et 1978.

Ce contrat a été rendu possible grâce au programme d'aide à la construction navale du Gouvernement Canadien en vertu duquel une subvention de 17% du coût de tout navire exporté est payé aux chantiers maritimes canadiens. Il a de plus été facilité par un prêt à long terme consenti à la République de Cuba par la Société pour l'expansion des Exportations du Gouvernement Canadien.

Même la Banque mondiale

WASHINGTON (AFP) — La Banque mondiale va sans doute être obligée d'augmenter les taux d'intérêt des prêts qu'elle fait aux pays en voie de développement en raison du coût plus élevé qu'elle doit payer pour se procurer des ressources.

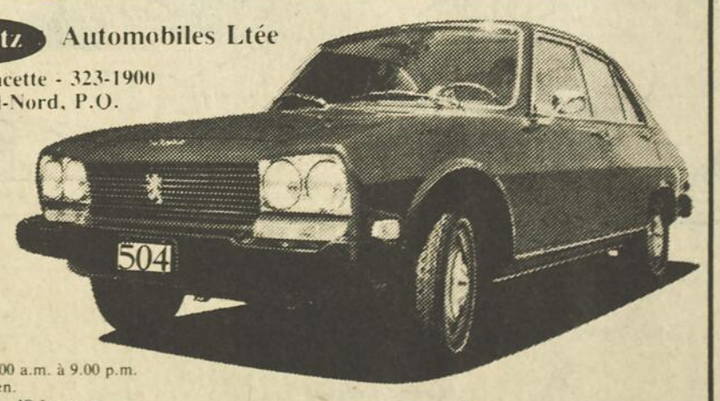
La banque, qui emprunte sur les marchés financiers de plusieurs pays, va payer 8 pour cent par an d'intérêt en moyenne, pour les nouveaux emprunts faits auprès des pays producteurs de pétrole qui disposent maintenant de ressources abondantes.

Or, les prêts que la banque fait avec cet argent aux plus riches des pays en voie de développement, portent actuellement un taux d'intérêt de 7.25 pour cent. On reconnaît, dans les milieux de la banque, que ce taux pourrait être revisé en hausse pour le rapprocher du coût des nouveaux emprunts.

Le taux d'intérêt moyen des emprunts faits par la banque est passé de 6.58 pour cent en 1972 à 6.72 pour cent en 1973. Il dépassera sans doute 7 pour cent cette année.

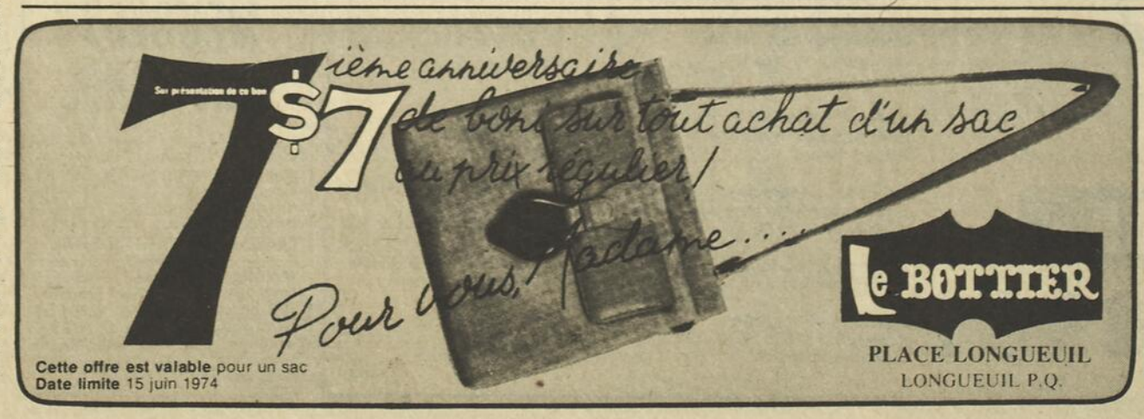
En revanche, le taux d'intérêt symbolique 0.75 pour cent des prêts faits aux plus pauvres des pays en voie de développement par l'Association internationale de développement, filiale de la banque, ne seront pas touchés, puisque l'argent qui sert à ces prêts ne provient pas d'emprunts mais de dons.

Biarritz Automobiles Ltée
10825 Racette - 323-1900
Montréal-Nord, P.O.



Ouvert de 9.00 a.m. à 9.00 p.m.
du lun. au ven.
Livraison - 48 heures

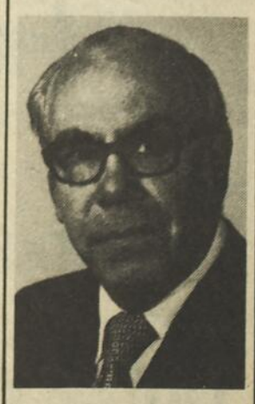
25 milles au gallon jaune



Sur présentation de ce bon
Cette offre est valable pour un sac
Date limite 15 juin 1974

NOMINATION

SIDBEC



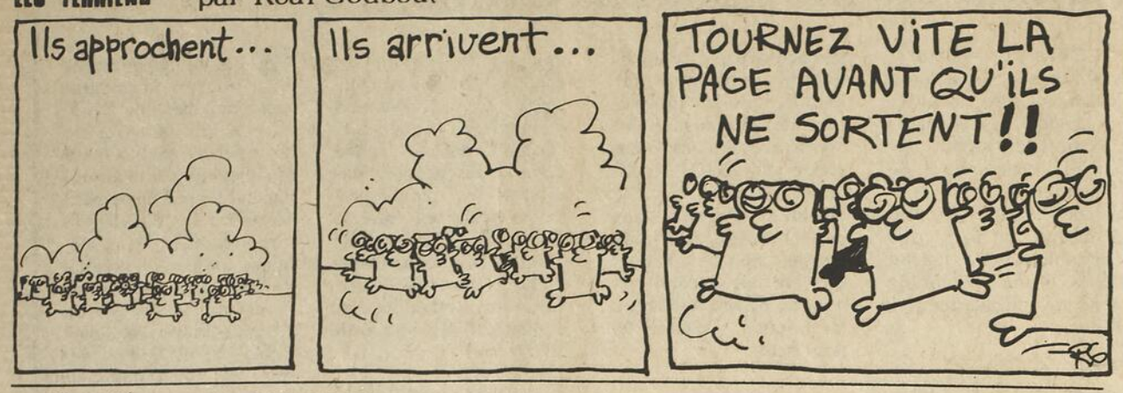
Monsieur Jean-Paul Gignac, président directeur général de Sidbec, a le plaisir de faire part de la récente nomination de M. Marcel Cazavan aux Conseils d'administration de Sidbec et de la filiale Sidbec-Dosco Ltée.

M. Marcel Cazavan, L. Sc. Comm. C.A., est président du Conseil et directeur général de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Avantageusement connu dans les milieux d'affaires et financiers, M. Cazavan occupa précédemment les fonctions de sous-ministre des finances au Gouvernement du Québec de 1965 à 1971, et de vice-président de la Corporation de développement du Canada (1972 à 1973).

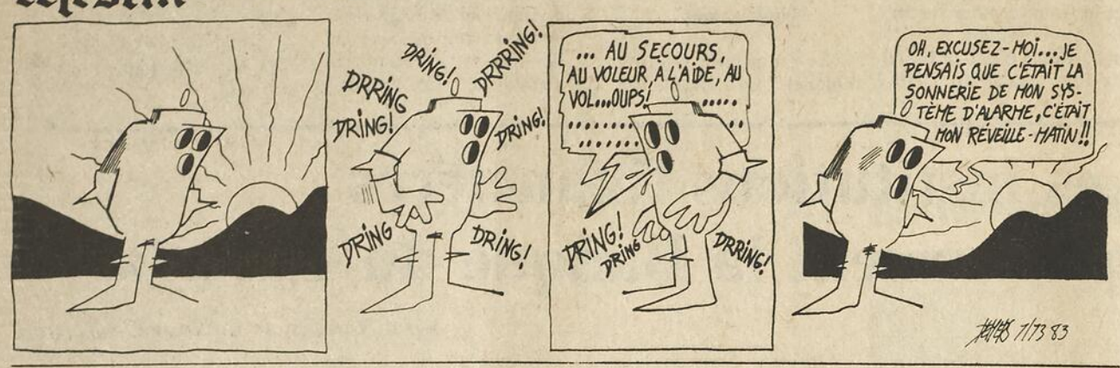
La Coopérative les petits dessins et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

LES TERRIENS par Réal Godbout



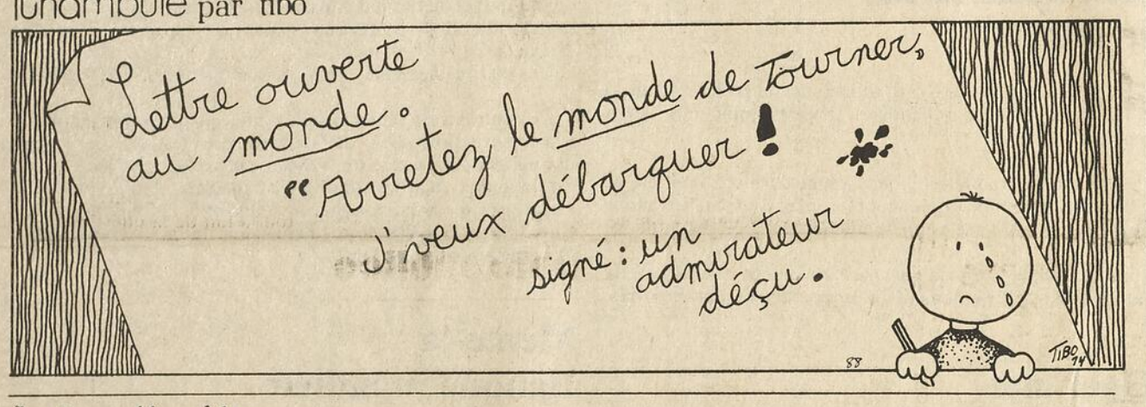
celestin par DEMERS



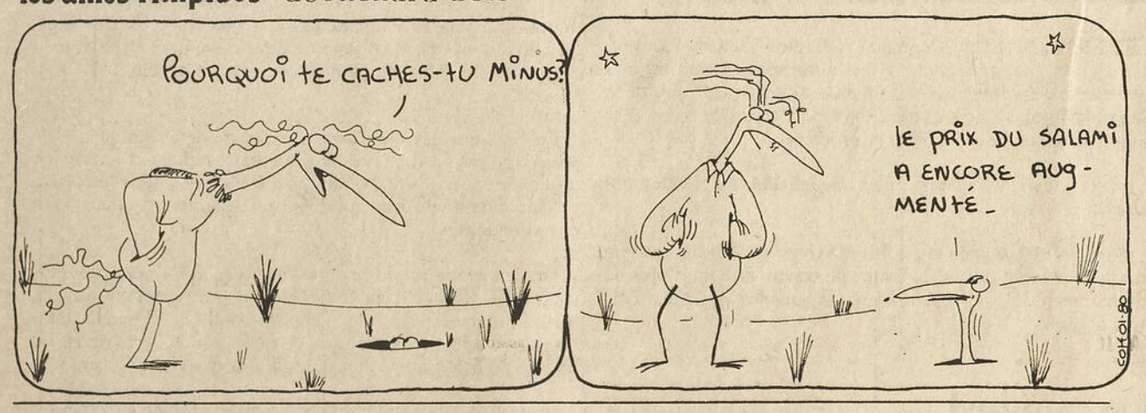
JAUNES D'OEUFS par TANGUAY



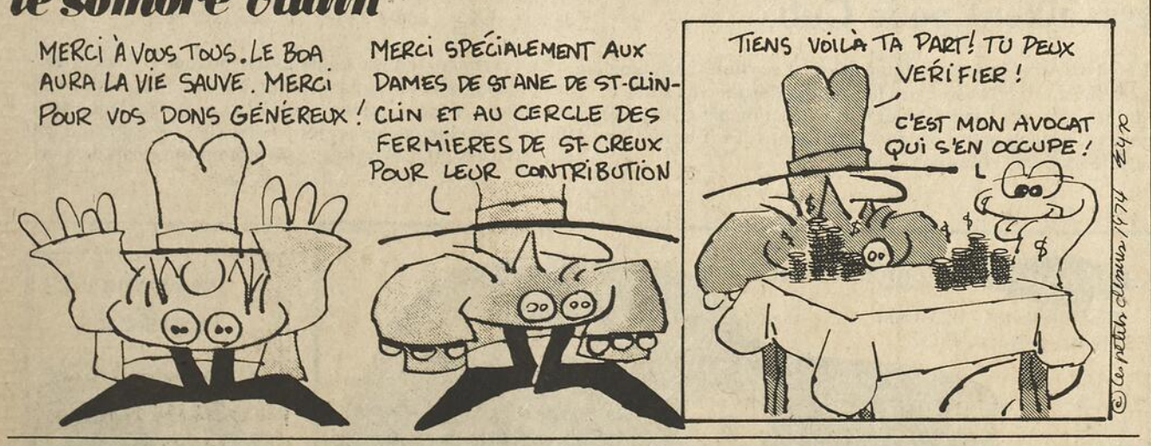
lunambule par tibo



les âmes limpides de Richard Côté



le sombre vilain



le service de publicité du JOUR 331-8961

directeur
Ronald Lamoureux

publicité nationale
Gérard Lapointe

magasins à rayons et boutiques
Jacqueline Avril

concessionnaires automobiles véhicules-moteurs camping et caravaning magasins de sports
Rodrigue Berger

agent d'immeuble et marchand de meubles
Robert Pépin

cinémas, spectacles, théâtre, photographie et alimentation naturelle
Jean-Normand Senay

libraires et éditeurs
Francine Tremblay

agences de voyages, galeries d'art et restaurants
Jean-Pierre Tison

nécrologie carrières et professions
Suzanne Asselin

petites annonces avis légaux
Ginette Tremblay

secrétaire du service de publicité
Francine Naubert

graphiste-maquettiste
François Delaney

typographie et montage
Michel Pimparé

petites annonces

index des rubriques

IMMEUBLE LOCATION ACHAT VENTE

100 Propriétés à vendre
101 Propriétés à louer
102 Propriétés demandées
103 Propriétés à revenus
104 Propriétés à l'extérieur
105 Propriétés commerciales et industrielles
106 Commerces à louer
107 Commerces à vendre
108 Commerces demandés
109 Entrepôts à louer - vente
110 Magasins à louer
111 Magasins à vendre
112 Manufactures à louer - vendre
113 Logements à louer
114 Logements demandés
115 Logements meublés - chauffés
116 Appartements à louer
117 Appartements meublés chauffés à louer
118 Appartements à partager
119 Chambres à louer
120 Chambres demandées
121 Chalets demandés
122 Chalets à louer
123 Chalets à vendre
124 Bureaux & locaux à louer
125 Bureaux et locaux demandés
126 Chambres et pension
127 Garages à louer
128 Garages demandés
129 Immeubles - achat- vente
130 Restaurants à louer
131 Restaurants à vendre

DIVERS

200 Antiquités à vendre
201 Antiquités demandées
202 Animaux à vendre
203 Achèterait animaux
204 Caméras achat - vendre
205 Impôts - tenue de livres
206 Monnaies et timbres
207 Meubles à vendre
208 Meubles demandés
209 Fermes à vendre
210 Fermes demandées
211 Terres à vendre
212 Terrains à vendre
213 Achèterait terrains
214 Articles sports
215 Terrains de camping
216 Ski
217 Effets de bureaux
218 Matériaux de construction
219 Fourrures
220 Bois- huile- charbon
222 Entreposage
223 Vêtements
224 Divers à acheter et vendre
225 T.V. Stéréo radio
226 Instruments de musique
227 Terrains de Camping
228 Ameublements
229 Photo-Ciné
230 Chasse et Pêche

SERVICES

300 Menuiserie - ébénistes
301 Rembourrage
302 Entrepreneurs
303 Denturologiste
304 Services domestiques
305 Articles de ménage
306 Garderie d'enfants
307 Peinture et décoration
308 Plomberie - chauffage
309 Planchers
310 Tapis - linoléum
311 Déménagements - transports
312 Services
313 Assurances
314 Lavage et nettoyage
315 Perdu et Trouvé

EMPLOIS

400 Hommes demandés
401 Hommes femmes demandés
402 Femmes filles demandées
403 Professeurs demandés
404 Agents demandés - vendeurs
405 Personnel de bureau
406 Travail à domicile
407 Emplois demandés
408 Coiffeurs - coiffeuses demandés
409 Couples demandés
410 Electriciens

AUTOMOBILES

500 Autos à vendre
501 Pieces d'auto à vendre
502 Camions à vendre
503 Acheterait - camions - auto
504 Bateaux yachts
505 Roulottes - remorques
506 Motocyclettes - bycicletes
507 Maisons mobiles achat - vente
508 Tracteurs
509 Motoneiges
510 Equipement lourd

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.

331-8961 POSTE 38

100 Propriétés à vendre

À Saint-Jean d'Iberville. À vendre. Maison neuve 28' x 44'. 6 grandes pièces, foyer, tapis partout. Libre en août 1974. Appeler 1-348-7844.

106 Commerces à louer

Une vraie mine d'Or à Port-Cartier Qué. Pour raison majeure, à vendre $15,000.00 ou à louer. Bon commerce de vêtements sport et de travail, chaussures. Presque pas de compétition. Chiffre d'affaire $100,000.00 s'adresser à M. Celestin Dion, Président de Vêtements Forestiers V.F. Ltée. C.P. 626 Port Cartier, Qué. Tél.: 418-766-3232.

114 Logements demandés

Urgent. Logement chauffé. 5-6 pieces, bar. Outremont. V.M.R. 739-4490.

116 Appartements à louer

Appartement à sous-louer. 1 1/2 pièce. Coin Parc Lafontaine & Cherrier. Près Métro Sherbrooke. Appeler après 6h. à 526-4858.

1501 Jarry est, près Papineau, 1½, 2½, 3½ pièces. Modernes, équipées, grandes chambres, taxe d'eau payée. Sundec, garage, meublés ou non, raisonnables. Tél.: 725-8757.

117 Appartements meublés chauffés à louer

Gilford 399, coin St-Denis, deux pas métro Laurier, 2 pièces climatisées. Tapis mur à mur. $27., $30. sem. tél.: 843-5544.

118 Appartements à partager

Jeune homme sérieux, partagerais son 9½, avec étudianteou jeune fille responsable. Entre 7:30 et 8:30 PM. 525-1245.

122 Chalets à louer

Val-David, 2870 Doncaster. Foyer. Tél. 525-5625. Val-David 332-3386.

Val Morin, 80 Beaulieu, o., 5 pièces, foyer, douche. $75 par semaine. Tél.: 259-6614.

DIVERS

200 Antiquités à vendre

Armoires en pin. Bahuts, Coffres. Lit. Meubles victoriens. Cause déménagement. Particulier 430-1489.

Choix considérable, meubles antiques, prix très raisonnables, ouvert 7 jours — 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350.

202 Animaux à vendre

Berger allemand. Très bon tempérament. Lignée exceptionnelle. 581-3333 ou 581-9483.

205 Impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT
Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425.

207 Meubles à vendre

DÉFI

À 2 heures d'avis, vos meubles seront livrés gratuitement à votre domicile. Avons 200,000 de meubles de tous les styles à écouler. Moitié prix. Aucun dépôt demandé. 522-7322.

Matelas, sommiers, directement du manufacturier: simple, double. Queen King, lits ronds, sofas lits. Aussi rembourrage. Tél.: 681-0307.

MEUBLES ESPAGNOL

Modèle 1974, directement du manufacturier en gros, 3 pièces, valeur $895. vendrais $475. Aucun comptant requis, pas de frais de finance, entreposage gratuit. Payable $5./semaine, 4839 Papineau, Montréal, Tél.: 527-8743.

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, tél.: 276-9067.

209 Fermes à vendre

Cantons de l'Est, 44 acres à Kate Vale. Vue et ruisseau. Grange, hangar et porcherie. Transformable en votre habitation car il n'y a pas de maison. $28,000. Tél.: 1-(819) 843-3305.

212 Terrains à vendre

St-Jean d'Iberville, 80 x 100, $800. Sans taxe municipale depuis 9 ans. Tél.: (514) 581-0364.

224 Divers

À vendre. Un tour de poterie Legault. 3 mois d'usure. $300. Appeler 1-348-7844.

Cherchons métier à tisser, four à céramique, outils et matériel d'artisanat d'occasion. Appelez 935-8623.

Ciné-caméra, trépier, projecteur, table de projection, écran, visionneuse, ensemble pour couper les films et les coller. Enregistreuse. Toute offre raisonnable acceptée. Tél.: 477-0840.

COURS DE FRANÇAIS RATTRAPAGE
(élémentaire/secondaire). En vue rentrée septembre. Méthode dynamique. 672-6503.

Personne intéressée de faire un voyage à Vancouver en juillet. écrire: Journal le Jour, 387 Boul. Lebeau, C.P. 109, St-Laurent.

225 T.V. Stéréo radio

Abasso TV/réparations. Prop. G. Ouellette. Technicien diplômé. De 8 a.m. à 8 p.m. 324-0951.

SERVICES

300 Menuiserie - ébénistes

Armoires de cuisine, modernes, sur mesure, vanité, arborite, directement du manufacturier. Estimation. Tél.: 381-9485.

Brique, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, escaliers, Réparons fondations, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Tél.: 642-4077.

Réparations. Rénovations. Briques. Pierres. Foyers. Cheminées. 256-1755.

301 Rembourrage

SOULIÈRE REMBOURREUR
Pour réparation de votre ameublement de salon, téléphoner à 521-5484.

302 Entrepreneurs

Entrepreneur menuisier, finition sous-sol, travail général. 527-1769 soir.

Posage de gyprox, tirage de joints, réparations générales murs. Flaurbec. 325-1807.

303 Denturologiste

Denturologiste J. Gauthier, fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Charge accepté.

305 Articles de ménage

Cuisinière électrique de marque Frigidaire. Idéal pour chalet $50. 661-2078.

Cuisinière à gaz, 3 ronds, $25. Après 4h. 748-9858.

Four et cuisinière encastrés (Moffat). Couleur cuivre. $125. 748-9858.

306 Garderie d'enfants

Demande gardienne avec expérience et références. Pour enfant de 1 an. Après 12h. 737-2930.

309 Planchers

Sablage, finition plastique, varathan, nettoyage tapis. Tél.: 721-7738.

311 Déménagements - transports

Accepterais déménagements à prix modique. Local ou longue distance, 737-8009.

312 Services

Plein d'humour, dans la trentaine. Se doit de retourner en Amérique du Sud cet été. Vous plairait-il de venir tenter le sortilège du Macumba? Pourquoi pas une photo? Aventurière prière de s'abstenir!!! Écrire au journal Le Jour, C.P. 108, 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a. b. péd. b. ph. 1. ès let tres. Tél.: 524-3852.

400 Hommes demandés

ASSOCIÉ(E) DEMANDÉ(E)
ayant connaissance dans le commerce de chaussure, vêtements sport et de travail, capital requis $15,000.00. S'adresser à: M. Célestin Dion, président de Vêtements Forestiers V.F. Ltée, C.P. 626, Port Cartier, Qué. Tél.: 418-766-3232.

Jeune homme avec connaissance du livre Français et Québécois comme vendeur, livreur sur route de livres en magasin, licence de chauffeur requise, salaire commission et bénéfices usuels. Pour rendez-vous. Gilles Panneton 931-4221.

401 Hommes femmes demandés

GENS MARIÉS
Travail à temps partiel, très rémunérateur. Écrire à: L.P. Beauchesne, C.P. 353. Rosemont Montréal H1X 3C6.

407 Emplois demandés

Étudiante en pédagogie cherche travail été. Disponible pour tous travaux. Appeler après 6h. Céline 727-4024.

500 Autos à vendre

CITROEN Ds-21,1972, de luxe, radio, AM-FM parfaite condition 324-4395.

CHRYSLER New Port, 4 portes, toit rigide, air climatisé, automatique, radio, bonne condition 384-4893.

CORBILLARD 1963 (Cadillac) très bien entretenu. Intérieur modifié. Prix à discuter. Tél.: 271-0629, après 6 heures.

CORTINA 72 GT, 2,000, très propre. Tél.: 878-1478.

FIAT 128, 71, traction avant, bas millage, impeccable, concessionnaire 65806623.

OLDS, Cutlass, 1970, 40,000 milles, sièges baquets, conduite sport, toit rigide. Garantie 50,000 milles (transférable) $1,900. N. Valiquette. 10 à 6h. à: tél.: 679-4450.

OLDSMOBILE, Delta 88, 69, Parfait état, tout équipée. 878-1478.

PINTO '71, Très bonne condition Tél.: 878-1478.

RENAULT 16, 1973 manuelle, Bonne condition, particulier, 279-5684.

RENAULT 1971, R-10, 1300. Manuelle, radio, bonne mécanique, tél.: 324-4395.

RENAULT 12 T, 73, 6,000 milles balance de garantie. Tél.: 878-1478.

RENAULT 16, 1971, 24,000 milles. Excellente condition. Très économique. Prix $1,500. Appeler après 6 hres à 484-9391.

VEGA 72, Parfait état. Tél.: 878-1478.

VOLKSWAGEN 68, $665, en très bonne condition, propriétaire mécanicien. Tél.: 334-0001 ou 343-6153.

VOLKS 1965 avec radio. À vendre, $200. Téléphoner après 18h. à 279-2063 ou 849-4261.

VOLVO modèle 122s-142s-144s-142GL-145s. Fort Chambly 658-6623.

504 Bâteaux yachts

Deriveur, 16' avec remorque, voile d'acron, 165 pieds carrés, $1200 351-8809

505 Roulottes - remorques

vendre ou à louer. Tente-roulotte équipée. Couche 6 personnes. 669-9073.

506 Motocyclettes - bycicletes

KAWASAKI, 1973, 900cc, comme neuve, toute équipée, 3,000 milles. Après six heures: 435-1282

KAWASAKI 68. 245 cc., bonne condition, mécanique parfaite, 14,000 milles après 5h Gilles Tél.: 274-3823

JEUNE HOMME SERIEUX, BONNE APPARENCE CHÔMEUR OU DISPOSANT DE SON TEMPS DEMANDÉ POUR FAIRE LA DISTRIBUTION (À TEMPS PARTIEL) POSSIBILITÉ D'AVANCEMENT DANS L'ÉQUIPE DU JOURNAL LE JOUR. DOIT POSSÉDER UNE VOITURE ET DEMEURER DANS LE NORD (AHUNTSIC). COMMUNIQUEZ AVEC M. STÉNAUT. ENTRE 10 ET 12 H. À 384-9058

PETITE ANNONCE? COMMUNIQUEZ AVEC GINETTE TREMBLAY 331-8961

le consommateur

Dans le prochain numéro de "Protégez-vous"

On saura enfin ce que Mme Delage a conseillé à Sondec

par Marie Vallée

Le prochain numéro de "Protégez-vous", bulletin de l'Office de protection du consommateur reproduira dans son entier la lettre de recommandations que Mme Delage a expédiée à Sondec, société spécialisée dans la vente d'encyclopédies par colportage. Ce bulletin étant actuellement sous presse, il faudra attendre encore quelques jours pour être fixé sur le contenu détaillé de cette décision administrative que le directeur de l'Office avait jusqu'ici désiré garder secrète.

Carte de crédit non sollicitée

Le communiqué de l'Office annonçant cette nouvelle, rappelle que l'article 23 de la Loi de protection du consommateur interdit d'émettre une carte de crédit si le consommateur ne l'a pas sollicitée par écrit. Cependant l'Office ajoute que cet article ne s'applique pas si une personne fait usage d'une carte sans l'avoir demandée. Ce qui revient à dire que le fait d'utiliser une carte émise illégalement, la rendrait légale. Le conseil suivant qu'on donne au consommateur confirme cette interprétation: *"L'Office recommande au consommateur qui reçoit une carte de crédit qu'il n'a pas sollicitée par écrit, et qu'il n'a jamais utilisée précédemment, de la déchirer et de la faire parvenir à l'Office qui se chargera de faire respecter la loi".*

L'article 23 de la loi

Ce que dit la loi, c'est ceci: **Nul ne peut émettre une carte de crédit à un consommateur qui ne l'a pas sollicitée par écrit.**

Cette prohibition ne s'applique pas toutefois au renouvellement ou au remplacement, aux mêmes conditions, d'une carte de crédit que le consommateur avait sollicitée ou utilisée.

Ce qui voudrait dire, que remplacer une carte non sollicitée qui a été utilisée est légal, mais que la première carte resterait toujours illégale, même utilisée, tant qu'elle n'est pas remplacée. Est-ce une question d'interprétation?

Au Congrès d'Association canadienne des Consommateurs en congrès.

On demande une enquête sur la manière de fixer les prix

CALGARY (PC) — L'Association des consommateurs du Canada a invité le gouvernement fédéral à mener une enquête à propos de la manière dont le prix au consommateur est fixé pour certaines marchandises, et demandé que des mesures soient prises pour que le consommateur puisse acheter avec confiance.

L'association, qui a choisi l'automobile pour thème de ses activités en 1974-75, terminait, hier, sa 27ème réunion annuelle par un discours prononcé, par M. Lowell Dodge, de Washington, directeur du centre américain pour la sécurité automobile. M. Dodge est aussi l'un des lieutenants du "défenseur du consommateur" Ralph Nader.

L'examen d'un certain nombre d'autres résolutions était aussi à l'ordre du jour. L'une de ces résolutions portait notamment sur les bouilloires électriques contenant des soudures au plomb et recommandait un rappel de toute bouilloire dégageant du plomb en solution dans l'eau bouillante. Par ailleurs, l'une des douze résolutions adoptées mardi souligne que, compte tenu des variations de la taxe de vente et de la répartition des coûts de distribution, les prix de nombreux produits sont supérieurs aux valeurs auxquelles ont pourrait raisonnablement s'attendre dans les régions reculées du pays.

Un certain nombre de délégués de l'est du Canada, de la région de Montréal pour la plupart, se sont abstenus de voter sur cette résolution qui demandait en outre au ministère fédéral de la Consommation et des Corporations d'entreprendre "des recherches substantielles, du moins sur une base d'échantillonnage, au sujet des coûts, des marges de bénéfices et de l'efficacité du processus de distribution de nombreux produits dans les régions reculées du Canada."

"Nous suspectons un certain mercantilisme au niveau local", a déclaré à ce propos Mme Betty Kartuk, membre de la délégation de Colombie-Britannique qui a proposé la résolution. Elle a ainsi souligné que le bois, les pommes et le saumon de Colombie-Britannique sont vendus à des prix moins élevés en dehors de la province que dans certains centres éloignés de la Colombie-Britannique.

La délégation du Québec, de son côté, a fait état d'un accroissement du nombre d'empoisonnements d'enfants signalés et a demandé que le gouvernement fédéral adopte une législation appropriée pour que se répande l'utilisation de contenants "à l'épreuve des enfants", notamment pour les produits pharmaceutiques.

Nouveau président

M. James O'Grady, avocat d'Ottawa, a été élu président de l'Association en remplacement de M. Myron Brechin. M. O'Grady a déclaré notamment que le nombre de membres de l'association, qui est actuellement de 100,000 environ, devrait être plus élevé.

"Nous devrions doubler ou tripler le nombre de nos membres, a-t-il dit. Quand nous aurons plus de membres, nous serons en mesure de financer des projets qui sont hors de notre portée à l'heure actuelle."

Le moteur rotatif a déçu

DÉTROIT (AFP) — Aux États-Unis comme ailleurs dans le monde la crise pétrolière a porté un coup sévère au moteur Wankel à pistons rotatifs. Ce nouveau moteur, qui devait selon certaines prévisions "révolutionner" Détroit avant 1980, subit depuis peu une très nette mise à l'écart de la part des constructeurs américains.

Dans le contexte actuel où l'accent est mis notamment sur les économies de carburant et la lutte anti-pollution, le moteur mis au point en 1954 par Felix Wankel semble en effet assez désavantagé. Ses critiques prétendent qu'il consomme plus d'essence que le moteur traditionnel, qu'il émet plus de gaz nocifs et, qu'une fois équipé de dispositifs antipollution il engloutit encore plus d'essence. Enfin, il coûte plus cher à construire.

Il y a tout juste un an l'avenir américian du Wankel semblait brillant: les Mazda du constructeur japonais Toyo Kogyo se vendaient comme des petits pains; General Motors, qui y portait un grand intérêt, prévoyait son installation sur les "subcompact" Vega dès l'automne 1974 avec des projets plus importants pour les années suivantes; Ford et American Motors venaient d'acquérir des licences de fabrication auprès de Curtiss-Wright, détenteur du brevet Wankel pour les États-Unis; seul Chrysler se désintéressait tout à fait de la question.

carrières

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Centre Hospitalier St-Jean-de-Dieu

Le Poste...

Sous l'autorité du conseil d'administration le directeur général dirige et coordonne toute l'administration de l'établissement dans le cadre de ses règlements. Il doit notamment assurer la mise en oeuvre des résolutions du conseil et du comité administratif.

Le titulaire prépare le budget de l'institution ainsi que les plans d'organisation pourvoyant entre autres, conformément à la loi, à la création des services, conformément à la loi, à la création des services administratifs requis et à leur direction. Il soumet ce budget et ces plans au conseil d'administration pour approbation.

Il voit à la mise en vigueur et à l'opération d'un système efficace de gestion et de contrôle pour assurer la garde, la conservation et l'utilisation des ressources de l'établissement. Il signe, au nom de l'institution, les contrats autorisés par le conseil et le comité administratif.

Le Candidat...

Âgé de 35 à 50 ans, c'est un généraliste détenteur d'un diplôme universitaire en droit et d'un MBA. Il possède une expérience administrative d'au moins cinq (5) ans dans une organisation complexe en situation de changement. Une expérience en milieu hospitalier est désirable mais non essentielle. De plus, il est familier avec les mécanismes propres à la négociation de conventions collectives de travail et à leur administration.

Le Traitement...
Selon les échelles du Ministère des Affaires Sociales.

Le Destinataire...

Sous pli confidentiel, les candidatures doivent parvenir avant 17h. le 17 juin 1974 au président du conseil d'administration: M. Marc Bélanger, B P. 3050, succursale B, Montréal, Québec.

DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

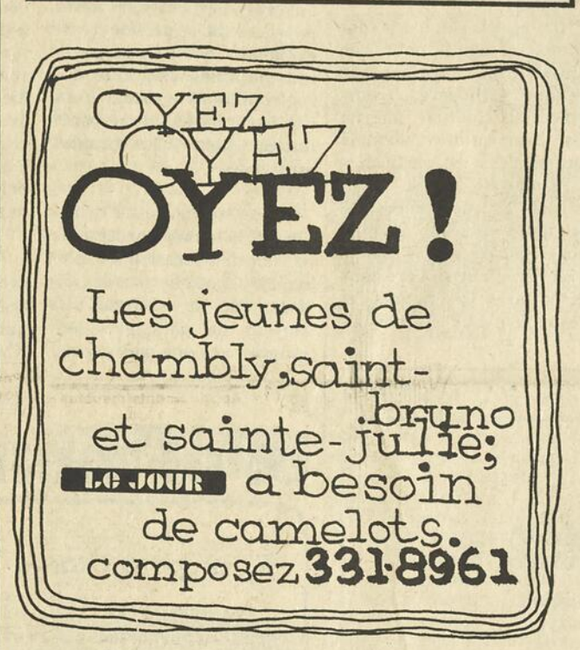
FONCTIONS:
Sous l'autorité du Directeur Général, il sera responsable de l'ensemble des services de soutien: comptabilité, budget, achats, secrétariat, personnel, alimentation, entretien, etc.

EXIGENCES:
— Formation universitaire en Sciences administratives;
— Doit posséder un sens véritable des relations humaines;
— Doit avoir plusieurs années d'expérience dans les services de personnel et de comptabilité.

TRAITEMENT:
Selon les qualifications et l'expérience du candadat et en conformité avec les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Veuillez adresser votre **curriculum vitae complet** avant le **28 juin** au:

Directeur Général
Corporation du Centre d'Accueil
Saint-Vallier
5960, rue Saint-Vallier
Montréal, H2S 2P3.



CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES HOCHELAGA - MAISONNEUVE INC.

recherche

UN COORDONNATEUR DU SERVICE DE SANTE

FONCTIONS:
— Voit à l'élaboration de la programmation du service.
— Voit à la définition des objectifs de travail.
— Voit à la réalisation des objectifs.
— Coordonne le travail au sein de l'équipe santé.
— Voit à l'évaluation du travail.
— Voit à l'évaluation du personnel.
— Prépare et administre le budget du service.
— Représente le service au Comité de régie du C.L.S.C.
— Voit à l'implantation des politiques ou des mesures administratives décidées par le Conseil d'Administration.
— Effectue les recherches nécessaires au développement du service.
— Participe aux comités mis sur pied (membres du personnel et usagers) pour préparer les programmes d'action du service.

EXIGENCES: Le candidat a une certaine expérience en administration. Il connaît les besoins d'une population ouvrière en matière de santé. Il est sensibilisé au problème que pose l'implantation d'un CLSC. Il s'intéresse particulièrement au développement de la santé communautaire. Il est capable d'effectuer de la recherche. Le candidat doit de plus posséder un diplôme universitaire de premier cycle en administration de la santé et/ou une scolarité et une expérience équivalentes.

SALAIRE: Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Les candidats intéressés feront parvenir leur offre de services par écrit, en y joignant un curriculum vitae détaillé, avant le 28 juin 1974 à:

C.L.S.C. HOCHELAGA-MAISONNEUVE INC.
1678, AVENUE DE LASALLE,
MONTRÉAL, QUÉBEC
H1V 2J8
A/S Bureau du directeur-général
ET
2 INFIRMIÈRES LICENCIÉES

FONCTIONS: — Service général;
— Assiste le médecin en consultation,
— Travaille en collaboration avec des membres du personnel des divers services et avec des usagers et l'élaboration de programmes de prévention et de dépistage,
— Travaille dans le cadre d'une équipe multi-disciplinaire

SALAIRE: Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Les candidates intéressées feront parvenir leur offre de services par écrit, en joignant un curriculum vitae détaillé, avant le 28 juin 1974 à:

C.L.S.C. HOCHELAGA- MAISONNEUVE INC.
1678, AVENUE DE LASALLE,
MONTRÉAL, QUÉBEC
H1V 2J8
A/S Bureau du directeur-général

Tél: 254-5381

Le Collège de Thetford Mines

RECHERCHE

POUR LE 26 AOÛT 1974

PROFESSEURS

2—TECHNIQUES D'EDUCATION SPECIALISEE
QUALIFICATIONS REQUISES
—psycho-éducateur ou
—ergothérapeute ou
—éducateur de groupe ou
—orthopédagogue ou
psychologue ou
—qualifications jugées équivalentes.

—EXPERIENCE EN INSTITUTION SOUHAITABLE

1 — FRANCAIS
(POSTE DISPONIBLE POUR UN AN SEULEMENT

QUALIFICATIONS REQUISES
—diplôme de premier cycle en lettres ou
—maîtrise en lettres;
—connaissance du milieu collégial;
—(l'adaptabilité à la région sera un avantage).

1 — SECRETARIAT
QUALIFICATIONS REQUISES
—minimum de 14 ans de scolarité;
—connaissance de la sténographie anglaise et française (de préférence le système Duployé);
—connaissance de la dactylographie;
—expérience pertinente dans l'enseignement et le commerce.

1 — TECHNIQUES INFIRMIERES
QUALIFICATIONS REQUISES
—bacc. en nursing;
—expérience pertinente dans l'enseignement et / ou dans le milieu clinique (de préférence en psychiatrie).

1 — ELECTROTECHNIQUE
SPECIALITE: enseignement de l'option ordinateurs et automatismes.

QUALIFICATIONS REQUISES
—Bacc. en enseignement technique (option électrotechnique) ou
—ingénieur en électronique ou équivalent;
—expérience industrielle en ordinateurs et automatismes.

2 — INFORMATIQUE
QUALIFICATIONS REQUISES
—diplôme universitaire de premier cycle en informatique.

TRAITEMENT: Selon le décret 3812-72

EXPÉDIER CURRICULUM VITAE ET DOCUMENTS ATTESTANT LA SCOLARITÉ ET L'EXPÉRIENCE AVANT LE 13 JUIN 1974 À:

Gérard Lemay
directeur général
Collège de Thetford Mines
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines. Qué.
G6G 1N1

avis publics

Canada
Province de Québec
District de Montréal
Greffe des Divorces du
District de Montréal
No 12-042759-740

COUR
SUPÉRIEURE
"Division des divorces"

SIMONE LAURIN, épouse commune en biens de Laurent Jetté, domicilié et résidant en les cité et district de Montréal,
requérante,
contre
LAURENT JETTÉ de lieux inconnus,
intimé.

AVIS

L'intimé, LAURENT JETTÉ, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la date de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

Montréal, le 3 juin 1974.

Wilfrid Lefebvre,
régistraire-adjoint.

Me Pierre Bernier, avocat,
210 est, rue Ste-Catherine,
chambre 300,
Montréal H2X 1L1
Avocat de la requérante

Prenez avis que Mercier Express Inc., détentrice du permis no. 1637-V, fera une demande de permis spécial à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le droit additionnel suivant à la clause C de son permis: la détentrice aura le droit de tirer des remorques appartenant à des transporteurs américains, détenteurs de permis de l'Interstate Commerce Commission arrivant à/ou partant de la rampe de "Piggyback" de la Compagnie du Penn Central Transportation Co. à Valleyfield.

Tout intéressé qui désire s'opposer à la présente demande devra le faire dans les quatre (4) jours suivant la première parution de cet avis.

Prenez avis que Gilles Paquin, 401 Plante, Saint-Gabriel de Brandon présentera à la Commission du Transport du Québec la requête suivante. Le requérant demande à la Commission du Transport du Québec de lui émettre un permis de camionnage en vrac dans la région No 4, catégorie entrepreneur pour une période de 10 mois, pour transporter matière en vrac, pulpe, bois de sciage et gravier avec: 1er camion International 1972 série 427472, V 499757 licence F 239827, remorque série 721219, licence R 146069. 2ème avec camion International 69, série F 2010A-G 352350 licence F 240-000, remorque série 7316-VR 0100, Toute personne qui désire s'opposer à cette demande doit le faire dans les (4) jours qui suivent la première parution de cet avis.

Prenez avis que Boivin Transport (1963) Inc. détentrice du permis no 113-V, fera une demande de permis spécial à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le droit additionnel suivant à la clause B de son permis: la détentrice aura le droit de tirer des remorques arrivant à/ou partant de la rampe de "Piggyback" de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux à Montréal.

Tout intéressé qui désire s'opposer à la présente demande devra le faire dans les quatre (4) jours suivant la première parution de cet avis.

Prenez avis que G.M. Patry Ltd. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant: TRANSPORT RESTREINT-LONGE-DISTANCE-ROUTE RESTREINTE, de la frontière Québec-Ontario (tout port d'entrée) à l'Aéroport international de Dorval et retour, pour le transport de fret aérien et de fret express aérien. POINTS D'origine et de destination: l'aéroport International de Toronto (Milten) et l'aéroport International de Dorval (Québec).

Le tout sujet à l'obtention d'un Permis connexe de l'Ontario Highway Transport Board.

tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à la dite Commission dans les quatre jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal.



ÉCOLE DE CONDUITE
Harley
669-4440

ASSURANCE MOTO
L.M. DÉSILETS INC.
467-9311 ou 861-5395
Québec 872-7186
C.P. 266,
Station Delorimier,
Montréal

MONSIEUR SPÉCIALISTE
Réparation de revêtement
de toiture d'ardoise
(SCHISME)
PLUS DE 1000 RÉFÉRENCES
C'est à faire — C'est notre affaire
684-3560 697-2142 — 8 am — 10 pm

le monde

La politique européenne ne fait plus partie de la politique étrangère française

PARIS (AFP) — Pour la première fois, un premier ministre français a reconnu, mercredi, devant le parlement que "la politique européenne ne faisait plus partie de la politique étrangère de la France"

"Elle est autre chose, a dit M. Jacques Chirac devant l'Assemblée nationale. Elle ne se sépare plus du projet fondamental que nous formons pour nous-mêmes."

Voici les principaux points du discours du premier ministre: 1. "La construction de l'Europe constitue pour la France, comme pour ses partenaires, la condition même d'une prospérité vraie et d'une puissance à la mesure du monde d'aujourd'hui."

2. "La demande britannique de renégociation ne nous paraît pas conciliable avec les objectifs fondamentaux de la communauté, non plus qu'avec les intérêts légitimes des huit autres partenaires. De même il ne nous semble pas conforme, autant qu'il nous appartienne d'en juger, à l'intérêt des Britanniques qu'ils puissent un jour s'écarter à nouveau d'une Europe où ils ont été accueillis avec chaleur et amitié."

3. "Habitués maintenant à vivre ensemble, aimant cette Europe dont ils ont ressenti les bienfaits, nos peuples n'admettraient pas que les gouvernements laissent se déliter la construction entreprise".

4. Aux yeux du gouvernement français, la politique agricole commune représente une "donnée intangible"

Détente

5. L'indépendance nationale restera l'objectif intangible de la politique extérieure de la France. Par tous les moyens dont elle dispose, la France contribuera à la poursuite et au développement de la politique de détente.

6. Ce choix ne dispense pas la France du maintien de ses alliances, non plus que de l'effort indispensable pour disposer d'un potentiel militaire suffisant et, notamment, de moyens efficaces de dissuasion nucléaire. La sécurité du pays en dépend.

7. C'est sur la détente que reposent les chances d'une paix plus solide. "Nous entendons notamment poursuivre avec l'Union soviétique les consultations régulières qui se sont établies entre elles et nous sur les problèmes du monde".

8. S'agissant des États-Unis, "il est clair que notre développement économique implique des liens étroits avec la première puissance économique du monde. C'est pourquoi nous souhaitons poursuivre avec ce grand pays une coopération active et amicale sur un pied de stricte égalité".

9. A l'égard de la Chine, "nous souhaitons, par une coopération active, apporter notre concours à une expérience fondamentalement originale de notre siècle"

10. Par delà les "relations exceptionnelles" nouées avec les pays africains et malgaches, la France, dans ses rapports avec le tiers monde, "fera notamment tout ce qui dépend d'elle pour que soit réalisée l'une des conditions d'un meilleur équilibre entre les nations: l'organisation nécessaire des marchés des produits de base"

Nixon défend sa politique de détente avec l'URSS

"Les Etats Unis ne doivent pas chercher à transformer la conduite interne de l'URSS"

ANNAPOLIS (AFP) — À trois semaines du prochain sommet américano-soviétique, le président Richard Nixon a vigoureusement défendu hier sa politique de détente avec l'Union soviétique.

Dans un important discours de politique étrangère qu'il a prononcé devant la nouvelle promotion de l'Académie navale d'Annapolis, M. Nixon a prévenu les détracteurs de cette politique que les États-Unis ne devaient pas prétendre transformer les structures internes de l'Union soviétique.

Le président, qui part lundi pour une tournée d'une semaine au Proche-Orient, a affirmé que les États-Unis poursuivraient leurs efforts de médiation entre Israël et ses voisins arabes jusqu'à ce qu'une paix permanente ait été réalisée dans la région.

M. Nixon a fait allusion au fort mouvement qui s'est créé au Congrès pour que les États-Unis exigent la libéralisation de la politique d'émigration de l'URSS, avant de normaliser les relations économiques.

"Des appels éloquents sont maintenant lancés pour que les États-Unis, à travers leur politique étrangère, transforment la conduite interne aussi bien qu'internationale d'autres pays, en particulier de l'Union soviétique, a-t-il dit. Mais il y a des limites à ce que nous pouvons faire... Nous n'apprécierions pas l'intervention d'autres pays dans nos affaires intérieures et nous ne pouvons pas nous attendre à ce qu'ils soient coopératifs quand nous cherchons à intervenir directement dans les leurs".

Le président avait commencé son discours en vantant les mérites du rôle historique joué par les États-Unis après la Seconde guerre mondiale. Mais, pour la première fois, il a qualifié de simpliste et parfois malencontreuse la méthode suivie pour contenir le communisme et inciter les autres pays à adopter les principes politiques et économiques américains.

L'isolationnisme

M. Nixon n'a pas fait la moindre allusion à la crise intérieure que traversent les États-Unis à cause du Watergate et des autres scandales de son administration. Tout son discours était une mise en garde contre les tentations de l'isolationnisme après la déception de l'intervention américaine au Vietnam.

"Cette tendance d'une nouvelle vague d'isolationnisme demeure aujourd'hui un des plus grands dangers auxquels est confronté notre pays", a dit le président, en expliquant que cela ne pourrait que ramener à l'ère des confrontations permanentes et à la course aux armements nucléaires entre les grandes puissances.

"Mon voyage au Proche-Orient, la semaine prochaine, va fournir l'occasion d'explorer avec les dirigeants des nations que je visiterai, les moyens de poursuivre nos progrès vers une paix permanente dans la région", a-t-il dit.

Voyage à Moscou

"Le 27 juin, a-t-il ajouté, je vais retourner à Moscou pour rencontrer le secrétaire général Brejnev et explorer les nouvelles perspectives et les nouvelles étapes d'une paix durable, non seulement entre l'Union soviétique et les États-Unis, mais entre tous les pays".

M. Nixon a expliqué qu'il n'y avait pas aujourd'hui, pour les États-Unis, d'autre politique possible que celle de la détente et de la coopération avec l'Union soviétique et que cette politique avait déjà fait ses preuves à Berlin, dans les négociations SALT et dans beaucoup d'autres domaines.

"Lentement et soigneusement, au cours des cinq dernières années, nous avons travaillé avec l'Union soviétique pour résoudre des problèmes concrets qui auraient pu dégénérer en confrontations militaires, a-t-il dit. Sur ces points, nous établissons une série d'échanges économiques et culturels qui nous lieront plus étroitement. Éventuellement nous espérons que les États-Unis et l'Union soviétique partageront le même intérêt élevé dans la préservation de conditions internationales stables".

M. Nixon n'a évoqué que très brièvement et accessoirement la normalisation des relations avec la Chine et il n'a pas dit un mot des relations avec les pays d'Europe occidentale ni de l'Alliance atlantique.

L'IRA a-t-elle enlevé le comte et la comtesse?

BELFAST (AFP) — On suit en Irlande du Nord avec la plus grande attention l'enquête sur l'enlèvement, dans la nuit de mercredi, du comte et de la comtesse Donoughmore. Jusqu'à présent, aucune indication précise ne permet de conclure que cet enlèvement soit l'oeuvre de l'Ira provisoire, ni que les ravisseurs aient l'intention d'échanger leurs prisonniers avec les soeurs Dolours et Marion Price qui poursuivent leur grève de la faim dans la prison londonienne de Brixton.

Il n'y a pas, non plus, de demande de rançon, mais à Belfast l'opinion générale est que les ravisseurs du couple d'aristocrates Anglo-Irlandais veulent faire pression sur le gouvernement britannique en faveur des soeurs Price et de leurs camarades.

Une autre possibilité est que l'enlèvement ait été organisé par des groupes d'extrémistes irlandais indépendants de l'IRA provisoire et agissant pour leur propre compte. Certains de ces groupes tels par exemple que le "Soar Eire" sont connus pour leur violence et leurs tendances anarchistes.

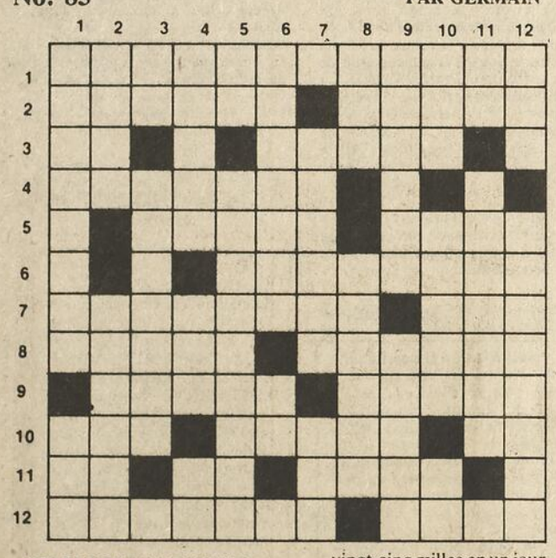
Cet enlèvement, s'il est réellement lié au sort des soeurs Price fera sans doute plus de tort que de bien aux prisonniers et à leur cause. Il paraît impensable que le gouvernement britannique puisse céder à un tel chantage et la mort éventuelle d'un couple de vieillards, sans attache politique particulière, se retournerait naturellement contre l'IRA provisoire. Jusqu'à présent en tout cas, l'armée rébublicaine clandestine n'a pas revendiqué l'enlèvement ni démenti sa participation.

Lord Donoughmore étant grand maître de la Grande Loge des Francs-Maçons d'Irlande, son sort touche particulièrement les milieux orangistes protestants du Nord et suscite une vive indignation.

Reste enfin la possibilité qu'il s'agisse d'un simple acte de gangstérisme mais les observateurs en Irlande ne semblent pas le penser.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 83 PAR GERMAIN



HORIZONTALEMENT

1—Vocation instituée par Notre-Seigneur aux noces de Cana, quand il commanda: "Remplissez ces cruches"...
2—Elle se place dans un ope. — Séparation.
3—Conj. — Se dit d'un homme qui ne vaut pas cher.
4—Ce qu'un professeur doit commander.
5—Se dit d'une élève à qui il faut répéter vingt fois... — Les vingt cinq sous qui le sont depuis quelques années ne valent pas cinq cennes!
6—Qualifie un problème de mots croisés que vous n'avez pu terminer.
7—Le vieux Roquefelleur fut celui du pétrole. — Lieu de vacances pour bien des enseignants.
8—Pleinement satisfaite. — Un des premiers éléments étudiés en chimie.
9—Bel arbre à bois dur. — À la clé.
10—Dégoûtant, mesquin, crapuleux. — Déplacées. — Prép.
11—Conj. — S'étend sur deux années scolaires. — Adv. de quantité.
12—Au printemps, qualifie l'ardeur des élèves face à leurs études. — Fiables.

VERTICALEMENT

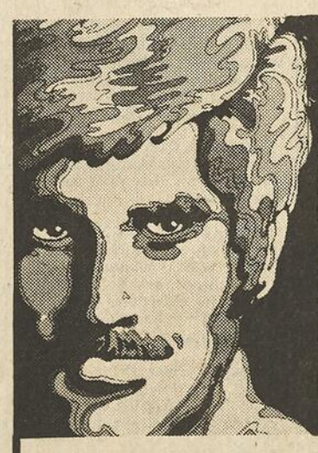
1—Rapace, il se nourrit d'oiseaux plus petits que lui. — Ce que devient le crâne d'un élève quand on le bourre...
2—Ce qu'un professeur n'aime pas voir contesté par un élève. — Il a une bosse sur le dos et peut courir cent vingt-cinq milles en un jour. Dans le désert à part de ça!
3—Tout ce que dit un prof doit l'être... avant l'examen. — Plaines où on a envie de sauter (y fait frette!).
4— Il y en a quatre sur le bulletin scolaire (sing). — Du verbe avoir. — Possède.
5—Inf. — Ce qu'ils feront demain matin en se levant (v. pron.).
6—Ce qu'une femme n'aime pas avoir à la main encore moins aux lèvres (sing). — Conj.
7—S'envole lors de la "grande opération". — Rêve d'étudiants(tes)... et de profs!
8—Mûrit au mois doux. — Ronger.
9—On se souvient encore de celles d'un professeur après avoir oublié tout ce qu'il nous a enseigné. — D'un verbe loquace (subj.)
10—Époque. — Elle est longue à débander... pour ce qu'on y trouve... — Appris.
11—Drame japonais. — Sur son rouet, Donalda en était tout une!
12—Celui d'un prof fait toujours rigoler la classe. — Les étudiants le sont en temps d'examens.

Solution du No. 82

P	E	R	S	O	N	N	A	L	I	T	E	
A	V	O	I	N	E		M		N	O	S	
L	E	U	A		F	R	I	S	E	N	T	
P	I	L	E	S		E		A	R	T		
I	L	E		O	A	C	H	I	T	E	S	
T		M	A	R	I	T	A	L	E		O	
E	V	E	N	T	E	E		L		S	U	
	O	N	C	E		U	S	A	G	E	R	
J	U	T	E		U	R	I	N	E		C	
U	T		T	O	N		E	T	I	R	E	
P	E	U	R		E	L	U		N	U	S	
E	S	S	E	C		A	R	E	T	E		

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

PÉPINIÈRE
St-Aubin & FRÈRES
Chlore pour piscine, en tablettes ou granulé.
5755 boul. DES GRANDES PRAIRIES
ANGLE LACORDAIRE NORD
ST-LÉONARD, MONTRÉAL 458
323-5810


NE VOUS LAISSEZ PAS AVOIR!
Si votre chevelure s'éclaicit et que vous avez peur de devenir chauve, ne vous laissez pas abattre en croyant que c'est inévitable. Toutes les calvities ne sont pas héréditaires, car plusieurs conditions locales du cuir chevelu, l'angoisse et une carence en vitamines, peuvent entrainer la chute des cheveux.
Les cliniques THOMAS, la plus grande organisation mondiale de traitement du cuir chevelu, se sont spécialisées avec succès dans le traitement du cuir chevelu depuis 54 ans. Il y a bien des chances que nous puissions vous aider. Il ne vous en coûte rien de vous informer.
Prenez donc un rendez-vous aujourd'hui et faites un geste positif vers l'acquisition d'une chevelure saine.
Thomas
Depuis 54 ans
Spécialiste capillaire
Sem. 10 a.m. à 7 p.m. Sam. 9 a.m. à 2 p.m.
1010 ouest, Ste-Catherine, suite 637
Édifice Carré Dominion.
Tél.: 866-3041
5125, rue Du Trianon, suite 410
Centre Commercial Place Versailles
Tél.: 353-5410

LA PEUGEOT 504 GL.
UNE DES MEILLEURES VOITURES DE L'HEURE.
Tout équipée à partir de $4995.

PEUGEOT 504 GL
G.G.Q.
Les Grands Garages du Québec Ltée
306 est, ST-ZOTIQUE 273-9105
(Métro Beaubien)

bref monde

Kissinger à Ottawa

WASHINGTON (AFP) — Le département d'État a confirmé, hier, que le secrétaire d'État, M. Henry Kissinger, participera à la conférence des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN prévue les 18 et 19 juin à Ottawa. M. Kissinger rejoindra directement la capitale canadienne du Proche-Orient sans passer par Washington.

L'Allemagne légalise l'avortement

BONN (Reuter) — Par 260 voix contre 218, le Bundestag a approuvé, hier, une nouvelle loi légalisant l'avortement dans les trois premiers mois de la grossesse.

Conformément à la Constitution, une majorité absolue de 249 voix était requise pour que la loi fût adoptée, le projet ayant été rejeté, vendredi, par le Bundesrat: chambre haute, où l'opposition chrétienne-démocrate détient une voix de majorité.

Le vote d'hier au Bundestag indique que presque tous les 270 députés de la coalition gouvernementale présents se sont prononcés en faveur de la loi.

Celle-ci permettra aux femmes de se faire rembourser les frais d'avortement par la sécurité sociale, et aux hommes et aux femmes de se faire stériliser gratuitement.

Le texte prendra force de loi lorsque le président de la RFA l'aura signé. L'opposition chrétienne-démocrate, qui a des liens solides avec les Églises, a fait savoir qu'elle interjetterait appel contre l'adoption de la loi auprès de la Haute cour constitutionnelle de Karlsruhe.

La situation en Bolivie

LA PAZ, Bolivie (AP) — Des éléments de l'armée se sont soulevés durant la nuit de mardi à mercredi contre le gouvernement du général Hugo Banzer mais, d'après les autorités boliviennes, la mutinerie a été rapidement écrasée.

"La révolte a été complètement matée", a annoncé M. Guillermo Bulacia, ministre de l'information. "Certains des mutins commencent à chercher un asile diplomatique", a ajouté son adjoint, M. Freddy Vargas. Selon la radio, le soulèvement était dirigé par les colonels Gary Prado Salomon et Rene Lopez Leyton, tous deux commandant d'importantes unités.

Peu avant minuit, une colonne de véhicules blindés, appartenant au régime d'élite "Tarapaca", avait investi le palais présidentiel. La garde, semble-t-il, avait refusé d'ouvrir aux rebelles qui tirèrent un coup de bazooka dans les grilles.

Par la suite, les véhicules blindés se retirèrent et le gouvernement a annoncé que la mutinerie était matée.

Flixborough: la rupture d'une conduite a pu causer la catastrophe

FLIXBOROUGH (AFP) — La rupture d'une conduite pourrait être la cause de la catastrophe de l'usine "Nypro" à Flixborough (Lincolnshire) où 28 personnes ont péri samedi. C'est ce qui ressort de l'enquête préliminaire menée sur place et publiée hier par le ministère britannique de l'Environnement.

Les enquêteurs ont réuni les preuves de la rupture d'un des principaux tubes récemment installé entre des réservoirs où le cyclohéxane (un gaz très inflammable utilisé pour la fabrication de fibres textiles synthétiques) est oxydé pour produire du cyclohéxanone, précise le département.

Pour la succession de Ronald Reagan

NEW YORK (AFP) — M. Edmund G. Brown jr., 36 ans, fils de l'ancien gouverneur de la Californie, M. Edmund "Pat" Brown, a obtenu mardi aux élections primaires la nomination du Parti démocrate en Californie pour le poste de gouverneur de l'État. Les élections doivent avoir lieu en novembre.

Le maire de San Francisco, M. Joseph Alioto, était parmi les 17 autres candidats démocrates à cette nomination.

L'adversaire républicain de M. Brown en novembre sera M. Houston Flournoy, 44 ans qui a battu mardi le présent gouverneur adjoint, M. Ed Reinecke, récemment inculpé dans l'affaire I.T.T., une des nombreuses ramifications du scandale du Watergate.

MM. Brown et Flournoy détiennent de hauts postes dans l'administration actuelle de l'État de Californie, dont le présent gouverneur, M. Ronald Reagan, a annoncé qu'il ne se présenterait pas aux prochaines élections.

La police montée à Paris

PARIS (AFP) — Les Canadiens seront représentés aux nocturnes de la Place Vendôme, festival annuel à ciel ouvert qui se déroule à Paris pendant quatre jours, à la mi-juin.

En effet, tous les soirs, la fanfare de la garde et la Gendarmerie royale du Canada, partiront d'un point différent de la capitale française, pour se rendre Place Vendôme.

D'autre part, deux jours avant l'ouverture, le 9 juin, 37 cavaliers de la "police montée" canadienne descendront les Champs-Élysées de l'Étoile à la Concorde.

Ensuite les "tuniques rouges" rejoindront la cavalerie de la Garde républicaine française, dont la fanfare aura entre-temps donné un concert, pour regarder la caserne des Célestins par les quais, rive droite de la Seine.

vie et culture

La place du film n'est pas sur les tablettes

Réaliser un film à condition de savoir faire preuve de beaucoup d'ingéniosité et d'une persévérance à toute épreuve, est chose finalement possible. Pour ce qui est de le distribuer maintenant, c'est là une tout autre histoire. Car dans bien des cas il faudrait tout simplement y passer sa vie.

Comme le Québec est fait d'ingéniosité et de persévérance, pour tout dire d'opiniâtreté, on produit malgré les nombreuses contingences économiques pas mal de films. Mais des films qui n'arrivent finalement pas à circuler, à trouver leur public. Le Conseil québécois pour la diffusion du cinéma en sait quelque chose, lui qui s'efforce, contre vents et marées, de faire voir nos films. Mais la tâche est immense, et elle réclame la mobilisation de toutes les énergies. C'est pourquoi on ne peut qu'être encouragé par l'initiative que viennent de prendre conjointement l'Atelier d'expression multi-disciplinaire, l'Association des sculpteurs du Québec et la Brasserie Labatt (il n'y manque, quoi! que le monde du cinéma) qui viennent d'annoncer la tenue d'une "Semaine du film sur les tablettes", au programme de laquelle ont été inscrits 45 films peu ou pas vus.

Cette semaine démarrera le mardi 11 juin et se poursuivra jusqu'au samedi 15, inclusivement. Les projections commenceront à midi et se poursuivront jusqu'à 22h., approximativement, tous les jours. Elles auront lieu à la Cinémathèque québécoise, 1700 St-Denis. Un laissez-passer en vente au prix de $2.00 donne droit d'entrée aux 45 films de la semaine.

Il est à noter que des périodes de rencontres/questionnement ont été prévu, chaque jour, de 16.00 à 18.00. Elles se dérouleront au Conventum, 1237b rue Sanguinet. D'autre part, pour préserver le caractère multidisciplinaire de cette manifestation, une série de spectacles auront lieu chaque soir au Conventum, de 22h à minuit. Au programme: Gaby Jonston, Gilles Dozois et Jean Roussel (mardi); Michel Madore, Ron Proby et Les mimes électriques (mercredi); André Duchesne, Michel Tremblay, Bernard Cormier et Jean-Pierre Tremblay (jeudi et samedi); le Jazz libre du Kébec (vendredi). Pour y assister: votre laissez-passer. C'est tout!



Les mimes électriques à la Casanous

Photo David Clerk

Patrice Arbour et Bernard Carez, Les mimes électriques Vichemonia Yacamoyo, seront à l'affiche de la Casanous, 485 ouest, Sherbrooke, à compter de ce soir à 10:30 heures, jusqu'à dimanche. Rappelons que les mimes électriques ont obtenu un véritable triomphe au Festival du Jeune théâtre, la semaine dernière, à Rimouski.

Une rétrospective du cinéma polonais

par Jean-Pierre Tadros

Le cinéma polonais contemporain demeure l'un des cinémas les plus importants de l'Europe de l'Est. C'est aussi l'un des moins bien connus au Québec, à l'instar d'ailleurs de tous ces cinémas qui n'entrent pas dans le circuit commercial traditionnel. Il faut donc se féliciter de voir s'ouvrir aujourd'hui à Montréal, au Conservatoire d'art cinématographique, une succincte mais fort représentative rétrospective du cinéma polonais. Au total huit films qui seront présentés à 19h30 les jeudis, vendredis, samedis et dimanches de cette semaine et de la semaine prochaine.

Aujourd'hui, le Conservatoire présentera le dernier film du plus célèbre des cinéastes polonais contemporains, "*The Wedding*", d'Andrzej Wajda. Cette "Noce," qui réunit au début du siècle intellectuels et paysans près de la frontière austro-russe en pleine ébullition, permet au réalisateur polonais de donner libre cours à un délire pictural qui n'est contrôlé que par la rigueur d'un texte entièrement versifié. Le film est sous-titré en anglais et dure 107 minutes.

Demain, toujours à 19h30, on présentera "Butterflies" de Janusz Nasfeter. Le héros de ce film est un garçon de douze ans, Edek, qui commence à s'intéresser aux films d'amour qu'il voit à la télévision. Passant les dernières semaines de ses vacances au bord d'un lac pittoresque, il fera la connaissance de Monika, personnage exceptionnel qui habite dans le voisinage. C'est un univers enfantin que l'on découvrira à travers le film, mais un univers qui se rapproche étrangement de l'univers adulte. Le film est sous-titré en anglais et dure 83 minutes.

Un échange canado-polonais

Voici le reste du programme:

Samedi 8 juin, *The Eleventh Hour* de Jerzy Stefan Stawinski; 85 minutes.

Dimanche 9 juin, *Pearl In the Grown* de Kazimierz Kutz; 121 minutes.

Jeudi 13 juin, *Major Hubal* de Bohdan Poreba; 132 minutes.

Vendredi 14 juin, *Bunnie* d'Anna Sololowska; 90 minutes.

Samedi 15 juin, *The Skid* de Jan Lomnicki; 90 minutes.

Dimanche 16 juin, "*Illumination*" de Krzysztof Zanussi; 91 minutes.

Les projections ont lieu à l'amphithéâtre de l'Université Sir George Williams, Hall Building, 1455 boulevard de Maisonneuve. L'admission à chacune des séances, qui ont lieu à 19h30, est de $0.75.

Notons que ces projections s'inscrivent dans le cadre d'un échange canado-polonais. Sept films canadiens sont donc actuellement en tournée dans trois villes importantes de Pologne alors que ces huit films seront projetés à Ottawa, Montréal, Toronto et Québec (au cinéma Le Cartier). L'initiative est heureuse, mais on nous permettra d'être surpris de voir qu'aucun des films présentés n'est sous-titré en français. Pourquoi?

Théâtre, cinéma, chanson, danse...

Le Festival de Longueuil installe son hamac entre deux églises

par Gisèle Tremblay

Le Festival d'été de Longueuil, qui avait l'an dernier débordé la rive sud du fleuve pour baigner de musique et d'histoire quelque 135,000 personnes, revient cette année à la mi-août avec du théâtre pour enfants, des films de peur, des danses à la Vigneault et à la Béjart, des terrasses à boire et à chanter, une nuit de la poésie et... une seconde église, plus vieille que la première.

Car le quartier des réjouissances s'étendra cette fois de Saint-Antoine-de-Padoue, avec ses lustres, ses perspectives harmonieuses, son mur ouest ancré dans les jardins du bal musette, jusqu'à l'église anglicane St-Mark, qui est son aînée de quarante ans, tapie au fond d'une pelouse grasse d'où jaillissent, en ce moment, des arbres en fleurs.

Une descendante des Lemoyne, anciens seigneurs de Longueuil ayant épousée contre toute logique un Ecossais, le domaine passa aux "Anglais"... vers 1840. Le cinquième baron de Longueuil fut donc un Charles William Grant qui offrit le terrain de l'église actuelle à la population protestante.

C'est la plus vieille église de Longueuil, Érigée en 1844, elle est faite de pierres des champs et vêtue de plantes grimpantes, ornée à l'intérieur d'arches de bois et de modestes vitraux dont l'un aurait été offert par le célèbre photographe William Notman qui passait ses étés à Longueuil.

C'est dans la sacristie de cette église qu'on fera peut-être une boîte à chansons pendant le festival: peut-être, car les organisateurs réservent le détail de la programmation pour plus tard, comme un curé qui lit son évangile chapitre par chapitre...

Le Festival regroupe, au fond, plusieurs festivals: celui du théâtre pour enfants, qui aura lieu au centre culturel, derrière; celui de la danse, organisé par les Ballets modernes du Québec qui y ont invité, parmi divers groupes québécois, deux troupes européennes, de Belgique et de Grèce; celui du film fantastique, où on retrouvera sans doute des Polanski et l'Exorciste.

Sans compter le circuit historique, et les terrasses, deux de plus que l'an dernier; sur la pelouse célestement entretenue de Saint-Mark, séjournera le Café des artistes... parmi des artisans à l'oeuvre sous le ciel.

Aujourd'hui aux Rencontres pour un nouveau cinéma

Les Rencontres internationales pour un nouveau cinéma se poursuivent à Montréal et commencent à réellement s'animer. Les programmes étant sujets à plusieurs changements, nous nous sommes abstenus d'en donner le détail hier. Pour ce qui est du programme d'aujourd'hui, on nous a promis qu'il se déroulerait comme suit:

—A 10 heures: conférence de Fernando Solanas

—A 19h00: projection du film américain de Cinda Firestone: "Attica". C'est un important compte-rendu de la rébellion qui eut lieu dans la prison d'Attica (N.Y.) en septembre 1971.

—A 21h45: "Les Bicots-nègres, vos voisins" du Mauritanien Med Hondo, réalisateur de "Soleil O".

Toutes les manifestations ont lieu à la Bibliothèque nationale du Québec, 1700 St-Denis, Montréal.

Cinéma

Anjou: "Nos plus Belles Années"; 6.00, 9.40, "Terreur Aveugle" 8.00

Arlequin: "Toutes les couleurs du vice": 2.30, 5.55, 9.25, "La violence est mon métier" 12:45, 4.10, 7.35.

Atwater No 1: "The Sing" 12.20, 4.50, 2.30, 7.20, 9.30.

Atwater no 2: "Mrs Barrington" 12.40, 2.50, 4.40, 6.30, 8.30, 10.20.

Avenue: "The Conversation"; 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

Berri: "Les Valseuses"; 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.

Bijou: "L'amour, un jeu de société"; 12.30, 3.50, 6.50, 10.10, "Les 100 1 nuits érotiques"; 1.55, 5.15, 8.35.

Canadien: "La dernière maison sur la gauche"; 12.30, 3.40, 6.55, 10.05, "Le sexse sauvage"; 2.05, 5.15, 8.25.

Champlain: "Mon nom est personne"; 12.30, 2.40, 4.50, 7.20, 9.30.

Cinéma 7e Art: "Les Chiens de pailles"; 9.40, "On achève bien les chevaux"; 7.30.

Cinéma Chevalier: "Les Mâles" 12.35, 4.18, 8.00, "La vraie Nature de Bernadette"; 2.20, 6.03, 9.46.

Cinéma DE Paris: "Les Chinois à Paris" 1.30, 3.50, 5.30, 7.30, 9.30.

Cinéma 2001: "Où êtes-vous donc?"; 7.30, 9.30.

Cinéma le Pierrot: "Orange Mécanique"; 6.20, 9.00.

Cinéma V: "Salon Rouge"; "The adventures of Rabbi Jacob"; 7.00, 9.00, Salon Bleu: "Tango of Perversion"; 7.30, 9.30.

Claremont: "The Great Gatsby"; 2.00, 4.40, 7.20, 10.00.

Côte des Neiges No 1: "The Slams"; 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

Crémazie: "Mon nom est personne"; 7.20, 9.30.

Dauphin (McLaren): "Bingo"; 7.30, 9.30.

Electra: "La fille de Dracula"; 12.20, 3.05, 6.15, 9.25, "Malédiction de Frankenstein"; 1.45, 4.50, 8.05.

Elusee: Salle Resnais: "Glissements progressifs du plaisir:' 7.30: et 9.45, 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00, Salle Eisenstein: "Nada"; 7.30, 9.45.

Eros: "Deep Throat"; 10.15, 1.05, 3.55, 6.45, 9.35, "Love & fun at the dancing school"; 11.45, 2.35, 5.25, 8.15.

Festival: "Il était une fois dans l'Est"; 7.30, 9.30.

Fleur de Lys: "Les Chinois à Paris"; 1.30, 3.50, 5.30, 9.30.

Jean-Talon: "Je sais rien mais je dirais tout"; 7.30, 9.30,.

Kent: "Alice in Wonderland" 12.05, 1.30, 3,30, 5.25, 7.15, 9.05.

La Scala: "La fille de Dracula"; 2.35, 5.25, 8.20, "La malédiction de Frankenstein", 1.20, 4.00, 6.50, 9.50.

Loews: "The exorcist" 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.

Maisonneuve: "Je sais rien mais je dirai tout"; 7.30, 9.30,

Mercier: "Le fauve" 8.00: "Le mans" 6.10, 9.45.

Outremont: "La Dialestrique peut-elle casser des briques?" 7.00 "Séances de trailers": 9.30

Palace: "Son of Dracula"; 1.15, 3.25, 5.30, 7.30, 9.45.

Papineau: "Bingo"; 12.45, 3.00, 5.15, 7.30.

Parisien: "Nord à nu": 1.15, 4.40, 8.05, "Le serpent": 2.30, 5.55, 9.20.

Pigalle: "Clones" 12.30, 2.15, 4.05, 5.50, 7.40, 9.30.

Place du Canada: "Carry on abroad": 7.15, 9.15.

Place Ville-Marie Large: "The Apprenticeship of Duddy Kravitz" 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20.

Plaza: "La dernière maison sur la gauche: 12.40, 3.40, 6.55, "Le sexe sauvage: 2.05, 5.15, 8.25.

Rex: "Mame": 2.00, 7.00, 9.30.

Snowdon: "The Apprenticeship of Duddy Kravitz"; 12.50, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.

St-Denis: "Le fils du bossu"; 2.39, 6.17, 9.55, "Seule contre la mafia": 12.50, 4.28, 8.06.

Van Horne: "Blazing Saddles"; 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

Vendome: "Erotic dreams" 12.15, 1.40, 3.30, 5.20, 7.10, 9.00

Verdun: "Mon nom est personne" 8.00: "Les Caids" 6.20, 10.00.

Viau: "Les religieuses du Saint-Archange", "Mais qui donc m'a fait ce bébé?", "Les amants de l'Île du Diable";

Villeray: "Les Valseuses" 7.20, 9.30.

Westmount Square: "Serpico"; 1.30, 9.30.

Théâtre

Palais-Montcalm: "Six personnages en quête d'auteur", de Pirandello. 20.30.

Grand Théâtre Québec: "L'année du championnat de Jason Miller. 21.00.

Théâtre de Quat-sous: "Andromaque" de Racine. 20.30. Relache lundi.

Théâtre d'Aujourd'hui: Relâche.

Théâtre Port-Royal: Relâche.

La Fenière: (Ancienne-Lorette): "La Mariée en a deux", de Jean de Létraz. 21.00.

Conservatoire d'art dramatique de Montréal: "Victor ou les enfants au pouvoir" de Roger Vitrac. 20.30.

Théâtre Wilfrid-Pelletier: Harry Belafonte. 20.00.

Théâtre Maisonneuve: Les Violons du Bolshoï. 20.30.

Nouvelle compagnie théâtrale: Relâche.

Théâtre du Nouveau-Monde: Théâtre Midi: "Chatouille et Chocolat à la besogne. "Mésalliance" de G.-B. Shaw. 20.00. Relâche lundi.

Théâtre du Rideau Vert: "Maria Agélas", d'Antonine Maillet à 20.00. Relâche lundi.

Théâtre de la Poudrière: Mini-opéras: "Le Médium" de Menotti et "Le Magicien" de Jean Vallerand. 20.30.

Variétés

Hôtel Nelson: Octobre, du 4 au 9 juin.
La Casanous: "Les mimes électriques" de jeudi à dim. 22.30.
L'Amorce: Le Jazz Libre du Québec.

Musique

20h30 — **Mini-opéras du Maurier,** à la Poudrière de l'île Sainte-Hélène. - Mise en scène: Jeanine Beaubien. Direction musicale: Robert Savoie. Accompagnement au piano: André-Sébastien Savoie. Décors: Michel Catudal. - Au programme: **Le Magicien,** de Jean Vallerand, et **The Medium,** de Gian Carlo Menotti. - Distribution: Bruno Laplante, Jacques Lafortune, Lois Marsh, Selma Keklikian, Céline Dussault, Robert Savoie, Yolande Deslauriers, Marie Trudel et Sébastien Dhavernas.

Harmonium



"Représentations supplémentaires, mercredi, 12 juin à 8h. p.m.

Billets en vente au guichet de la Place des Arts.
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS

IMPROMPTU
Pièce poétique en un acte. À jouer ou à publier
522-6525
(entre 11h. et 12h. a.m.)

LIVRES QUÉBÉCOIS
anciens, rares ou épuisés.
demandez notre catalogue.
Jean Gagnon Libraire
760 rue St-Jean
case postale 653 H.V.
Québec G1R 4S2

COURS de POTERIE
Session d'été
24 juin au 11 juillet,
5 août au 22 août
Façonnage et tournage
POTERIE BONSECOURS
844-6253 ou 844-6165
427 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

POUR UNE VIE SOCIALE ET PERSONNELLE PLUS RICHE...
CLUB AMICAL AUX 1001 ACTIVITÉS:
Sorties-détente dans les Laurentides.
Dîners gastronomiques.
Sorties sportives.
Cocktails dansants.
Voyages-croisières pour célibataires.
Groupes de discussion animés autour de thèmes fort divers.
Échange de leçons.
Sessions d'initiation aux méthodes naturelles de prévention des maladies.
Etc., etc.
Documentation gratuite
RENCONTRE-ECHANGE-CROISSANCE
861-2977





LES BOÎTES DE LA RELÈVE-QUÉBEC

L'AMORCE
Mercredi à dimanche
LE JAZZ LIBRE DU QUÉBEC
De jeudi à dimanche
"Le Komuso à cordes"
avec 0Michel Marore
et Ron Proby
Spectacles 9h30
11h30 et 1h30
lundi, mardi: relâche
25 est, St-Paul
(Vieux-Montréal)
à 866-6054 — $1.00

la GRANDE PASSE
411 est, Ontario
coin St-Denis 844-6284
présente
Jeu. ven. et sam.
Les 6, 7 et 8 juin
à 22h30
AV'NIR
Dimanche, le 9 juin
JAZZ avec
JACQUES MASSON
et son
SEXTET
à 22 h — Entrée: $1.00
Hres d'ouverture:
4 h p.m. jusqu'au
"dernier parti"

le 3 poings virgule
225, Bloomfield
(coin Fairmount) 277-2321
Jeudi le 25 à 20 h
JAZZ
NELSON SYMONDS
et
CHARLIE BIDDLE
Vendredi et samedi
à 21h.
"LE CAPITAINE NO"
Entrée: $1.00
Dimanche le 2 juin à 8h30
CINÉMA
Les deux côtés de la médaille.
de Guy Côté
Relâche le mardi

LA LIBRAIRIE RENAUD-BRAY
depositaire officiel
INFORMATION CANADA
ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
tél: 342-1515

Horaires Télévision

matinée

9:30 h.
4: Au bout du fil.
10: Bonjour Montréal
12: The Community

9:45 h.
7: Informa 7

9:55 h
6: Standby six and religious thoughts

10:00 h.
4, 5, 6: Mon ami
7: Marine Boy
12: Eye Bet (Jeu)

10:15 h.
2, 9, 11, (12), **13: En mouvement**
4, 5, 6: Friendly Giant

10;30 h.
2, 7, 11, (12), **13: La souris verte**
(4), **5, 6: Mr. Dressup**
9: Cours scolaires de l'Ontario
10: Les tannants
12: The Art of Cooking

10:45 h
2, 7, 11, 12, **13: L'univers de Sylvie**

11:00 h.
2, 11, (12), **13: Initiation à la décoration intérieure**
4: Pour vous mesdames
(4), **5, 6: Sesame Street** (Education)
7: Les tannants (variétés)
12: Hercules (Dessins animés)

11:30 h.
2, 9, 11, 12: Histoires sans paroles
4: Dessins animés
10: Pour vous mesdames
12: McGowan & Co. (Magazine)
13: Voisins voisines

11:45 h.
(6): **Dessins animés**



Jean-Louis Millette (Paillasson) et Marcel Sabourin (Mandibule) animent "La Ribouldingue" le jeudi à 16h30 à Radio-Canada.

après-midi

12:00 h.
2, 9, 11: Mon ami Ben
(4), **5, 6: Luncheon Date** (Interview)
(6): **Nouvelles du midi**
7: L'été au Québec
12: The Flintstones (Dessins animés)

12:15 h.
4: De tout de tous
6: **A votre service**

12:30 h.
2, 9, 11, (12), **13: La maison des bois**
(6): **Rond-Point**
12: Movie Matinee

13:00 h.
2, 9, 11, 12, **13: Du bout des doigts**
(4): **Four for the Road**
6: **Pour vous mesdames**
7, 10: Personnalités

13:15 h.
4: Doigts de fée

13:30 h.
2, 7, 9, 11, (12), **13: Téléjournal**
(4), **5, 6: Aubudon Wildlife Theatre** (Documentaire)
10: Au jour le jour

13:35 h.
2, 7, 9, 11, (12), **13: Réseau-Soleil**

13:45 h.
4: Eté 74

14:00 h.
4: Entre vous et moi

(4), **5, 6: Juliette & Friends** (Magazine)

14:30 h.
2, 9, 11, 13: Cinéma: "Ne pas déranger s.v.p.", E.U. 1965. Comédie de R. Levy avec Doris Day, Rod Taylor et Sergio Fantoni.
4: Cinéma: "Django le proscrit", Esp. 1966. Western de M. Dexter avec George Montgomery, Elisa Montes et Jose Nieto.
5: Star Performance
6: Coronation Street (Téléroman)
6: **Cinéma:** "Un dénommé Squarcio", It. 1958. Drame social de G. Pontecorvo avec Yves Montand, Alida Valli et Mario Girotti.
7: Ciné-Vacances: "Comment qu'elle est", Fr. 1960. Drame policier de B. Borderie avec Eddie Constantine, André Luguet et Fraçoise Brion.
10: Ciné-Jeudi: "Le père et l'enfant", Fr. 1958. Comédie de moeurs de L. Saslavsky avec Yves Montand, Nicole Berger et Yves Noël.
12: **Cinéma chez vous:** "Bien faire.. et la séduire", E.U. 1947. Comédie fantaisiste de S. Simon avec Red Skelton, Janet Blair et Don McGuire.
12: Somerset

15:00 h.
(4), **5, 6: Take 30** (Actualité)
12: Another World (Téléroman).

15:30 h.
(4), **5, 6: The Edge of Night** (Téléroman)

12: What's The Good Word? (Jeu)

16:00 h.
2, 7, 9, 11, (12), **13: Allô grenouille**
4: Allons au cirque
(4), **5, 6: Family Court** (Drame)
(6): **Patofville**
9 NC: **Sesame Street**
12: Anything You Can Do (Jeu)

16:30 h.
2, 7, 9, 11, (12), **13: La ribouldingue**
(4), **5, 6: A Place of Your Own**
(6): **Personnalités**
10: Aventures: "Bazooka pour un espion", It. 1966. Drame d'espionnage de M. Guerrini avec Robert Mark, Alicia Brandet et ose Bodalo.
12: Pay Cards (Jeu)

17:00 h.
2, 7, 9, 11, (12): **Tarzan** (Aventure)
4, 6: Les tannants
(4), **5, 6: Dress rehearsal**
(6): **Les tannants** (Variétés)
9NC: **Come alive**
12: Truth Or Consequence (Jeu)
13: Cinéma de 5 heures: "Panique année zéro", E.U. 1962. Drame d'anticipation réalisé et interprété par Ray Milland avec Jean Hagen et Frankie Avalon.

17:30 h.
(4), **5, 6: That Girl** (Comédie)
9 NC: **Extraits de théâtre**
12: The New Beat The Clock (Jeu)

soirée

18:00 h.
2, 9, 11: La porteuse de pain
4, 7, 10: Pierre, Jean jasent
(4): **Review**
5, 6: The City At Six (Information)
(6): **Studio Six** (Interview)
9NC: **Clinique de golf**
11: **Profils**
12: Pulse (Information)
12: **Téléjournal**

18:30 h.
2, 9, 11: Actualités 24
4: **This day**
6: Beckett and MacDonald
9C: **Around The Centre**
9NC: **Echos du monde arménien**
(11): **Un Québécois à travers le monde**

18:45 h.
(12): **Sport et météo**

19:00 h.
2, 9, 11: Nanny
4: Panoramonde (Information)
7: Discographie
12: The New Temperatures Rising
10: Le 10 vous informe
Radio-Québec: Francis
12: **Les pierrafeu**
13: Le 13 vous informe

19:15 h
Radio-Québec: Les touche-à-tout

19:30 h.
2, 7, 9, 11, (12), **13: Les grands films** "Ramenez-le mort ou vif", E.U. 1968. Drame policier de C. Martin avec Raymond St-Jacques, Kevin McCarthy et Dana Wynter.
4, 10: Jeudi 7h30: "Demain finira par arriver", E.U. 1971. Drame sentimental de G. McCowan avec Patty Duke, Frank Liu et James Whitmore.
(4), **5, 6: Maude** (Comédie)
(6): **Jeudi 7h 30:** "Mort vivant", E.U. 1971. Drame d'espionnage de J. L. Moxey avec Doug McClure, Darren McGavin et Rosemary Forsyth.
12: Sanford and Son (Comédie)
Radio-Québec: **On n'a plus les séances qu'on avait.**

20:00 h.
4, 5, 6: The Carol Burnett Show.

9 NC: **Radio Québec.** "Tout est possible".
12: Ironside

20:30 h.
Radio-Québec: Economie.

21:00 h.
4, (6), **10: Les découvertes du 10**
4, 5, 6: The Tommy Banks Show
12: The Streets of San Francisco (Policier)
Radio Québec: La vie qu'on mène.

21:30 h.
2, 9, 11, 13: Les joueurs
4, 6, **10: Toute la ville en parle**
4, 5, 6: Applause, Applause
7: Monsieur Country, Claude Patry
12: **Département S**

22:00 h.
2, 9, 11: Les citoyens avertis
4, 6: Access
5: The Dean Martin Show Hour
7: La santé à l'horizon
9C: **Black Youth Television Workshop**
9NC: **Le droit de savoir**
12: The Ian Tyson Show (Musique western)
13: Documentaire

22:15 h.
4, (6), **7, 10, 13: Loto-Perfecta**

22:30 h.
2, 7, 9, 11, (12), **13: Téléjournal**
4, (6), **10: Les nouvelles TVA**
(4), **6: In The South Seas**
12: Target: The Impossible

22:50 h.
2, 9, 11, (12): **Sport et météo**
7: Informa 7
13: Le 13 vous informe

23:00 h.
2, 9, 11, (12), **13: Réseau-Soleil**
4: Ciné-4: "L'arc de triomphe", E.U. 197. Drame de L. Milestone avec Charles Boyer, Ingrid Bergman et Charles Laughton.
(4), **5, 6, 12: News**
(6): **En fin de soirée:** "Trente-six heures avant le débarquement", E.U. 1964. Drame d'espionnage de G. Seaton avec James Garner, Eva Marie Saint et Rod Taylor.
7: Cinéma: "Godzilla affronte la chose", Jap. 1963. Drame de science fiction d'I. Honda avec Akira Takarada, Yuriko Hoshi et Hiroshi Koisumi.

9NC: **As we see it**
10: La couleur du temps

23:15 h
10: Sans pantoufles: "La fille dans la vitrine", Et. 1960. Drame psychologique de L. Emmer avec Bernard Fresson, Marina Vlady et Lino Ventura.

23:20 h
12: Pulse

23:30 h.
(4): **CBOT Tonight**
5: After Eleven: "Carry on spying", G.B. 1964. Comédie burlesque de G. Thomas avec Kenneth Williams, Barbara Windsor et Bernard Cribbins.
6: Montreal Tonight
9 NC: **Black Is**

23:45 h.
(4): **Sports**

23:50 h.
12: Loto-Perfecta

23:55 h.
(4): **Casanova:** "Golden Apples", Dernier de six épisodes avec Frank Finlay, Norman Rossington, Graham Crowden et Gillian Hills.
6: Ciné-Six: "Night slaves", E.U. 19770. Drame de science-fiction de T. Post avec James Franciscus, Lee Grant et Scott Marlowe.

00:00 h.
2, 9, 11: Cinéma: "Au hasard, Balthazar", Fr. 1966. Drame de R. Bresson avec Anne Wiazemsky, François Lafarge et Philippe Asselin.
9NC: **Longueuil plus 5.**
12: Feature Movie: "The miracle of the bells", E.U. 1948. Mélodrame d'I. Pichel avec Frank Sinatra, Fred MacMurray et Alida Valli.
(12): **Cinéma au clair de lune:** ""Hardi Pardaillan", Fr. 1963. Aventures de B. Borderie avec Gérard Barray, Valérie Lagrange et Guy Delorme.

0:45 h
10: Le 10 vous informe

01:30 h.
2: Téléjournal

2 CBFT (TVA) Québec
(4) **CBOT (CBC) Ottawa-Hull**
5 CKMI Québec
6 CBMT (R.C.) Montréal
(6) **CJPM (VA) Chicoutimi**
7 CHLT Sherbrooke
8 CJSS-TV (CTV) Cornwall
9 CBOFT (R.C.) Ottawa
9C Câble TV, Montréal
9NC National Cablevision, Montréal
10 CFTM (TVA) Montréal
11 CBVT (RC) Québec
(11) **TCQ (câble) Québec**
12 CFCF (CTV) Jonquière
(12) **CKRS, Jonquière**
13 CKTM Trois-Rivières
(13) **CJOH (CTV) Ottawa-Hull**

le sport

Club "naturel" de volley-ball

Le Longueuil Beach Band est à la recherche d'un père nourricier

par Alain Gerbier

Connaissez-vous Longueuil-les-flots?

C'est un cimetière marin où marinent les carcasses des automobiles noyées. C'est là, dans le lit du fleuve, que viennent mourir les marées.

... Longueuil-les-flots, c'est un front de mer aride que les automobilistes parcourent à soixante milles à l'heure, un front de mer où, dans leur précipitation à conjuguer milles marins et milles terrestres, les bateaux qui ont des jambes tricotent et font des noeuds!

C'est une banlieue où les petits gars qui rêvent d'horizons nouveaux noient leur regard dans le moutonnement galeux des terrains vagues.

... Pour les urbanistes qui n'ont gardé de la poésie qu'une certaine manie de compter les pieds, c'est une "ville-dortoir". A la poésie, ils devraient cependant concéder que dans quelques années, le marchand de sable aura répandu de quoi faire une plage!... Longueuil alors ne sera plus seulement une "ville-dortoir" mais aussi une véritable station balnéaire! Dans quelques années...

Les volleyeurs de la rive sud sont comme le mouton du Petit Prince... contraints de vivre dans une boite, de s'enfermer dans un gymnase où les trous pour respirer ne sont pas bien grands!

oreille on ne puisse entendre la mer) et nous appellerons une piastre, une piastre!

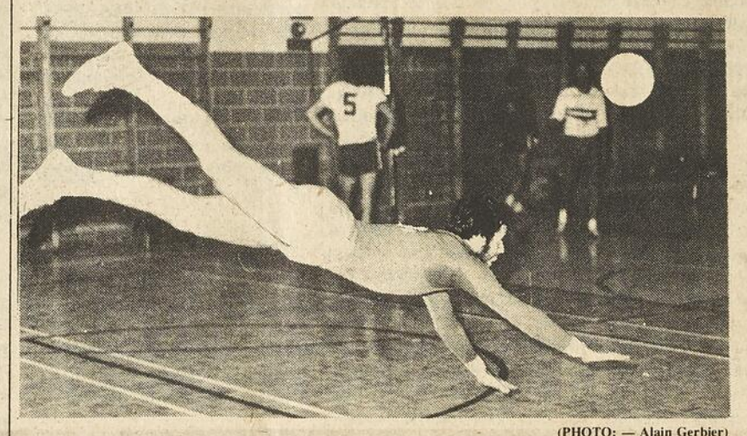
Qu'ont donc à troquer les volleyeurs de la rive sud, contre quelques commandites?

L'idée même de la fondation d'un club est vieille de plusieurs marées... cela remonte à l'époque où la Palestre Nationale a sombré! Le 18 mars dernier, l'annonce de la fermeture du club a placé les joueurs d'office sur le radeau des méduses. Puis, il y a deux semaines, Claude Halle, Pierre Marcoux, Vladimir Boldirev et Jean Katalan se sont réunis et ont décidé de construire un nouveau "vaisseau", de fonder un nouveau club.

Leur club, c'est un peu l'arche de Noé.

"Après la Palestre, le déluge!" Cette attitude n'avait-elle pas été celle des dirigeants de l'ancienne institution?

Le Longueuil Beach Band hérite donc des joueurs de la Palestre "A" également identifiée comme l'équipe du Québec et celle du Canada) et de ceux de la Palestre "B". Il rassemble en outre les juniors hommes du CVB Montréal de Gérard Gauvin et les joueuses seniors de la Rive Sud entrainées par Jean Katalan. Une équipe de volleyeuses junior complétera le lot.



(PHOTO: — Alain Gerbier)

Claude Halle entre plafond et plancher vient de récupérer le ballon.

Ils rêvent de plage, de volley-ball au soleil! Pour hâter la réalisation de leur rêve, ils sont en train de construire un club: le "Longueuil Beach Band". Et pour que leurs chateaux de sable ne deviennent pas chateaux en Espagne, ils cherchent des commanditaires... comme on cherche des coquillages. Les coquillages sont rares et ils n'ont pas fini de remplir leur seau!

En Polynésie les coquillages tiennent lieu de monnaie. A Longueuil la monnaie, ce n'est encore que des dollars... et on ne les trouve par sur le sable! Nous abandonnerons donc notre comparaison en regrettant qu'en portant un dollar à son

Leurs objectifs? Pour l'équipe senior "A" masculine, il s'agira de remporter le championnat provincial, le championnat canadien et de constituer l'ossature de l'équipe nationale. Pour leurs coéquipiers "B", ce sera, bien entendu, l'accession à la formation première. Les juniors masculins auront les mêmes objectifs, à leur niveau, que leurs ainés du "A". Les équipes féminines chercheront quant à elles, dans un premier temps, à s'imposer sur le plan québécois... et rapidement à se placer dans l'équipe du Canada.

Un entraineur sera attaché à chaque équipe: Senior "A": Vladimir Boldirev; senior "B": Jean Letendre; juniors hommes: Gérard Gauvin; senior femmes: Jean Katalan; junior femmes Jacques Demers.

Les membres de l'équipe "A" qui seront impliqués dans l'équipe nationale seront membres du Comité technique. La sélection nationale n'a pas encore été faite (le nouvel entraineur national, l'Américain Bill Neuville arrive aujourd'hui à Montréal) mais il est probable que ce comité soit composé de Michel Roy, Claude Hallé, Pierre Marcoux, Pierre Bélanger, Claude Lemieux et Bruno Prasil.

Il semble inutile de vous faire un dessin: Le Longueuil Beach Band sera composé des meilleurs joueurs québécois et de la plupart des meilleurs canadiens.

Dans la boite

Dans leur boîte à trous les joueurs du Longueuil Beach Band jouent. Si l'on risque un oeil à l'intérieur on découvre un spectacle inattendu: c'est un peu hétéroclite: des joueurs internationaux, seniors, juniors, une féminine... mais tous jouent à l'unisson

Chacun d'eux sait que l'oisiveté est mère de tous les vices... et versa (tous les vices sont fils de l'oisiveté) alors ils ne restent presque jamais inactifs malgré la morte saison: Cinq jours par semaine, Claude Hallé, Pierre Marcoux et Sandy Vosberg, par exemple, s'imposent une séance de conditionnement physique! Le mardi ils retrouvent les autres membres du club... pour jouer.

Pour chacun l'effort est librement consenti! Pas de dilettentisme. On joue avec coeur... et le résultat est surprenant:

Mardi dernier dans le gymnase de la polyvalente Gérard Fillion j'ai retrouvé Pierre Lemieux (junior de Sherbrooke), son frère Claude (ex-Palestre "A"), Jean Katalan (ex-Palestre "A"), Sandy Vosberg (originaire de Vancouver, elle a joué dans l'équipe nationale et rentrera "à moins d'accident de parcours" à Vancouver à la fin de l'été). De l'autre côté du filet il y avait Patrice Hary (directeur technique de la FVBQ), Claude Halle (ex-Palestre "A"), Pierre Marcoux, Marc Boloten Pierre Bélanger (ex-Palestre "A"), André Charron (ex-Palestre "B").

... Mardi il y avait quelques absents mais ils se retrouvent toujours assez nombreux pour jouer et se maintenir en condition. Je les ai même vu se battre sur des balles comme jamais auparavant. J'ai même été plusieurs fois surpris par les attaques de Pierre Lemieux et de Jean Katalan, par les contres du duo Pierre Bélanger-André Charron par l'efficacité de Sandy Vosberg qui sur un service a réussi à prendre Claude Hallé en défaut. Quelle différence avec l'équipe que j'étais allé voir s'entrainer dans ce même gymnase au mois de mars, cette équipe que l'on m'avait présenté (et pourtant elle l'était) comme la meilleure au Canada! A cette époque, il aurait fallu pousser Jean Katalan pour qu'il consente à plonger. Hier à deux reprises je l'ai vu prendre son envol pour sauver une balle avant d'atterrir avec souplesses sur le plancher.

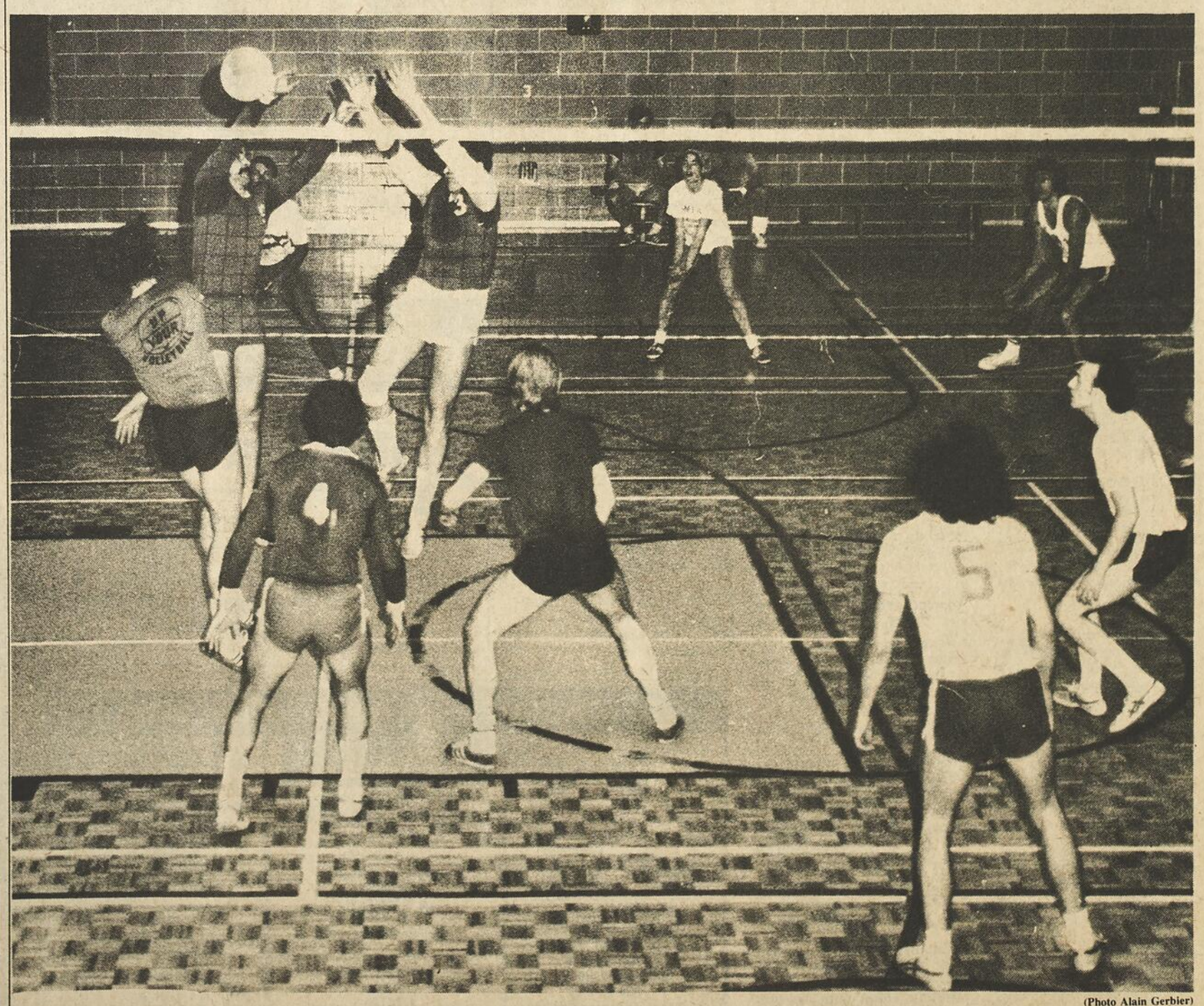


(PHOTO: — Alain Gerbier)

Pierre Marcoux à la passe

Qu'y a-t-il de changé? Peu (ou beaucoup, tout dépend de l'angle) de choses: c'est "du volley-ball en vacance" et cette explication peut déjà être considéré comme valable mais c'est surtout un changement d'esprit: Il existe un esprit d'équipe! ...C'est une manière de famille où l'on partage joies et peines, ou l'on se préoccupe du prochain mariage de Claude Halle, ou l'on s'amuse à envisager sa paternité future ou celle de Jean Katalan comme des projets de "prespective jeunesse."

Le Longueuil Beach Band n'est et ne sera, jusqu'à l'intervention de quelque sage-commanditaire, qu'une idée. C'est déjà une idée avancée. Déjà, tous les joueurs l'ont dans le ventre... et dans le coeur! On peut même aller jusqu'à affirmer que le Longueuil Beach Band est né. Et, prématuré ou pas déjà il vit!



(Photo Alain Gerbier)

L'entrainement du mardi. De dos et de gauche à droite Pierre Belanger, Claude Halle, Patrice Harry, Pierre Marcoux, André Charron. De l'autre côté du filet Claude Lemieux, Bruno Prasil, Joe Vassily, Sandy Vosberg Jean Katalan. Manquent sur la photo Pierre Lemieux et Marc Boloten.

le sport

Joe Louis remonte dans l'arène

L'ancien champion du monde poids lourd arbitrera le match Frazier-Quarry

NEW YORK (AFP) — Joe Louis remontera dans le ring le 17 juin prochain. L'ancien champion du monde des poids lourds, âgé de 60 ans, a accepté d'arbitrer le match en 12 rounds qui opposera Joe Frazier à Jerry Quarry, virtuelle demi-finale mondiale des poids lourds, au Madison Square Garden.

M. Edwin B. Dolley, président de la commission de boxe de l'État de New York, a donné son "feu vert" mercredi. Le Bombardier noir devra se soumettre auparavant à un examen médical.

"Cet examen ne devrait poser aucun problème à affirmé Teddy Brenner, le matchmaker de l'arène de boxe new-yorkaise. Joe Louis est en excellente condition physique".

Le célèbre boxeur joue au golf et arbitre des matches de lutte pour se tenir en forme. Il habite à Las Vegas.

La nomination de Joe Louis comme arbitre a été accueillie avec satisfaction dans les camps des deux boxeurs.

"Joe connaît son métier. Il bouge rapidement dans le ring", a déclaré Gil Clancy, manager de Quarry.

"Je suis ravi. Je préfère Joe à tout autre", a dit, de son côté, Eddie Futch, entraîneur de Frazier

Anniversaire

Eddie Futch n'avait pas été satisfait de l'arbitrage de Tony Perez lors du dernier match Ali-Frazier, en janvier. "J'ai compté 133 clinches", a-t-il dit.

Joe Louis, pour sa part, a déclaré: "Je n'aurais pas pu arbitrer un match avec un boxeur auquel je suis lié, comme Mohamed Ali, mais avec Frazier et Quarry, il n'y a aucun problème. Je les connais tous deux aussi bien".



Joe Louis

L'ancien champion du monde a ajouté qu'il ne pensait pas que le match Frazier-Quarry sera difficile à arbitrer. "Les deux boxeurs vont s'affronter au milieu du ring", a-t-il conclu.

Le retour de Joe Louis dans un ring sera enfin un cadeau d'anniversaire à retardement que lui fera le Madison Square Garden, Joe Louis a fêté ses 60 ans le 13 mai dernier.

Les Red Sox repêchent l'arrêt-court Eddie Ford

NEW YORK (PA) — Le repêchage des agents libres par le baseball majeur allait bon train en première ronde hier, lorsque les Red Sox de Boston ont causé une certaine émotion aux Yankees de New York, de la LA.

A leur tour de choisir, les Red Sox ont réclamé Eddie Ford, arrêt-court de l'université de la Caroline du Sud et fils de Whitey, instructeur des lanceurs des Yankees qui sera admis au Temple de la Renommée cet été.

Le choix de Ford a causé un certain émoi dans le camp des Yankees, surtout parce que le premier choix de ceux-ci avait été un autre arrêt-crout, Dennis Sherrill, considéré comme un candidat sûr des majeures.

"Nous voulions réclamer Ford, a admis un porte-parole des Yankees, mais nos dépisteurs avaient une meilleure opinion de Sherrill et Ford devait être notre deuxième choix."

Le jeune Ford, 20e choix au repêchage, a affiché une moyenne de .290, y compris quatre cricuits et 25 points produits, comme junior l'an dernier. Ford est prêt à accepter un bon contrat des Red Sox.

Pour leur part, les Expos de Montréal ont réclamé le 3e-but Ronald Sorey, de Dayton, Ohio, comme premier choix.

Ping pong

Les Québécois affronteront l'équipe de l'Inde

L'équipe nationale de tennis de table de l'Inde est présentement en tournée mondiale. Cette tournée est en préparation pour les 33 ième championnats mondiaux qui auront lieu à New-Delhi en février.

L'équipe indienne est classée deuxième au Commonwealth et parmi les 10 premiers au monde. L'équipe vient de participer au championnat de l'Amérique du Nord qui a eu lieu à Oklahoma City.

On verra l'équipe la plus forte qui a jamais représenté l'Inde contre le Québec: Miral Bajaj, Nanyit Dua, K. Jayant, S. Phatdke et parmi les femmes il y aura: S. Salokle, K.P. Saraswaki et Rupa Mukherjee.

Le Québec sera représenté par une équipe très jeune mais très forte. L'équipe des hommes sera composée de Rod Young de Montréal qui est présentement classé no 3 au Canada et il est aussi membre de l'équipe canadienne qui a pris part au championnat nord américain. Alex Polisois (17 ans) le champion du Québec parmi les hommes juniors. On verra des joueurs d'expérience comme: Guy Germain (9 fois champions du Québec) et Adham Sharara de Chateauguay qui tous les deux ont gagné la médaille d'argent au championnat canadien à Whitehorse.

L'équipe féminine sera composée de Marianne Domonkos (16 ans) de Chateauguay qui est la championne de l'Amérique du Nord de la ligue junior et championne du championnat canadien ouvert féminin. Sa coéquipière Christine Forgo de St-Laurent (14 ans) championne junior du Québec est membre de la ligue canadienne junior.

Malgré que cette équipe soit très jeune, ont est assuré qu'elle produira du tennis de table international.

La rencontre aura lieu au collège Loyola, les 8 et 9 juin.

Tennis: internationaux de France

Aucune surprise au 1er tour du simple messieurs

PARIS (AFP) — C'est par une forte chaleur et devant un public nombreux que les internationaux de France 1973 de tennis sur terre battue ont débuté mercredi au stade Roland Garros où aucune surprise de taille ne fut enregistrée.

Une seule tête de série est tombée: L'Italien Paolo Bertolucci (no 13) qui subit la loi d'un inconnu en Europe, l'Américain de 28 ans Bill Brown 44e joueur de son pays. Le Noir américain, Arthur Ashe (no 3) connut de sérieuse difficultés pour vaincre, sur le court central, le gaucher colombien Ivan Molina, qui réussit à gagner le deuxième set.

Le jeune Indien Viahay Amritraj fut également accroché par le Chilien Beiluz Prajoux, qui s'adjugea la première manche.

De son côté, l'Egyptien Ismael El Schafei triompha de l'Américain Bol Lutz en deux sets 7-5 6-2, un résultat quelque peu étonnant compte tenu de la valeur du joueur des États-Unis. Quant au Français Georges Goven, il a réalisé une bonne performance en venant à bout du numéro 11 américain, Roscoe Tanner, diminué il est vrai par des crampes aux jambes.

Plusieurs autres joueurs firent impression au cours de cette première journée, tels le Tchécoslovaque Jiri Hrebec, victorieux de l'Allemand de l'Ouest Karl Meiler, et le Soviétique Alexandre Metrevelli (no 7), vainqueur de l'Espagnol Juan Gisbert.

Jeudi, deux des grands favoris du tournoi, le Roumain Ilie Nastase, tenant du titre, et le Suédois Bjorn Borg (no 4) feront leur entrée.

Nastase affrontera le Français Maurice Claitte et Borg, qui aura 18 ans précisément jeudi, un autre Français, Jean-François Caujolle.

Plein air, chasse et pêche

Dates d'ouverture des parcs de la Province

QUEBEC (DGCG) — Les sportifs qui désirent se rendre dans un parc pour la pêche quotidienne ou avec séjour ou encore profiter du plein air dans un des nombreux terrains de camping gouvernementaux doivent communiquer avec le bureau central des réservations afin d'éviter les désagréments d'un long voyage inutile.

C'est ce que rappelle la direstion des parcs du ministère du Tourisme, de la chasse et de la pêche en précisant que certains secteurs de parcs demeurent encore fermés en raison de l'état précaire des chemins d'accès en forêt.

Pour obtenir plus de renseignements, il suffit de composer les numéros suivants: pour les résidents de la régions de Québec: 643-5349; pour les résidents de la région de Montréal, 873-5349; pour les résidents des autres régions, 1-800-462-5349 (sans frais d'appel).

Voici donc la situation telle qu'elle se présente dans les parcs concernés:

Région de Québec

Parc des Laurentides

Tous les terrains de camping et tous les secteurs où l'on peut pratiquer la pêche avec séjour seront ouverts à partir du 7 juin. Pour la pêche quotidienne, l'ouverture demeure prévue pour le 8 juin. Le camping de Stoneham situé à l'extérieur des limites du parc des Laurentides demeurera fermé jusqu'à une date indéterminée en raison des divers travaux d'aménagement présentement en cours.

Région de Trois-Rivières

Parc du Saint-Maurice

Le parc du Saint-Maurice demeure encorè inaccessible pour le moment, puisque le niveau de la rivière Mattawin est de plusieurs pieds au dessus de la normale. Il devient donc impossible de la traverser au moyen de bac.

Région de Montréal

Parc Paul-Sauvé à Oka:

La date d'ouverture demeure encore imprécise en raison d'une inondation et de l'état du terrain..

Région de l'Outaouais

Parc Papineau Labelle:

Certains chemins forestiers demeurent encore fermés, mais la plupaart des secteurs du parc son ouverts.

Parc de la Vérendrye

Les routes d'accès au lac Transparent, à la baie Amwatan ainsi que le chemin Denain sont encore fermées pour le moment. Quant au camping du lac Savary, la route demeure non recommandable.

Région du bas Saint-Laurent et de la Gaspésie

Réserve Baillargeon: on peut maintenant pratiquer la pêche quotidienne à cet endroit.

Parc de la Gaspésie

Les camps Mont-Louis, Sainte-Anne et du Diable seront disponibles pour la pêche avec séjour à partir du 7 juin. Pour la pêche quotidienne, les lacs suivants seront accessibles à partir du 7 juin également: Petit Sainte-Anne, les Sept Lacs, du Syndicat et la Tonne.

Parc de Matane

Les sportifs auront accès aux camps suivants seulement pour la pêche avec séjour à partir du 7 juin: camp Mius, Bonafeuille et Manet Pour la pêche quotidienne il est possible de se rendre à partir du 7 juin aux lacs Duvivier, Matane, Leclerc et à l'étang de la Truite, Pour les fervents de la villégiature, les camps suivants seront disponibles à partir du 7 juin: Duvivier et Rivière Matane.

Réserve Petite Cascapédia:

Pêche avec séjour à compter du 7 juin

Parc de Port Daniel:

Ouvert partout à partir du 7 juin.

Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Parc de Chibougamou et de Mistassini:

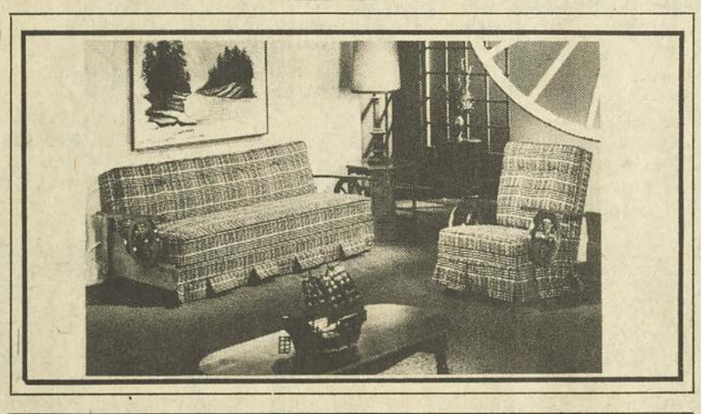
Pêche quotidienne et avec séjour à compter du 7 juin. Le camping de Val Jalbert situé en dehors des limites de cex deux parcs demeurera fermé jusqu'à une date indéterminée en raison des travaux d'aménagement présentement en cours.

Parc Port-Cartier, Sept-Iles

La pêche quotidienne et avec séjour sera possible à partir du 14 juin.

CLAUDE RICHER AMEUBLEMENT SAINTE-CATHERINE INC.

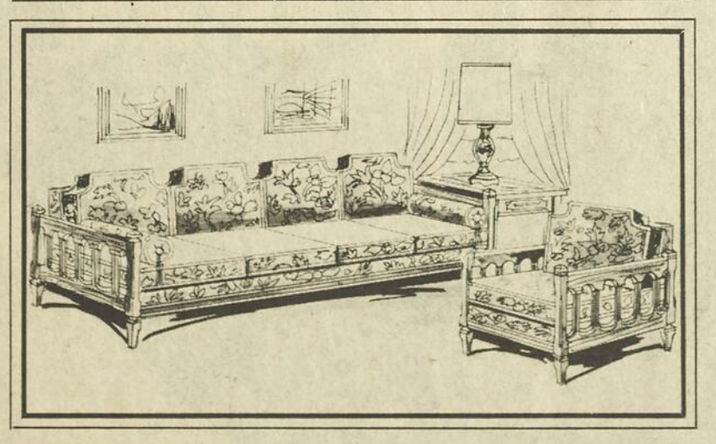
LE CHAMPION DES BAS PRIX



Mafnifique mobilier de salon

Colonial comprenant un sofa-lit "davenport", un fauteuil berçant. Le tout est recouvert d'un tissu de votre choix et fini érable antique.

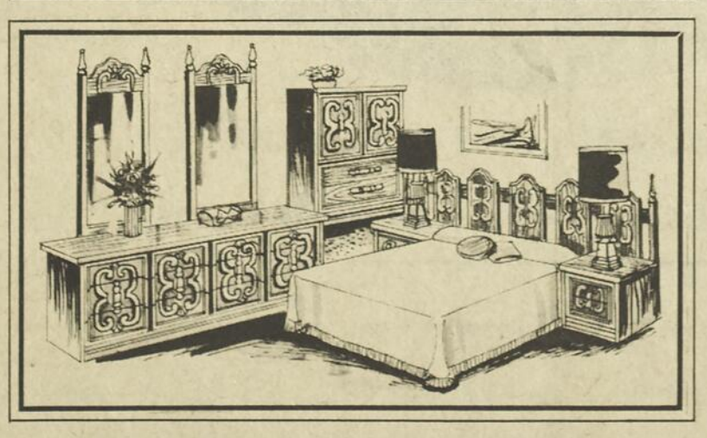
Prix: $219.00



Magnifique mobilier de salon

de style espagnol
comprenant un sofa et un fauteuil.
recouvert de velours
couleurs au choix
coussins intérieur
caoutchou-mousse

prix: $379.95



Magnifique Mobilier de chambre

de style espagnol.
comprenant un bureau tripe,
avec deux miroirs
un chiffonnier,
2 tables de chevet,
grande tête de lit
en noyer 104"

Prix: $499.95

PLAN MISE DE CÔTÉ
TERMES FACILES
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

3743 est, rue Sainte-Catherine
525-4406 ou 526-5501-2
2211 est, rue Mont-Royal – 527-3497

SANSUI • KENWOOD • ADMIRAL • GRUNDIG • TELEFUNKEN • BEOMASTER • DUAL • ELECTROHOME • MORSE • BRAUN • MSS • SHURE • DYNACO • SHARP • GOODMAN • AKAI • LLOYD'S • AR • ELAC • ELECTROPHONIC • HARMON KARDON • CONCORDE • ULTIMATE • PANASONIC • TEAC • SONY • NORESCO • PIONEER •

SPÉCIAL KENWOOD



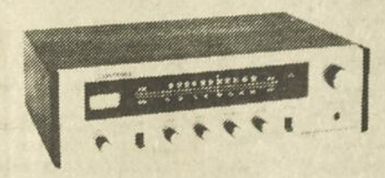
RÉCEPTEUR STÉRÉO KENWOOD
Modèle 2300 de 64 Watts

• Table tournante GARRARD avec cartouche magnétique
• Haut-parleurs SE-200

L'ensemble Valeur de $529.00
SPÉCIAL SAUCIER $377.00
ÉPARGNEZ $152.00

SPÉCIAUX EXTRAORDINAIRE

CONCORDE CONCORDE



• Récepteur stéréo CONCORDE de 80 Watts I.P.P.
• Table tournante DUAL CS-12
• Haut-parleurs SE-200



ÉPARGNEZ $146.00
L'ensemble valeur de $445.00
Spécial SAUCIER $299.00

EXTRA SPÉCIAL AMPLIFICATEUR AM/FM $49.95



SPÉCIAL $49.95
LECTEUR 8 PISTES ÉLECTROPHONIC POUR AUTO AVEC 2 H.-PARLEURS CONTRÔLE DE TONALITÉ
BALANCE ET VOLUME



RADIO PORTATIF Grundig TR-805 AM/FM/SW AC-DC



Radio AM-FM Électrophonic Z-K 1201 8 piste AC-DC portatif avec cassette

JUSQU'À 3 ANS POUR PAYER SUR TOUS VOS ACHATS AUCUN COMPTANT REQUIS COMMENCEZ À PAYER DÉBUT AOÛT

SI VOUS AVEZ 18 ANS ET PLUS ACHETEZ SUR NOTRE PLAN D'ACHAT À TERMES FACILES

J.M. SAUCIER INC.
10,090 ST-LAURENT, MONTRÉAL 389-7750 et 387-3541
40 rue SAINT-JEAN, QUÉBEC 524-8476
DISTRIBUTEUR EN GROS ET DÉTAIL — FACILITÉS DE STATIONNEMENT

le sport

La direction de la LA sévira

La bière à 10 sous donne la victoire par forfait aux Rangers

NEW YORD (PA) & La direction de la LA était encore inquiète hier, à la suite de la conduite des amateurs la veille à Cleveland et a promis de prendre les mesures nécessaires afin qu'un tel incident ne se répète pas.

Le président de la ligue, Lee MacPhail, a révélé que tous les clubs avaient été avisés que, à l'avenir, toute promotion aux guichets devait être rapportée à la ligue.

Une partie de la foule de 23,135 amateurs, attirés par "La soirée de la bière à 10 sous" a envahi le terain dans la 9e manche et s'en est rpise au voltigeur Jeff Burroughts, du Texas.

Les arbitres ont accordé le match aux Rangers alors que le compte était 5-5.

"On doit s'inquiéter d'une telle promotion qui résulte en forfait d'un match, a dit MacPhail.

"La ligue doit être responsable de la sécurité des amateurs et des joueurs. Même si les Indiens avaient doublé leur personnel de sécurité, on enquêtera immédiatement sur les circonstances du match et la ligue prendra les mesures nécessaires pour éviter la répétition de tels incidents."

Protêt

A Cleveland, les Indiens ont logé hier un protêt officiel sur le match. "Déplorant les incidents résultant en un forfait, nous soulignons que les arbitres n'ont pas averti les amateurs, pendant le match, que toute poursuite d'interruptions du match aboutirait au forfait du match", a dit le directeur-gérant Phil Seghi, du Cleveland, dans un télégramme au président de la LA.

Selon le télégramme, "les arbitres auraient dû collaborer davantage pour déblayer le terrain afin de poursuivre le match".

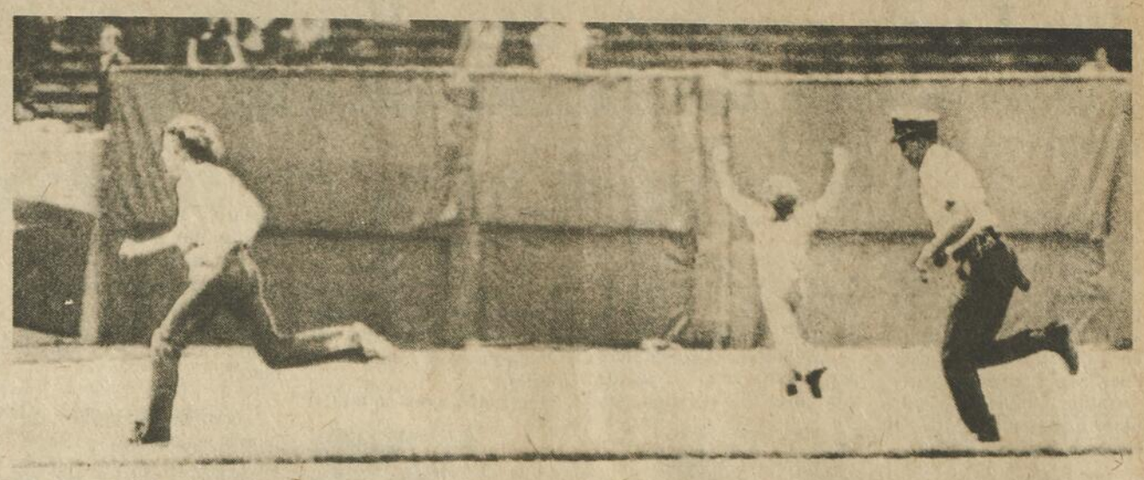
MacPhail ne veut pas se prononcer sur le protêt tant que tous les faits ne seront présentés par écrit pour études.

Le gérant Billy Martin, du Texas, ne voit pas comment les Indiens peuvent avoir gain de cause. Seghi l'admet lui-même, mais "je tiens à donner ma version des incidents officiellement".

Raisons

Le vice-président des Indiens, Ted Bonda, a l'intention de poursuivre les promotions de "bière" tel que prévu même si on a blâmé des jeunes ivres pour le début de la mêlée.

Bonda soutient que la promotion n'était pas responsable des incidents de mardi soir, les blâmant surtout sur une série d'événements antérieurs comme: la bagarre entre les Indiens et les Rangers au Texas la semaine dernière; la forte foule de 25,134; le fait que le compte était égal à 5-5; l'impuissance des arbitres à contrôler les joueurs et les amateurs; et surtout le fait que les Rangers ont quitté leur banc avec des bâtons pour répliquer aux amateurs.



Je vais les attraper

La bière donnait des jambes hier aux amateurs de baseball lorsqu'ils ont envahi le terrain des Indiens de Cleveland et qu'ils ont vu courrir à leurs trousses la police

Premier choix des Expos au repêchage: Ronald Sorey

En fin d'après-midi, les Expos de Montréal avaient réclamé 11 joueurs lors de la phase régulière de la séance de repêchage semi-annuelle des agents libres tenue à l'hôtel Americana de New York, hier.

Choisissant au neuvième rang, les Expos ont en tout premier lieu retenu les services de Ronald Edwin Sorey, un troisième-but mesurant 6'1", pesant 200 livres qui a gradué de Walter E. Stebbind High School à Dayton, Ohio.

Au sujet de Sorey, le dépisteur-chef et directeur de département de développement des joueurs, Mel Didier, a déclaré: "Nous espérions ardemment mettre la main sur Sorey. C'est un jeune fort prometteur doué d'une force exceptionnelle et qui possède un solide coup de bâton".

Le deuxième choix fut un arrêt-court du nom de Jerry Fry qui vient de Springfield, Illinois. Le dépisteur Bon Oldis a révélé que Jerry est un jeune absolument très prometteur qui possède un bras puissant et des réflexes très aiguisés. Il est aussi bon cogneur et il était parmi les premiers sur la liste des jeunes que les Expos recherchaient.

La troisième sélection montréalaise a été David Todik, un lanceur droitier de l'Université Ohio à Athens, Ohio. Ce jeunes homme de 21 ans qui a été découvert par Mark Just mesure 6'1" et fait osciller l'aiguille de la balance à 190 livres. "Nous fûmes très chanceux de l'obtenir lors de la troisième tournée", de dire Didier. On dit de Tobik qu'il possède un bras des plus remarquables.

Le quatrième choix est un autre arrêt-court, Il s'agit de Godfrey Evans, de Morningside High School à Inglewood, Californie.

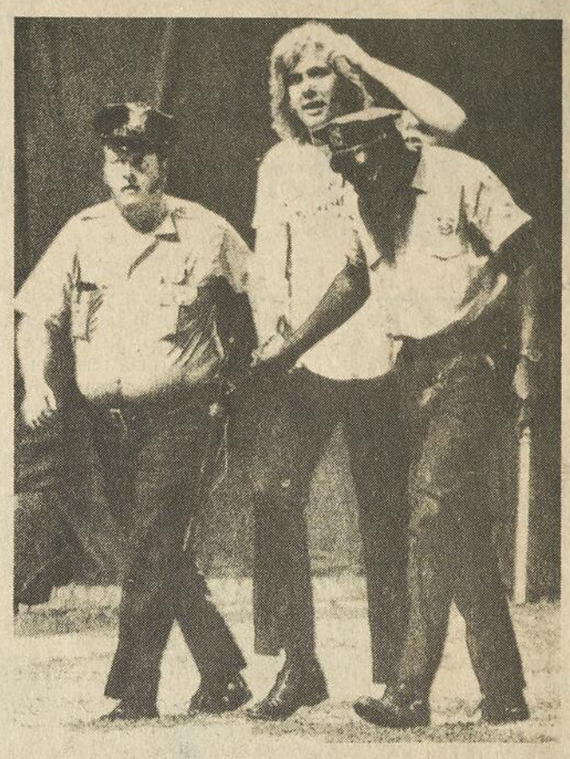
Didier n'a pas caché sa satisfaction face aux résultats obtenus au cours de la séance de repêchage. "Nous sommes très heureux du travail accompli, dautant plus que nos quatre premiers choix sont exactement ceux que nous voulions à tout prix obtenir".

Des 11 premiers joueurs choisis, Mark Just et Bob Zuk en avaient suivis chacun quatre, tandis que Bob Oldis, Bill Adair et Al Ronning en avaient découverts chacun un.

Joueurs sélectionnés par les Expos de Montréal lors de la séance de repêchage annuelle des agents libres:

Phase régulière

R	Nom	A	Domicile	Position	Gr	Pds	FLDépisteur
1	Ronald E. Sorey	19	Dayton, Ohio	Troisième-but	6'1	200	DDMark Just
2	Jerry Fry	18	Springfield, Ill.	Arrêt-court	5'10	175	DDBob Oldis
3	David Tobik	21	Lindhurst, Ohio	Lanceur	6'1	190	DDMark Just
4	Godfrey Evans	17	Inglewood, Ca.	Arrêt-court	6'2	170	DDBob Zuk
5	Norman R. Fierbaugh	21	Ashland, Ohio	Lanceur	6'3	210	DDMark Just
6	David Frederickson	18	Santa Barbara, Ca.	Lanceur	6'4	190	DDBob Zuk
7	Roberto Ramos	19	Miami, Fla.	Receveur	5'9	180	DDBill Adair
8	Marv Chamberlain	22	Longview, Wash.	Premier-but Voltigeur Receveur	6'2	195	DDAl Ronning
9	John Novak	21	Parma, Ohio	Lanceur	5'11	175	GGMark Just
10	Robert Bonner	17	Corpus Christi, Tex.	Troisième-but Voltigeur	6'2	180	DDBob Zuk
11	Tim Richards	17	Westminster, Ca.	Receveur	6'2	180	DDBob Zuk



On l'a eu

Cards 4, Giants 1

SAN FRANCISCO (PA) — Lou Brock et Tom Heintzelman ont frappé trois coups sûrs chacun, hier, tandis que Brock y allait aussi de ses 33e et 34e buts volés en conduisant les Cards de Saint-Louis à un gain de 4-1 sur les Giants de San Francisco.

Sonny Siebert a été privé de son 3e blanchissage d'affilée par l'erreur de Reggie Smith dans la 6e manche, mais celui-ci a produit deux points en menant la ligue avec un total de 47.

Brock a profité des exploits de Smith à deux reprises pour compter tandis que Heintzelman comptait une fois, en plus de produire le 4e point des Cards dans la 9e manche.

Brock en était au 669e but volé de sa carrière.

Siebert en était à sa 32 2-3e manche sans point mérité lors de l'erreur de Smith.

St.-Louis .....001 020 001—4 9 1
San Fran .....000 001 000—1 10 0
Siebert 6-3, Pina 9 et Simmons; Bryant 2-5, Barr 6, Williams 8 et Rander.

LIGUE NATIONALE — **LIGUE AMERICAINE**

Parties d'hier non comprises

SECTION EST

	G	P	M	O	Diff
Philadelphie	28	24		.538	
St-Louis	26	23		.531	1/2
Montréal	22	21		.512	1 1/2
Chicago	19	27		.413	6
New York	21	30		.412	6 1/2
Pittsburgh	18	29		.383	7 1/2

SECTION OUEST

Los Angeles	38	15		.717	
Cincinnati	30	20		.600	6 1/2
Atlanta	28	24		.538	9 1/2
San Francisco	28	27		.509	11
Houston	27	26		.509	11
San Diego	19	38		.333	21

MARDI

Montréal 5, Houston 0
Atlanta 7, Philadelphie 3
Cincinnati 6, New York 3
Los Angeles 5, Pittsburgh 0
San Diego 6, Chicago 5
San Francisco 5, St-Louis 3

	J	Ab	P	Cs	Moy
Garr, Atl	52	225	33	8	.382
Smith, St-L	48	185	33	7	.378
Gross, Hous	48	152	27	5	.349
Reitz, St-L	48	183	15	6	.339
Davis, Mont	41	171	22	5	.327
Garvey, LA	52	217	38	7	.327
Maddox, SF	53	224	35	7	.326
Buckner, LA	47	185	24	6	.324
Brock, St-L	43	181	37	5	.320
Morgan, Cinc	50	183	34	5	.317

Circuits: Wynn, Los Angeles, 15; Schmidt, Philadelphie; Smith, St-Louis; Cedeno, Houston; Garvey, Los Angeles, 11.
Points produits: Garvey, Los Angeles, 46; Smith, St-Louis, Wynn, Los Angeles, 45.
Lanceurs (5 décisions): John, Los Angeles, 9-1, .900; Hough, Los Angeles; Messersmith, Los Angeles; Rau, Los Angeles, Sosa, San Francisco, 5-1, .833.

SECTION EST

	G	P	M	O	Diff
Boston	28	23		.549	
Milwaukee	25	22		.532	1
Baltimore	24	26		.480	3 1/2
Cleveland	24	26		.480	3 1/2
Détroit	24	26		.480	3 1/2
New York	25	28		.472	4

SECTION OUEST

Oakland	30	22		.577	
Kansas City	26	25		.510	3 1/2
Texas	26	25		.510	3 1/2
Chicago	23	23		.500	4
Californie	24	28		.462	6
Minnesota	21	26		.447	6 1/2

MARDI

Oakland 4-1, Détroit 0-4
Kansas City 8, Baltimore 0
Texas 9, Cleveland 0, par défaut
Milwaukee 4, Californie 3
Chicago 9, New York 2

	J	Ab	P	Cs	Moy
Carew, Minn	47	188	32	7	.404
Jackson, Oak	46	164	35	6	.390
Oliva, Minn	40	146	11	4	.336
Burroughs, Tex	51	205	32	6	.327
Randle, Tex	44	126	21	4	.325
McRae, KC	50	170	23	5	.324
Evans, Bos	34	128	19	4	.320
Kelly, Chi	37	148	23	4	.318
Piniella, NY	43	158	19	5	.316
Yastrzemski, B	51	171	34	5	.316

Circuits: Jackson, Oakland 15; Horton, Détroit; Briggs, Milwaukee; Mayberry, Kansas City; Burroughs, Texas, 12.
Points produits: Burroughs, Texas, 53; Jackson, Oakland, 42.
Lanceurs (5 décisions): G. Perry, Cleveland, 9-1, .900; Fingers, Oakland, 5-1, .833.

LANCEURS PROBABLES

Cincinnati Nelson (3-4) à New York Seaver (3-5) S.
St-Louis McGlothen (7-2) à San Francisco Caldwell (7-3)
Montréal Renko (3-5) à Houston Dierker (2-3) S.
Chicago Frailling (3-5) à San Diego Jones (3-9) S.
Pittsburgh Brett (6-3) à Los Angeles Messersmith (5-1) S.
Californie May (0-1) à Milwaukee Wright (5-6)
Texas Bibby (7-7) à Cleveland J. Perry (4-4) S.
New York Tidrow (4-5) à Chicago Pitlock (2-0)

REÇU LE 6 JUIN 1974 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Pour la fête des pères, offrez-lui un abonnement au quotidien national des Québécois

Lire...

LE JOUR

chaque matin

pour mieux comprendre le Québec et les Québécois

ABONNEMENTS PAR CAMELOTS ($1.25 par semaine)

MONTRÉAL
Rive-Sud
Laval
Sorel
St-Jean
331-8961

CÔTE NORD
Baie Comeau
Hauterive
Port Cartier
589-5017

Sept-Îles
968-4620

OUTAOUAIS
Hull
Gatineau
Pointe-Gatineau
Touraine
771-0511

QUÉBEC
658-8920

LAC ST-JEAN - SAGUENAY
Chicoutimi
Jonquière
Alma
et les environs
543-2786

Les garçons et filles âgés de 10 ans et plus qui désirent devenir CAMELOTS n'ont qu'à téléphoner aux numéros ci-dessus.

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement
de $15.00 pour 3 mois
de $30.00 pour 6 mois
de $52.00 pour 12 mois
Édition du samedi $12.00 pour 12 mois

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
TÉL.:.....

POUR RENSEIGNEMENTS COMPOSEZ - 331-8961

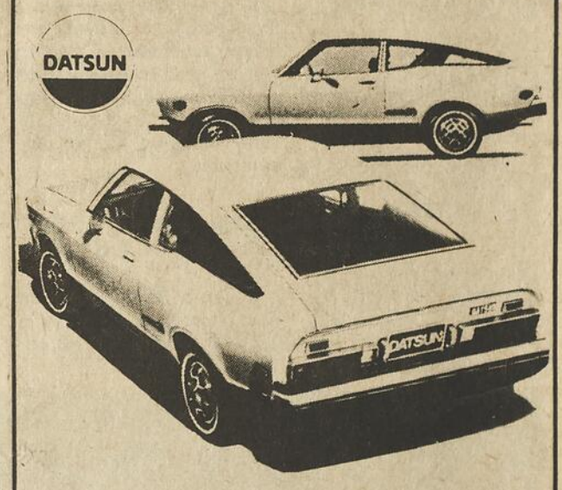
LE JOUR 387, boul. Lebeau Montréal 379 331-8961

VENEZ FAIRE L'ESSAI D'UNE DATSUN CHEZ

Mac Donald
AUTOMOBILE LTEE

La Datsun B 210
EN TÊTE DU CLASSEMENT DE CONSOMMATION
RENDEMENT 42 MILLES AU GALLON

DATSUN



La revue "Motor Trend", dans son édition du mois de mars, publiait le classement de consommation révisé d'une cinquantaine de voitures. La Datsun B210 se classa en tête avec une consommation de 42 milles au gallon.

VENEZ FAIRE L'ESSAI DE LA DATSUN B210, UN BIJOU ÉCONOMIQUE, PARTOUT VOUS Y VERREZ DU LUXE, BEAUTÉ FONCTIONNELLE de l'avant à l'arrière.

DATSUN

J'AI 5 BONNES RAISONS DE PASSER CHEZ MACDONALD AUTOMOBILE LTÉE POUR ACHETER MA VOITURE

1. LE CHOIX. Chez MacDonald Automobile Ltée, je peux trouver un choix de modèles hard top, Sedan 4 portes et familiale.
2. L'ÉCONOMIE. Chez MacDonald Automobile Ltée, en achetant une Datsun j'économise sur le prix et la consommation d'essence tout en ayant le luxe et la sécurité.
3. LE SERVICE. Chez MacDonald Automobile Ltée, le service est primordial, ils ont l'équipement, un personnel compétent. Ils sont vraiment des experts dans l'entretien.
4. L'EXPÉRIENCE. Chez MacDonald Automobile Ltée, ça fait 27 ans qu'ils sont dans le commerce de l'automobile. Moi, j'aime quelqu'un qui connait ça.
5. LA CONFIANCE. MacDonald Automobile Ltée est le plus important concessionnaire Datsun à Montréal, ayant obtenu durant 3 années consécutives le certificat le plus important soit l'A.P.A. 3 étoiles pour excellence.

Faites comme moi; passez chez MacDonald Automobile Ltée avant de passer chez d'autres concessionnaires et soyez assuré que c'est là que vous reviendrez pour acheter votre nouvelle voiture.

FINANCEMENT AU TAUX BANCAIRE ÉCHANGE ACCEPTÉ

Mac Donald
AUTOMOBILE LTEE
4747 EST, JEAN-TALON (PRÈS VIAU)
TÉL.: 729-5287

LOCATION À LONG TERME
MacDonald fait maintenant la location à long terme de Datsun de votre choix du modèle B210 jusqu'au modèle 260Z.